

ENTREPRENEURS

des Territoires



M A G A Z I N E

Adopter les innovations agricoles

ACTUALITÉS

- Les entrepreneurs du Sud-Ouest sous les eaux



VIE SYNDICALE

- L'écotaxe s'installe

PROFESSION

- Visite de l'entreprise Pita en Espagne



DOSSIERS

- Localiser le trafic sur la parcelle
- Plantes compagnes
- Menue paille



Performance globale par Firestone



Conçu pour des rendements supérieurs

- **Economise du temps et du carburant** grâce à une **traction optimisée** et un excellent auto-nettoyage
- **Protège vos sols** par sa **large empreinte** et une **pression réduite**
- Permet jusqu'à **20% de capacité de charge supplémentaire** en version IF
- Offre une plus grande vitesse (indice D/E) et **plus de confort** sur route grâce à une meilleure absorption des vibrations

Firestone

www.firestone.fr/agri/

Entrepreneurs des Territoires MAGAZINE

Directeur de la publication

Gérard Napias
Président de la Fédération nationale
Entrepreneurs des Territoires

Éditeur délégué et rédacteur en chef

Jacques Fitamant / redac.edt@fitamant.fr

Rédacteurs

Pages Vie syndicale :
Patrice Durand / p-durand@e-d-t.org
Tammouz Eñaut Helou, Lina Haddad,
Erwan Charpentier, Amir Oueriemmi.

Guillaume Le Gonidec /
redac.edt2@fitamant.fr
Philippe Caldier, Jean-François Rivière,
Frédéric Ripoché.

Secrétaire de rédaction et rédactrice

Valérie Bridoux / redac.edt@fitamant.fr
tél. : 02 98 98 01 40

Chefs de publicité

Maryannick Raphalen et Charlotte Marcadé
pub.edt@fitamant.fr
tél. 02 98 98 01 40

Assistante commerciale et marketing

Sandra Thépaut / sandra.thepaut@fitamant.fr
tél. 02 98 98 01 40

Relations abonnés

Corinne Nay et Natacha Reboux /
abo@fitamant.fr
tél. 02 98 98 01 40

Mise en page : Sonia Seznez

Impression : Calligraphy-print



ISSN 1278 3927 - CPPAP N° 0613185572
Dépôt légal : juillet 2013 / N° 639000

Entrepreneurs des Territoires Magazine est
la revue officielle de la Fédération nationale
Entrepreneurs des Territoires



44, rue d'Alésia - 75014 Paris
tél. 01 53 91 44 98
mail : info@e-d-t.org

Entrepreneurs des Territoires Magazine
est édité par les Éditions Fitamant
(8 numéros par an)

SARL au capital de 7623 euros,
29000 Quimper, France
Registre du commerce de Quimper :
B 388019820

Numéro de TVA intracommunautaire :
FR 11 38 80 19 820



2 rue Félix Le Dantec - CS 62020
29018 Quimper Cedex

tél. 02 98 98 01 40 - fax 02 98 95 37 41

5 Éditorial

Vie syndicale

- 6 • Concilier l'économique et l'environnement
- 7 • La réforme de la Pac
- 8 • Appel à projets Casdar
- 9 • Taxe poids lourds
- 10 • Nouveaux permis
- 11 • Réforme du CAPA
- 12 • Formation TGC ETA
- 13 • Actualités forestières
- 14 • Actualités agricoles



Profession

- 16 • Entreprise Pita, Espagne
- 20 • Entreprise Raffin, Cher

Pilotage de l'entreprise

- 24 • Se battre pour développer sa clientèle
- 26 • Statistiques MSA sur les accidents de machines

Actualités

- 28 • Intempéries dans le Sud-Ouest
- 31 • Conférence annuelle Sedima
- 32 • Assemblée générale de la Ceettar à Madrid

36 Salon

- Visite française à Elmia Wood

Dossier

- 37 • La gestion du trafic dans la parcelle :
le Controlled Traffic Farming
- 40 • Associer des plantes compagnes
pour réduire les intrants
- 42 • Récupérer la menue paille
- 46 • Des solutions pour les bigs ballers
- 49 • Evolutions pour les pneumatiques
- 52 • Gros plan sur les débusqueurs forestiers



Nouveautés Matériels

- 54 • Sky Agriculture met le cap
sur l'agriculture de conservation
- 56 • Visite de la nouvelle Fliegl
en Allemagne
- 58 • Brèves



62 Agenda

simple
souple
rapide

Actimat

Le financement
de votre matériel agricole

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler



Nouveau



Pour une offre personnalisée

Contactez nos commerciaux:



François Goerst
Directeur commercial
Tel. 06 63 53 64 42



François Flamant
Tel. 06 14 91 58 92



ROPA France

280 rue du Château, F-60640 Golancourt, Tél. +33 (0) 3 44 43 44 43
info@ropa-france.fr - www.ropa-france.fr



En première classe.



L'État devrait encourager les engagements contractuels entre les agriculteurs et les entrepreneurs

Les entrepreneurs de travaux pourraient apporter une dimension entrepreneuriale à la double performance économique et environnementale dans le cadre de partenariats.

La Fédération a demandé au Ministère d'ouvrir les futurs GIEE (Groupements d'Intérêt Économiques et Environnementaux) aux groupes d'agriculteurs recourant à la prestation de services. Un groupement d'intérêt, c'est aussi bien des agriculteurs qui se partagent l'usage par un contrat des services d'un entrepreneur, que des agriculteurs qui ont des parts en propriété d'une machine. Des groupements d'agriculteurs recourant à la prestation de services pourraient aussi voir le jour.

Nous pensons qu'il faut encourager les engagements contractuels entre les agriculteurs et les entrepreneurs. Le contrat entre un entrepreneur et les agriculteurs doit aussi être reconnu dans les Groupements d'Intérêt Économiques et Environnementaux.

L'agriculteur installé, plus encore le jeune agriculteur qui prend des risques en diminuant la protection de ses cultures, en diversifiant vers des cultures moins sûres, ne va pas faire seul un saut dans l'inconnu. Il va s'entourer et choisir ses partenaires.

C'est à nous de sortir des cadres établis, de montrer aux agriculteurs la valeur ajoutée que nous apportons, d'innover dans de nouveaux travaux et des services, de nous organiser en réseau et de nous faire connaître en particulier des jeunes agriculteurs.

Quant au Ministère, nous lui demandons d'appliquer le principe « à capacités égales, traitement égal » dans la reconnaissance des groupements qui seront les GIEE afin d'éviter la naissance d'une concurrence déloyale.

Gérard Napias, président de la Fédération nationale EDT

INNOV-AGRI
GRAND SUD-OUEST
VOTRE RENDEZ-VOUS AGRICOLE AUX CHAMPS

5^e ÉDITION

PLUS QU'UNE APPLICATION TECHNOLOGIQUE...

VENEZ ESSAYER
LA TECHNOLOGIE EN APPLICATION!
LES 4 & 5 SEPTEMBRE 2013
À ONDES
(HAUTE-GARONNE, 31)

LIMOGES CLERMONT-FERRAND
BORDEAUX MONTAUBAN RODEZ
TOULOUSE PERPIGNAN
PAU PAMPLONA
ZARAGOZA BARCELONA

www.innovagri-gso.com

Organisé par **GFA EVENTS**

Concilier performance économique et environnementale sans se surendetter

La double performance est d'actualité au ministère de l'Agriculture. De quoi s'agit-il ? De concilier l'économique et l'environnement.

Le concept est issu d'un rapport remis au ministre qui a demandé à Marion Guillou (Agreenium), Hervé Guyomard, Christian Huyghe et Jean-Louis Peyraud (Inra) de faire un point sur les bonnes pratiques agricoles à l'échelle de l'exploitation, et aux échelles plus larges des territoires et des filières, dans l'objectif de promouvoir des systèmes agricoles doublement performants, sur les plans économique et environnemental.

Le rapport « Vers des agricultures doublement performantes pour concilier compétitivité et respect de l'environnement », indique notamment que la diversification des rotations et des assolements est un élément majeur d'accroissement des performances environnementales des exploitations agricoles.

La contractualisation des travaux

Dans les exploitations, estiment les rapporteurs, les agriculteurs « choisissent des rotations plus courtes et des assolements simplifiés et plus sécurisants, organisés autour des spéculations productives les plus rentables et qui, en outre, bénéficient de références techniques abondantes et robustes ». Il faut donc les aider à passer à la diversification et à l'observation des cultures qui requiert plus de technicité et un temps de travail augmenté.

Une plus grande flexibilité et la réduction des freins réglementaires à la mise en commun de salariés sont souhaitées. Rien de neuf. Le cadre existe : les groupements d'employeurs et pourquoi pas les prestataires de services de travaux. Ils ne sont pas

cités dans le rapport mais c'est bien leur fonction d'apporter à leurs clients, selon leurs besoins, des compétences dans les territoires ruraux.

Le rapport fait l'éloge de l'achat du matériel en commun par les agriculteurs. Là encore, rien de neuf. Pour moderniser les pratiques agricoles, le matériel d'agriculture de précision peut être acheté, y compris en commun ou pas (et cela, le rapport le passe sous silence), avec le recours à la prestation de services.

Les blocages sont systémiques

Pourquoi investir en achetant ? Pourquoi se lancer encore une fois dans un cycle d'aides spécifiques et collectives à l'investissement forcément limitées aux bénéficiaires (il n'y en aura pas pour tout le monde, cf. le Plan végétal pour l'environnement) et retirer toute capacité aux exploitants agricoles d'être plus flexibles.

L'étude de l'Inra « Freins et leviers à une diversification des cultures » de janvier 2013 a passé en revue, pour 13 cultures, les facteurs qui s'opposent ou qui favorisent leur développement. L'étude démontre que les blocages se révèlent être de nature systémique, avec des décisions passées qui influent sur les décisions futures (les investissements à amortir, les connaissances à accumuler, etc.) et l'organisation des filières. Ce ne sont pas des incitations financières qui vont lever ces blocages.

Concurrence pour la culture de légumes de plein champ

Lors de leur assemblée générale mi-juin, les organisations de producteurs de légumes de plein champ destinés à la conservation ont annoncé une baisse des surfaces en 2013 de 5 % par rapport à 2012, qui s'inscrit déjà dans une tendance négative (-7 % sur la moyenne 2008-2012). Et elles craignent que cette tendance s'accroisse à l'avenir. Deux légumes de plein champ dominent ces cultures : les haricots verts et beurre (28 800 ha) et les pois (25 900 ha) : ils ont fourni respectivement,

l'an dernier, 343 400 t et 187 000 t de légumes. Le Cenaldi, qui rassemble les groupements, a rappelé qu'en France, les cultures légumières destinées à l'industrie sont des spéculations de diversification. Or, les cultures légumières sont des productions à risque, impliquant une haute technicité, des investissements élevés (une récolteuse de pois coûte 450 000 euros). Le secteur résistera-t-il à la concurrence de la culture des céréales et des oléagineux ?

La réforme de la Pac

La nouvelle Pac (aides directes du pilier 1) va orienter le comportement économique des agriculteurs et impacter l'activité du secteur de la prestation de services, qui attend lui-même un soutien sur le développement rural (pilier 2).

La Commission, le Conseil et le Parlement européen sont parvenus fin juin à un accord politique et budgétaire. D'ici fin 2013, la France devra sortir son plan de développement rural et finaliser ses choix en aides directes.

Le cadre commun de la politique agricole et rurale est désormais calé. Par cadre commun, il faut entendre ce qui s'imposera à tous les États membres. Mais, chaque État membre, et c'est nouveau, aura pour 2014-2020 à assurer lui-même les ajustements. La nouvelle politique commune est organisée autour d'un marché unique et d'une protection aux frontières.

Manifestement, la répartition des aides (les règles et les montants) va bouger à l'hectare, par exploitation, par pays. Ceux qui n'avaient pas d'aides, ou peu, en auront plus. Ceux qui en avaient beaucoup en auront moins. Les variables sont en place : l'aide aux premiers hectares, le paiement supplémentaire de 25 % pour les JA en plus du paiement de base pendant 4 ans, les 30 % de l'enveloppe des paiements directs liés à des pratiques durables : maintien des prairies permanentes, diversification des cultures, surface d'intérêt écologique (5 % des terres arables, 7 % après 2019).

L'agriculture est sur le marché

L'accord donne des pouvoirs de gestion des marchés aux organisations de producteurs et aux interprofessions (mise en marché). Exemple : le lait, avec la fin des quotas en 2015, la fin des quotas betteraviers en 2017. Dans les deux cas, la contractualisation remplace les quotas. L'Union européenne n'interviendra directement qu'en cas de crise. La réforme indique que « les règles relatives à la reconnaissance des organisations de producteurs (OP) et des organisations interprofessionnelles couvrent désormais tous les secteurs et accroissent les possibilités d'établir de telles organisations, dont le financement relève à présent du développement rural ». Le soutien à la création de groupes ou d'organisations est prévu dans le pilier 2.

La liste simplifiée retiendra les points forts des mesures disponibles au cours de la période ac-

tuelle. C'est aux États membres et aux régions de décider des mesures à utiliser et de leurs modalités d'application.

Activer la mesure « activités non agricoles »

Parmi les priorités du développement rural, figure les activités non agricoles qui peuvent bénéficier de subventions pour la création et le développement de micros et de petites entreprises.

Les États membres, au vu de la baisse du budget, voulaient reporter l'argent sur les aides aux agriculteurs. La Commission et le Parlement ont tenu bon : la ligne « Activités non agricoles : subventions pour la création et le développement des micros et des petites entreprises » a été maintenue.

Mais l'amendement parlementaire qui ciblait les subventions aux activités non agricoles de soutien aux exploitations a été supprimé.

Une nouvelle page de la politique agricole et rurale s'écrit, une politique plus agricole que rurale, un cadre commun plus que des règles communes, une politique plus juste et plus verte, selon la Commission mais avec quelle conception de l'agriculture ? La majoration des aides pour les jeunes agriculteurs repose selon le Commissaire sur la nécessité du soutien aux investissements. Le surendettement est-il vraiment la solution ?



Investir dans les énergies renouvelables.

Agriculteurs actifs

La réforme restreint les règles relatives aux agriculteurs actifs. Les activités professionnelles exclues du bénéfice des paiements directs sont les aéroports, compagnies ferroviaires, compagnies de distribution des eaux, sociétés immobilières et terrains sportifs et récréatifs permanents. Cette liste sera obligatoire pour les États membres sauf à démontrer l'exercice d'une véritable activité agricole. Les États membres pourront la compléter.

Casdar : l'énergie dans les restitutions des appels à projets 2008

La consommation énergétique liée à l'agroéquipement représente près de 26 % de la consommation d'énergie totale du secteur agricole français. Lors de la journée de restitution des résultats issus de l'appel à projets Casdar (Compte d'affectation spéciale pour le développement agricole et rural), deux thématiques énergie ont été abordées.

Le GIS Relance agronomique est un groupement d'intérêt scientifique, rassemblant les différents acteurs de filière agricole : recherche, formation, conseil et développement financé par le ministère l'Agriculture.

Performances énergétiques

Le premier projet, « Évaluation fine des performances énergétiques par l'utilisation des NTIC » créé un dispositif à bas coût à partir des nouvelles technologies de l'information et la communication, dans l'objectif d'évaluer les dépenses énergétiques lors de l'utilisation des machines agricoles et ce, à différentes échelles. En effet, ce nouveau type d'évaluation a la particularité de pouvoir estimer la consommation énergétique des machines agricoles sur divers laps de temps, sur différentes parcelles, mais également selon le type de chantier ou type travaux effectués. L'utilisation des données ainsi recueillies pourra *in fine* permettre de caractériser les tâches les plus énergivores lors de travaux et ainsi faire apparaître les points où une marge de progrès est possible.

Ce dispositif est encore au stade expérimental. Le périmètre d'étude a été limité à l'ensemble des opérations techniques réalisées sur l'exploitation agricole pour les activités de production ou de fonctionnement général. Les activités liées à des prestations

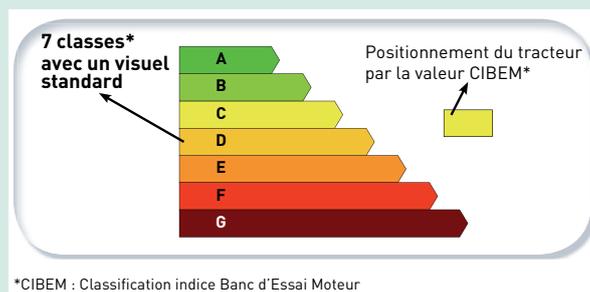
de services pour des tiers ou à l'utilisation d'entreprises de travaux agricoles n'ont pas été prises en considération dans un premier temps. Une phase de test sera lancée prochainement.

Classification énergétique

Le second projet présenté toujours autour de cette thématique de l'efficacité énergétique, portait sur la « Classification énergétique des tracteurs d'occasion ». Les travaux ont abouti à la création d'un nouvel indice, l'indice Cibem (Classification indice banc d'essai moteur). Cet indice consiste en l'attribution d'une note de A à G pour chaque machine agricole, comparable à ce qui se fait pour l'électroménager, permettant ici de caractériser l'efficacité énergétique du moteur des tracteurs. L'objectif principal de l'indice est d'accompagner les utilisateurs lors de l'achat de leurs machines agricoles d'occasion afin de prendre en considération l'impact énergétique, au même titre que des caractéristiques habituellement privilégiées tels que la puissance et/ou le matériel informatique embarqué.

Le plan de performance énergétique 2009-2013 des exploitations agricoles, lancé en 2008, avait notamment l'ambition de diffuser massivement les diagnostics énergétiques des exploitations, d'améliorer l'efficacité énergétique de l'agroéquipement. Cinq ans après, les résultats sont limités.

Dans l'automobile, la consommation des véhicules neufs est annoncée. En effet, la directive 94 CE de 1999 a garanti la mise à la disposition des consommateurs d'un nombre d'informations relatives à la consommation des carburants et aux émissions de CO₂ des voitures particulières neuves. Ce système d'information des consommateurs a fait ses preuves. Pourquoi ne pas avancer dans ce sens pour les engins agricoles ? Les utilisateurs professionnels apprécieraient ces informations.



Pour chaque tracteur d'occasion passé au banc d'essai, une étiquette énergétique sera apposée sur le compte rendu de diagnostic.

Amir Oueriemmi ■

Taxe poids lourds : les NTIC deviennent percepteurs

Le prélèvement de la taxe se fera par un système de péage immatériel et sans barrière. Des boîtiers GPS installés sur les poids lourds détecteront automatiquement le passage des points de tarification. La profession du transport a qualifié, de manière quasi unanime, l'écotaxe « d'usine à gaz ».

La taxe poids lourds (TPL) applicable au 1^{er} octobre 2013 sur l'ensemble du territoire national (voir EDT Mag' n° 71 p. 12 et n° 73 p. 10) s'applique aux véhicules de transport de marchandises de plus de 3,5 tonnes. Elle concerne les véhicules utilisés en transport public et en compte propre et exclut les véhicules agricoles.

La taxe s'applique aux routes nationales gratuites et aux routes départementales qui contournent les itinéraires payants, soit près de 15 000 kilomètres de routes taxés.

Non abonnés et abonnés

En pratique, l'ensemble des véhicules concernés, qu'ils roulent effectivement ou non sur les routes soumises devront être dotés d'un équipement embarqué (EE) qui contient les données du véhicule et du propriétaire. Distribué par Ecomouv, le boîtier est gratuit. Ainsi, l'équipement électronique embarqué « Ecomouv pas » (www.ecomouv.com), de même que les accessoires complémentaires, sont mis à disposition du redevable non abonné. Néanmoins, un dépôt de garantie est demandé. Cette gratuité peut ne pas être appliquée lorsque vous passez par les Sociétés Habilitées à Télépéage (SHT), les règles de mise à disposition étant propres à chacune. Ainsi, une fois équipé, le redevable s'acquittera de la taxe due via internet ou au point de distribution, par une avance ou un prépaiement, puis rechargement.

Le redevable peut aussi faire le choix de passer par l'intermédiaire d'une SHT par abonnement : il est « redevable abonné ». Dans ce cas, une remise automatique fixée par arrêté sera appliquée (actuellement 10 %). Les conditions de distribution des équipements embarqués sont définies suivant le contrat d'abonnement entre chaque SHT et ses abonnés.

RépercuSSION du coût de l'écotaxe dans la facture

La loi a prévu les modalités de répercuSSION de la taxe sur le prix de la prestation de transport routier de marchandises. La majoration s'appliquera de plein droit, pour la partie du transport effectuée sur

le territoire métropolitain en retenant un taux déterminé en fonction des régions de chargement et de déchargement des marchandises transportées.

Ainsi, un taux uniforme est fixé, pour chaque région, pour les transports effectués à l'intérieur de cette seule région (ou pour les transports internationaux concernant cette seule région). Un taux unique est également fixé pour les transports effectués entre régions (ou pour les transports internationaux concernant plusieurs régions).

Ces taux seront compris entre 0 et 7 %. Ils correspondent à l'évaluation de l'incidence moyenne de la taxe sur les coûts de transport. La facture fera apparaître cette majoration de prix. Pour les transports pour compte propre, elle apparaîtra sur la facture.

Erwan Charpentier ■

Rappel du coût de la taxe

Le taux kilométrique, estimé à une moyenne de 12 centimes d'euros, sera fonction du nombre d'essieux du véhicule, à savoir pour 2013 et 2014 :

| Type de véhicule | Montant 2013 (euros/km) | Montant 2014 (euros/km) |
|---------------------------------|-------------------------|-------------------------|
| 2 essieux de moins de 12 tonnes | 0,08 | 0,088 |
| 2 essieux de 12 tonnes et plus | 0,10 | 0,111 |
| 3 essieux | 0,10 | 0,111 |
| à partir de 4 essieux | 0,14 | 0,154 |

Le prix sera aussi modulé en fonction du niveau des émissions polluantes du véhicule, c'est-à-dire de la norme Euro du véhicule. Plus le véhicule est ancien, plus le montant est élevé.

Une minoration tarifaire pourra s'appliquer afin d'éviter un impact économique excessif pour certaines régions éloignées (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Bretagne) dans l'espace européen (critère de périphéricité) : de 30 % à 50 % du montant de la taxe.

À voir : le dossier écotaxe poids lourds sur www.wk-transport-logistique.fr et le dossier « Taxe poids lourds » sur www.service-public.fr/professionnels-entreprises/

Nouveau permis pour les petits véhicules utilitaires

L'Union européenne harmonise le permis de conduire : il y en avait 110 dans les 27 États membres. L'harmonisation instaure de nouvelles catégories de permis, au nombre de six, depuis le 19 janvier 2013.

C'est à partir du 16 septembre 2013, que sera disponible le nouveau modèle de permis de conduire au format « carte de crédit ». Pour les pouvoirs publics, ce permis se veut « sécurisé, pratique et renouvelable ». Le permis contiendra les informations, telles que l'état-civil du conducteur, la date de délivrance et numéro du titre, les catégories obtenues et les éventuelles restrictions au droit à conduire : port de lunettes, handicap...

La 3^{ème} directive européenne de 2006 prévoit l'application d'une période maximale de validité des permis. La France a choisi 15 ans pour les nouveaux permis de catégories A et 5 ans pour les catégories C1, C1E, D1, D1E. Tous les permis de conduire délivrés avant le 19 janvier 2013, sont valables jusqu'au 19 janvier 2033.

Du nouveau dans les petits VU

Il devient possible d'atteler des remorques de

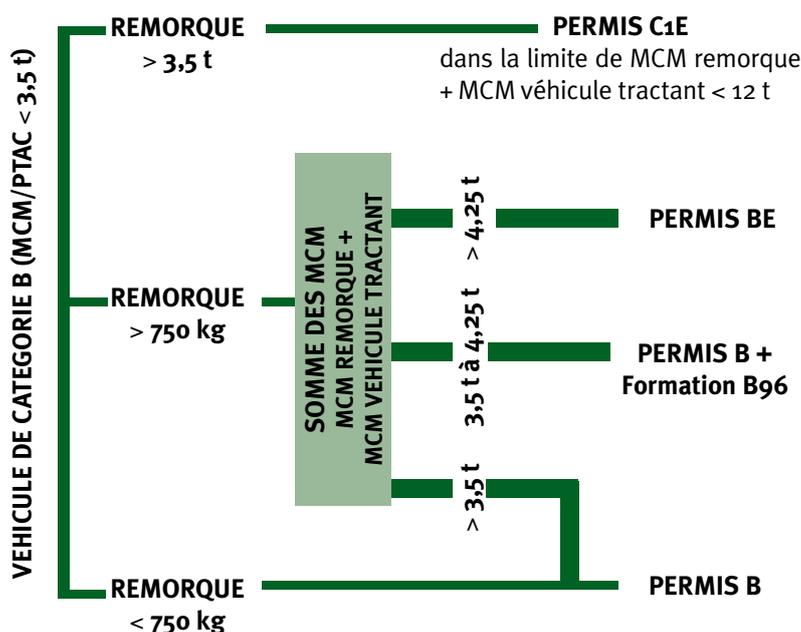
poinds plus important avec le permis B. Ainsi, désormais, si le poids total autorisé en charge (PTAC) de la remorque n'excède pas 750 kg, rien ne change. Si le PTAC de la remorque excède 750 kg (sans dépasser 3 500 kg), il est possible de conduire un ensemble jusqu'à 4 250 kg de somme des PTAC (voiture + remorque).

Le permis BE remplace le permis EB et concerne les ensembles dont le PTAC de la remorque est supérieur à 750 kg sans dépasser 3 500 kg, et dont la somme des PTAC (voiture + remorque) excède 4 250 kg. Au-delà de 3 500 kg et jusqu'à 4 250 kg de somme des PTAC, une formation complémentaire de 7 heures est nécessaire. La mention additionnelle « 96 » devra être portée sur le permis de conduire. Enfin, si le PTAC de la remorque excède 3 500 kg, la catégorie C1E est nécessaire.

Le permis C1E concerne les véhicules relevant de la catégorie C1 attelés d'une remorque ou d'une semi-remorque dont le PTAC est supérieur à 750 kg, les véhicules relevant de la catégorie B attelés d'une remorque ou d'une semi-remorque dont le PTAC est supérieur à 3,5 t. Le poids total roulant autorisé des ensembles de véhicules relevant de la catégorie C1E ne doit pas dépasser 12 t.

Les limites de poids et les permis nécessaires

La nouvelle réglementation, plus simple, est basée uniquement sur le PTAC (Poids Total Autorisé en Charge) devenu MCM (Masse en Charge Maximale)



Le financement de la formation

Vivéa a défini des plafonds de prise en charge des formations qui préparent aux permis de conduire les plus utilisés dans le secteur agricole : formation B96, permis BE, C, CE et D. Pour en savoir plus, renseignez-vous auprès de votre délégation Vivéa au 01 56 33 29 03. Pour les salariés, il faut se renseigner auprès de la délégation régionale Fafsea.

Les auto-écoles sont en cours d'acquisition des équipements nécessaires à la formation.

Après la mise en place du SIV (Système d'Immatriculation des Véhicules à vie en Europe), le nouveau dispositif s'attache aux permis de conduire. L'harmonisation des immatriculations et des permis facilite la circulation mais aussi les contrôles.

Erwan Charpentier ■

Attention : la limite de poids d'un attelage est par ailleurs toujours définie sur la carte grise du véhicule tractant. Celle-ci mentionne le PTR (Poids Total Roulant Autorisé en charge) devenu « Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service » qui doit impérativement être respectée.

Le CAPA en rénovation

Dans le cadre de la rénovation de la voie professionnelle depuis 2009, après le bac pro, le BTS, c'est au tour des référentiels CAPA (Certificat d'aptitude professionnelle agricole, diplôme professionnel de niveau V) d'être réformés.

L'enseignement en CAPA comporte à la fois un enseignement général et des enseignements technologiques et professionnels. La Direction générale de l'enseignement et de la recherche du ministère de l'Agriculture a commandé en 2012 une étude sectorielle qui a été présentée au printemps lors d'une journée nationale.

Les éléments de cette étude fournissent des hypothèses et préconisations pour la rénovation du CAPA, en lien avec les évolutions des qualifications et compétences attendues dans le milieu professionnel.

Elle s'appuie, pour le secteur de la prestation de services, sur les données du tableau de bord de l'emploi FNEDT-CCMSA et la prospective du FCBA (centre technique Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement) qui montrent que, pour des travaux forestiers, l'évolution des métiers ira vers une plus grande mécanisation.

Des emplois dans le mécanisé en forêt

Le nombre d'emplois de bûcherons devrait diminuer. Parallèlement, le nombre d'emplois de conducteurs de machine augmenterait, indique la prospective FCBA.

L'étude montre que la forte mécanisation de ces activités conduit les chefs d'entreprise à confier les travaux de bûcheronnage et la conduite d'engins forestiers à des salariés expérimentés de plus de 18 ans et ayant une formation spécialisée.

Par ailleurs, la plus grande prise en compte du développement durable, la prévention des risques professionnels et la sécurité, le développement de l'usage de l'électronique embarquée, reflètent également une importante évolution de ces métiers et constituent des facteurs et leviers d'évolution des formations mis en avant par cette étude.

Pour les travaux ruraux, l'étude fait apparaître une mécanisation importante de ces activités, qui nécessitent des emplois qualifiés et hautement qualifiés et une évolution des métiers vers l'entretien d'espaces naturels.

Fonctions - cœur de métier - activités en agricole

Les attentes en grandes cultures : conduite des engins de la production agricole, entretien et réparation du matériel et des machines, des bâtiments et installations et communication : rédaction de fiches travaux, saisie informatique des données.

Les attentes en viticulture : travaux mécanisés de productions viticoles, travaux manuels de productions viticoles, conditionnement, participation aux travaux de vinification, entretien et réglage du matériel et machines, vente.

Pallier le manque de pratique de la conduite

Le CAPA actuel reste insuffisant pour que les jeunes diplômés répondent au besoin des employeurs. Les explications étant, d'une part, le manque d'expérience des jeunes pour conduire des matériels très perfectionnés et coûteux et, d'autre part, leur maturité au regard des questions de sécurité.

Afin de répondre aux attentes des professionnels, l'étude préconise deux axes de réflexion. Le premier est l'encadrement des apprentissages sur les machines en milieu scolaire, notamment la question de la réglementation liée à l'âge, la poursuite d'une formation en BPA, ou après le CAPA, pour un apprentissage évolutif de la conduite de machines de plus en plus complexes.

Le second concerne le développement de la pratique à travers les stages en entreprise et les enseignements techniques pratiques avec les enseignants.

Conduite en sécurité des engins agricoles et forestiers, utilisation des nouvelles technologies, utilisation des produits phytopharmaceutiques, autant de compétences attendues par les employeurs et qui font l'objet d'une réflexion dans le cadre de la rénovation du CAPA pour une insertion professionnelle réussie des jeunes en formation.

Lina Haddad ■

| Effectifs CAPA en 2012 | scolaire | apprentissage | total |
|---------------------------------|----------|---------------|-------|
| Travaux paysagers | 1796 | 4592 | 6388 |
| Travaux forestiers bûcheron | 85 | 245 | 330 |
| Travaux forestiers sylviculture | 70 | 36 | 106 |
| Entretien espace rural | 0 | 235 | 235 |
| Production agricole | 1987 | 3024 | 5011 |

| Prospective emploi FCBA | 2012 | 2020 |
|-------------------------------|--------|-------|
| Bûcherons | 10 300 | 6 800 |
| Conducteurs engins forestiers | 3770 | 7400 |

► UN NOUVEAU MÉTIER EN AGRICULTURE : Technicien(ne) gestionnaire de chantier en entreprise de travaux agricoles

» LES EMPLOIS

- Chef de chantier de travaux agricoles
- Conducteur de travaux, gestionnaire de chantier en entreprise de travaux agricoles
- Assistant de gestion en entreprise de travaux agricoles

» LES CONDITIONS, DURÉES ET RYTHMES

- 4 modules autour de 150 heures de formation en centre réalisés en période creuse d'activité des entreprises, sur 12 à 18 mois
- Financement possible par le FAFSEA et VIVEA
- Niveau IV accessible par la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

» LE CONTENU

- Commercialisation des prestations de travaux agricoles
- Conduite technique des travaux
- Maintenance de matériels et gestion des risques
- Participation à la gestion d'entreprise

» LES CANDIDATS

- Salariés agricoles pour toute ou partie de la formation
- Jeunes et demandeurs d'emploi en contrat de professionnalisation, apprentissage



Où s'inscrire

► OUEST/NORD

CFTA de Montfort – 35160 Montfort sur Meu
Tél. 02.99.09.02.33 - courriel : cfta.montfort@mfr.asso.fr

► SUD-OUEST

Maison Familiale Rurale Val de Garonne – 82700 Escatalens
Tél. 05.63.25.14.14 - courriel : mfr.escatalens@mfr.asso.fr

► OUEST/SUD

Maison Familiale Rurale – 17700 Saint Germain de Marencennes
Tél. 05.46.07.10.01 - courriel : mfr.st-germain-marencennes@mfr.asso.fr

► SUD-EST

Maison Familiale Rurale Mozas – 38300 Bourgoin Jallieu
Tél. 04.74.93.14.38 - courriel : mfr.mozas@mfr.asso.fr

► EST

Maison Familiale Rurale de Vigneulles – 55210 Vigneulles-lès-Hattonchâtel
Tél. 03.29.89.30.34 - courriel : mfr.vigneulles@mfr.asso.fr

► NORD

Lycée d'Enseignement Agricole Privé et UFA du Genech 22 – 62690 Savy-Berlette
Tél. 03 21 59 24 29 - courriel : savy-berlette@cneap.fr

La certification professionnelle de technicien-gestionnaire de chantier en entreprise de travaux agricoles est inscrite à l'initiative de la Fédération nationale Entrepreneurs des Territoires au Répertoire national de la certification professionnelle – RNCP - arrêté du 17 juin 2011 du Ministère du Travail et de la Santé, apprentissage et formation professionnelle



Actualités forestières

Traitement contre le fomes

Comme annoncé précédemment, la Fédération, avec l'appui de l'Association ETF Aquitaine, a rédigé une note à destination du ministère expliquant l'impossibilité des entreprises de travaux forestiers en exploitation de répondre aux nouvelles obligations liées à l'agrément d'entreprise. Nous y dénonçons l'absence de consultation des professionnels entraînant l'actuelle situation de blocage de nos entreprises, qui ne peuvent répondre aux demandes des clients, dont l'Office national des forêts. De nombreuses questions restent en suspens de cette décision, dont l'estimation du surcoût pour nos entreprises et la filière. Un rendez-vous avec le Cabinet du ministre est en préparation. Pour se familiariser avec la certification d'entreprise, nous vous invitons à consulter le site internet www.certificationphytosanitaire.fr

Suppression des Commissions consultatives régionales

Le décret n°2013-528 du 20 juin 2013 prévoit que les caisses de Mutualité sociale agricole, qui lèvent la présomption de salariat des personnes souhaitant s'installer comme entrepreneurs de travaux forestiers, en prononçant leur assujettissement au régime de protection sociale des non-salariés agricoles, consulteront désormais les directeurs régionaux de l'Alimentation, de l'agriculture et de la forêt, en lieu et place des Commissions consultatives régionales. La Fédération avait demandé en juillet 2012 le maintien des Commissions et réfuté l'interprétation d'une directive européenne du ministère sur ce point. Cette suppression prive la profession et la filière d'un lieu de concertation entre eux, la Draaf et la MSA.

Structuration des ETF en région Centre

Le 28 juin dernier, à l'initiative d'EDT Centre et avec l'appui de la Fédération, une réunion d'informations et d'échanges à destination des entrepreneurs de travaux forestiers s'est tenue. Les demandes de la Fédération pour le volet forestier de la loi d'avenir ont été présentées puis débattues. Suite à la dissolution de la Bourse des travaux forestiers du Centre, il s'agissait également de constituer une Commission forestière au sein d'EDT Centre et d'élire les trois représentants EDT au conseil d'administration de l'interprofession régionale Arbocentre. Il s'agit dorénavant de MM. Pierre Baron (membre de la Commission forestière nationale), Emmanuel Chasset et Pascal Louis. Une seconde réunion, avec l'interprofession régionale Arbocentre, a déterminé les actions à maintenir et à développer pour les ETF. L'embauche



ENTREPRENEURS
DES TERRITOIRES

Infos EDT
0 820 20 06 47
Service d'information juridique
(prix d'un appel local)

par Arbocentre d'un chargé de mission permettra de faciliter l'accompagnement de cette profession en lien direct avec EDT Centre.

Le nouveau syndicat EDT Lozère a un président forestier

Lors d'une réunion à destination des entrepreneurs de travaux forestiers de la Lozère, organisée avec Arfobois et la CCI de la Lozère jeudi 6 juin à la MFR de Javols, le syndicat EDT Lozère a été constitué, en présence d'une dizaine de personnes. Les membres fondateurs de ce syndicat sont MM. Fabien Pefourque (président, membre de la Commission forestière nationale), Daniel Chalmeton (vice-président) et Serge Segala (secrétaire). L'ensemble des départements du Languedoc-Roussillon sont dorénavant couverts par des syndicats départementaux EDT. Retrouvez leurs coordonnées sur le site internet de la Fédération, rubrique « Nos élus ».

Comité interprofessionnel du Bois Énergie

Le programme 2013-2014 de la Commission Approvisionnement comprendra les dossiers suivants, s'appuyant sur des groupes de travail restreints et pilotés nationalement : 1/Poursuite des exercices de simulation à partir des différents indices et formules, 2/Suivi du développement des normes Iso et adaptation de la classification des combustibles bois déchetés, 3/Les perspectives d'appui au développement du BE par le Fonds Chaleur, 4/Retour d'expériences sur la mobilisation de plaquettes forestières, 5/Retour d'expériences des systèmes et pratiques de traçabilité des combustibles livrés en chaufferie. Si vous êtes intéressés par ces travaux, nous vous invitons à vous faire connaître auprès de la Fédération.

Rapport Caultet

Le député Caultet, récent président de l'Office national des forêts, a présenté son rapport « Bois et forêts de France, nouveaux défis » au ministre de l'Agriculture début juin. La Fédération l'avait rencontré pour lui faire part du contexte des entreprises de travaux forestiers et de nos propositions. Le député Caultet évoque des axes stratégiques à poursuivre, des outils à mettre en place et propose des modifications dans la gouvernance de la politique forestière nationale. Concernant nos entreprises, il évoque le financement des travaux forestiers de sylviculture-reboisement et les taux des TVA des travaux.

Actualités agricoles

Réunion des entrepreneurs sur Innov-Agri

La Fédération nationale et les Unions régionales EDT du Sud-Ouest invitent, le mercredi 4 septembre à partir de 14 heures, tous les entrepreneurs du Grand Sud-Ouest à une réunion sur le salon Innov-Agri. La réunion fera le point sur la situation du secteur et des propositions à faire à l'État, aux banques et à la MSA, à la suite des inondations et des intempéries sur les entreprises de travaux.

Auto-entrepreneur : création d'un seuil intermédiaire à 19 000 euros

Le Conseil des ministres du 12 juin a tranché, avec la création d'un seuil de chiffre d'affaires en dessous duquel, à compter du 1^{er} janvier 2015, l'auto-entrepreneur est libre et au-dessus duquel, si le seuil est dépassé deux années consécutives, il rejoindra un régime classique de création d'entreprise. Pour tous les auto-entrepreneurs qui ne dépassent pas le seuil intermédiaire, le régime demeure inchangé. Le seuil de 19 000 euros de CA correspond selon le ministère de l'artisanat à « un niveau proche du coût complet, pour un employeur, d'un emploi rémunéré au SMIC ».

Régime idéal pour déclarer un revenu pro d'appoint, base de départ pour les entrepreneurs en croissance, le statut d'auto-entrepreneur est aussi perçu, depuis 2012, comme une alternative au salariat que le Gouvernement veut décourager. En cause : le niveau de charges sociales. Les employeurs savent aussi qu'un auto-entrepreneur n'est pas un salarié soumis à un contrat de travail et les auto-entrepreneurs, que le chiffre d'affaires n'est pas le bénéfice.

Fiscalité du GNR : nouveaux contrôles

L'administration des douanes avait annoncé la publication pour janvier d'une nouvelle circulaire d'application de l'arrêté relatif aux conditions d'emploi du FOD et du GNR. Rien ne vient. Pas de réponse, mais en régions, les contrôles ont repris avec des amendes et des redressements sur l'année 2012, à propos d'activités de tracto-bennes, alors que les entreprises ignoraient totalement l'existence de l'interdiction du GNR hors activités agricoles.

EDT a contesté la circulaire du 15 novembre 2011 qui restreignait l'utilisation autorisée du GNR, bien en deçà de la définition de l'agriculture. Dans le même temps, l'arrêté ouvrait aux collectivités locales le droit d'utiliser sans restriction le GNR. EDT relance régulièrement la Direction générale des Douanes sur la sortie de la nouvelle circulaire d'application.

EDT revendique l'utilisation du GNR pour toutes les activités de l'agriculture, pour tous les travaux


 ENTREPRENEURS
DES TERRITOIRES
Infos EDT
0 820 20 06 47
Service d'information juridique
(prix d'un appel local)

agricoles et forestiers. Les entreprises adhérentes contrôlées peuvent s'adresser à leur syndicat.

Vaste opération de contrôle dans le BTP

Plus de 1 800 entreprises du bâtiment et des travaux publics ont été contrôlées sur 300 chantiers les 25 et 26 juin, dans toute la France, a indiqué le 28 juin le ministère du Travail. Une attention particulière a été portée aux conditions de recours à la sous-traitance et à la prestation de service internationale. 84 % des entreprises contrôlées étaient en règle. À ce jour, 223 procès-verbaux et 54 arrêts sont déjà envisagés. Enfin, une centaine d'entreprises feront l'objet d'un redressement des cotisations sociales par les Urssaf. La mise en cause de la responsabilité de donneurs d'ordres fait l'objet d'une expertise dans 162 situations, en raison de suspicions de recours à des montages frauduleux (fausse sous-traitance par mise à disposition de personnel, par recours à des travailleurs indépendants, par recours à des auto-entrepreneurs et détournement des règles du détachement).

Pour vos recrutements, ayez le réflexe Bourse Anefa

Vous souhaitez recruter des salariés qualifiés ? Rendez-vous sur l'espace employeur la Bourse de l'emploi pour y déposer vos annonces et sur l'espace candidat pour y consulter les candidatures.



L'espace « Métiers » du site internet www.fnedt.org propose un accès direct à la Bourse de l'emploi Anefa. L'objectif : la rencontre entre les employeurs et les candidats. La FNEDT, membre de l'Anefa, a mis le rapprochement de l'offre et de la demande au premier rang de ses engagements avec ses partenaires de l'emploi, de la formation et de l'orientation.

EDT dans la préparation des plans régionaux de développement 2014-2020

Entrepreneurs des Territoires Bretagne, Poitou-Charentes, Ile-de-France sont associés par leurs Conseils régionaux aux rencontres sur le développement agricole et rural afin de définir le plan de développement régional pour la période 2014-2020. D'autres Unions régionales EDT attendent la réponse de leur région. Certaines étaient déjà dans la boucle régionale.

Financement des PME : se passer des banques

Selon la Banque centrale européenne (BCE), le crédit au secteur privé a fléchi de 0,9 % en avril, dans la zone euro, soit un douzième mois de recul d'affilée. Les PME sont les plus touchées et géographiquement, les États membres du sud de l'Union.

La mauvaise conjoncture économique et la volonté de se désendetter sont des explications, tout comme le refus des banques de financer. Le financement des PME est fait à 95 % sur prêts bancaires en Europe et non par les marchés financiers. Comme le monopole bancaire s'applique plus aux dépôts qu'aux crédits, avec la crise, de nouvelles solutions apparaissent. Le « shadow banking » est le conseil et la gestion de prêts à l'économie par des investisseurs tels que les assureurs, qui recherchent un rendement. Toutes les techniques et les produits qui vont en ce sens ont le vent en poupe.

Pour les très petites entreprises et les créateurs, le « crowdfunding » explose. Appelé financement participatif, cette technique de financement de projets de création d'entreprise utilise internet comme canal de mise en relation entre les porteurs de projet et les personnes souhaitant investir dans ces projets. Un exemple : www.kisskissbankbank.com

Enquête sur les pratiques phytopharmaceutiques

L'Irstea, avec EDT, réalise une enquête sur les pratiques phytopharmaceutiques dans les entreprises de travaux agricoles travaillant pour les



grandes cultures et/ou la viticulture. L'objectif final de cette étude est d'évaluer l'exposition aux produits phytosanitaires des entrepreneurs et de leurs applicateurs. Cette enquête se présente sous la forme d'un questionnaire auquel vous pouvez répondre en détachant le questionnaire dans EDT Mag' 73 pages 29-32 et en le renvoyant par courrier ou par fax, ou encore par mail.

Vous pouvez aussi y répondre en vous rendant sur le lien suivant : <http://enquete-edt.irstea.fr> Le temps estimé pour y répondre est de 15 minutes. Les questionnaires seront traités de manière anonyme et les résultats vous seront présentés au cours du 3^e trimestre 2013. Irstea - Maud Pelletier, Sonia Grimbuhler.

Formations Vivéa « Certification application phytosanitaire en Poitou-Charentes »

Fin juin, le comité Vivéa Poitou-Charentes a considéré l'importance de poursuivre le développement de l'offre de formation pour les chefs d'entreprise retardataires et a donc décidé d'attribuer une enveloppe complémentaire de 32 000 euros pour 2013.

Le public concerné est toute entreprise en prestation de services à titre occasionnel, principal, en zone agricole ou non agricole. La formation devra permettre aux bénéficiaires des formations de comprendre le contexte du dispositif, de faire le lien entre la certification de l'entreprise pour l'application phytosanitaire, le certificat individuel opérateur ou décideur pour tout le personnel concerné et l'assurance spécifique, de connaître le processus de certification de l'entreprise, le rôle des différents acteurs, le déroulement d'un audit, de connaître le contenu du référentiel « organisation générale » et du référentiel « application en prestation de services », de savoir organiser un chantier type.

À l'issue de la formation, les bénéficiaires des formations seront en capacité d'élaborer, à partir des besoins détectés au regard des deux référentiels : le plan de formation du personnel de leur entreprise, le plan de communication interne, le plan d'actions vers la certification.

Application aérienne sur les vignes en Gironde

Trop de pluie favorise le développement de maladie de la vigne comme le mildiou et l'oïdium. Inquiets de voir les tracteurs rester embourbés et devant les menaces sur les vignes, les professionnels girondins ont demandé une dérogation pour recourir à l'épandage aérien qui a été acceptée. Devant la levée de bouclier suscitée par cette dérogation, les viticulteurs ont finalement renoncé à l'appliquer. Parmi eux, des propriétaires qui cultivent leurs vignes en agriculture biologique et aller faire pulvériser des produits bio par aérien.

Réduire les coûts d'achat des viticulteurs

Société de services créée pour les besoins d'un groupe de propriétés viticoles, Vinallia se positionne comme un précurseur du référencement pour les entreprises du secteur viti-vinicole. Le site veut mutualiser et regrouper les achats de fournitures, matériels et services.

Un nouveau site sur la gestion de l'entreprise agricole

« Apporter les bonnes informations technico-économiques au bon moment en s'appuyant sur un réseau d'experts reconnus » est l'objectif du site www.revenuagricole.fr lancé par des anciens de Terre-net et Isagri. Gestion, fiscalité, patrimoine, marchés, cotations boursières, juridique, météo... sont donc au menu avec la technique traitée sous l'angle de la gestion et du revenu. Si l'accès à certaines informations reste libre et gratuit, trois niveaux d'abonnement de lancement sont proposés, à 12, 24 et 34 euros/mois en fonction des options choisies : lettre confidentielle, formations, avis d'experts, analyses des marchés, etc.

De l'Espagne au Chili : le dynamisme de l'entreprise Pita

En marge de l'assemblée générale de la Ceettar, une visite était organisée le 19 juin après-midi au sein de l'entreprise Pita, le premier entrepreneur espagnol pour la récolte de la betterave.

« Nous sommes une entreprise familiale. » C'est José Pita, l'un des trois frères aux commandes de l'entreprise qui nous reçoit. Nous sommes à environ 160 km au nord de Madrid et les grands bâtiments de l'entreprise ne passent pas inaperçus le long de la route, au milieu d'un océan de céréales à perte de vue. L'enseigne qui trône au sommet de chacun des bâtiments « Promoción de inversores de trabajos agrícolas » (Promotion des investissements de travaux agricoles) donne le ton. « Notre père était agriculteur et, comme beaucoup d'autres agricul-

teurs de la région, il a acheté des tracteurs et est devenu entrepreneur agricole », rappelle José.

Calme, posé, souriant, l'homme qui reçoit la délégation de la Ceettar et ses traducteurs respire le sérieux et la confiance. « Nous avons aujourd'hui une exploitation agricole d'environ 400 ha, qui appartient en partie à la famille », ajoute notre hôte. L'entreprise Pita S.L. a été officiellement fondée en 1993 par les trois frères Pita, en tant que distributeur de machines agricoles dans les domaines de la récolte et du semis, d'abord pour marques

allemandes Holmer et Ropa en arracheuses de betteraves, puis pour la troisième marque Horsch à partir de 1998. « Avant de devenir importateur de ces marques, nous étions réparateurs de machines agricoles et réalisons divers travaux agricoles, à la fois pour nous-mêmes et pour des tiers », affirme José Pita, qui précise que le parc matériel appartenant à l'entreprise se résume globalement aujourd'hui à quatre arracheuses de betteraves (dont trois Holmer Terra Dos T3 et une Ropa Tiger), deux semoirs Horsch de 6 m et 8 m de large et deux tracteurs Fendt de 300 et 360 chevaux.

Employant douze salariés, dont sept conducteurs, l'entreprise Pita a donc plusieurs cordes à son arc aujourd'hui. La distribution de machines agricoles ne vient-elle pas concurrencer les activités de services pour les travaux agricoles ? « Au début, c'était le cas, mais nous avons su trouver ensuite une complémentarité entre ces deux activités », rappelle José Pita qui souligne l'importance de coopérer avec les agriculteurs et même avec des entrepreneurs de travaux agricoles pour leur apporter des services. « Les gammes de machines que nous représentons sont de haute qualité, et nous pouvons prouver à nos clients que nous savons utiliser



L'entreprise Pita se situe sur la commune de Rubi de Bracamonte, dans la province de Valladolid, dans la communauté de Castilla y León, à environ 160 km au nord de Madrid. Nous sommes dans la Meseta centrale, un haut plateau situé au centre de la péninsule ibérique, entouré de différentes chaînes de montagne. D'une altitude moyenne de 600 mètres, le climat y est continental. Nous sommes ici dans l'un des greniers à grain de l'Espagne, les cultures dominantes étant les céréales (principalement l'orge, et secondairement le blé), les betteraves sucrières et le maïs irrigué. Les communautés de Castilla y León représentent, avec l'Andalousie, les deux premières régions agricoles d'Espagne.

les machines que nous vendons », ajoute lucidement notre interlocuteur.

Migration des machines

Aujourd'hui, l'entreprise Pita réalise en prestation de services environ 2 000 ha de semis par an, les prestations de récolte de betteraves portant sur 1 200 ha dans le nord et 250 ha dans le sud de l'Espagne. « Quand nous avons démarré, nous faisons 2 000 ha de betteraves au sud et 2 000 ha au nord », rappelle José Pita, mais la restructuration betteravière est passée par là.



Les délégués de la Ceettar en visite au sein de l'entreprise Pita, S.L.

La migration des machines agricoles est une caractéristique de l'activité des entrepreneurs espagnols, comme nous le rappelle Diego J. Sanromán Gavira, coordinateur général de l'Amaco-Anesa, l'association espagnole des entrepreneurs de travaux agricoles (lire encadré), qui nous accompagne pendant cette visite.

« En juin, la récolte du blé bat son plein en Andalousie, puis elle démarre dans le nord en juillet pour durer environ un mois. Puis les machines redescendent vers le sud pour la récolte du tournesol, suivie ensuite de la récolte du riz, du coton et du maïs. Certaines machines retournent ensuite vers le nord pour récolter du maïs. Au final, cette migration des machines agricoles permet, certes, de mieux les rentabiliser (une machine pouvant faire 1 200 heures/an) mais cause beaucoup de problèmes de circulation, car il n'est pas possible pour les entrepreneurs d'emprunter les autoroutes. » Quant à la campagne de betteraves, elle démarre certaines années en mai en Andalousie (cette année au 20 juin) et dure une quarantaine de jours pour recommencer ensuite au nord du pays à partir du mois d'octobre. « Les deux campagnes de betteraves nous permettent une activité continue d'environ sept mois », précise José Pita.

Quel est le profil de ses clients et quels sont les tarifs de sa prestation ? « Au nord, les clients sont de taille plus petite qu'en Andalousie, avec 8 à 10 ha de betteraves », précise notre interlocuteur dont la prestation revient à 240-250 euros/ha à l'agriculteur (fuel et chauffeur inclus). Les rendements sont très variables, selon que les betteraves sont irriguées ou non et s'échelonnent, selon José Pita de 70 à 130 t/ha. En Andalousie, la taille des exploitations où intervient l'entreprise Pita varie de 45 à 400 ha. « Il y avait davantage d'exploitations de 400 ha auparavant, mais la surface de betteraves en Andalousie est passée de 50 000 ha à 12 000 ha aujourd'hui », précise José Pita.

« Le nombre de sucreries est passé de quatre à un en Andalousie et il n'en reste que deux en Castilla Leon », ajoute Diego J. Sanromán Gavira. « Les rendements en betteraves irriguées peuvent aller jusqu'à 150 t/ha dans le nord et sont parmi les meilleurs d'Europe », ajoute pour sa part Juan Carlos Carpizo Martin, un voisin des Pita, également entrepreneur et qui nous accompagne pendant la visite. Entreprise plus récente que celle des frères Pita, l'entreprise de Juan Carlos repose également sur trois frères et sur la migration de machines du nord au



De gauche à droite : Fernando Pita et son fils Rodrigo, José Pita (en rouge) et son fils Inacio, Julián Pita et Gérard Napias, président de la Ceettar et de la FNEDT, devant la nouvelle cave qui constitue le tout dernier investissement de l'entreprise.



Le slogan de l'entreprise : « Promotion des investissements de travaux agricoles » trône au sommet de chaque bâtiment.



Cette arracheuse Holmer Terra Dos T3 devait partir le lendemain en Andalousie.

Les ETA espagnols en association

Les ETA espagnols sont réunis au sein de l'association Amaco-Anesa, qui a organisé la visite de l'entreprise Pita. Aujourd'hui, les 200 membres de l'Amaco-Anesa sont répartis sur tout le territoire national et couvrent pratiquement tous les services agricoles, du semis à la récolte, et pour tout type de cultures : céréales, maïs, riz, betterave à sucre, co-

ton... Pour certaines cultures comme la betterave à sucre, l'association représente même 75 % des entreprises de récolte existant au niveau national.

« Le secteur des entrepreneurs de travaux agricoles espagnol est marqué par une grande atomisation, avec beaucoup de petites entreprises ayant un nombre limité de machines et de sala-

riés et qui se sont adaptées au marché », précise Diego J. Sanromán Gavira, coordinateur général de l'Amaco-Anesa. « La visite de l'entreprise Pita démontre cependant qu'il existe aussi des entreprises de grande taille et de dimension internationale », complète Eduardo Caballero Escribano, conseiller juridique de l'association.



Paysage de la Meseta en face de l'entreprise Pita : des céréales proches de la récolte.



Vue d'ensemble de la cave qui commercialisera du vin AOC Verdedo.



L'arrachage des betteraves a démarré cette année fin juin en Andalousie (ici une arracheuse Holmer Terra Dos T3+ appartenant à Juan Carlos Carpizo Martin, un voisin).

sud de l'Espagne. « Chaque transport d'arracheuse de betteraves coûte 6 000 euros aller-retour et dure entre un jour et un jour et demi », ajoute le jeune entrepreneur.

Maroc et Chili

La diminution régulière des surfaces en betteraves a poussé l'entreprise Pita à chercher son développement en dehors de l'Es-

Surfaces de betteraves : en chute libre

Selon les statistiques du ministère espagnol de l'Agriculture, Castilla y León réalise 90,2 % de la récolte « hivernale » de betteraves espagnole, tandis que la totalité de la récolte dite « estivale » de betterave est concentrée en Andalousie. Les surfaces totales emblavées en betteraves à sucre sont passées en Espagne de 102 631 ha sur la campagne 2005-2006 (avant la réforme sucrière) à 45 000 ha sur la campagne 2010-2011, dont 35 000 ha sont au nord du pays.

pagne. « Nous intervenons également au Maroc et plus récemment au Chili où nous avons deux machines qui arrachent 1 200 ha par an », précise José Pita, qui rappelle que c'est l'industrie sucrière chilienne qui l'a encouragé à développer ses activités dans ce pays. Au-delà des prestations de récolte de betteraves, l'entreprise Pita y assure maintenance et services divers aux agriculteurs, comme la vente de machines d'occasion très demandées sur ce marché. « Nous avons formé du personnel chilien et nous n'avons plus qu'une personne de l'entreprise sur place maintenant », explique José Pita, qui n'en reste pas là en termes de développement et de diversification d'activités.

En effet, José a envoyé son fils Inácio se former en œnologie à Bordeaux afin de démarrer une diversification dans la vigne. Pas moins de 27 ha de vignes viennent d'être plantés et six autres sont en passe de



José Pita : « 70 % du chiffre d'affaires de l'entreprise provient de services aux agriculteurs ».

l'être, tandis que les investissements dans une cave ultramoderne viennent d'être terminés pour un total de 1,3 million d'euros. « La famille grandit et il faut trouver d'autres activités », se justifie en souriant José, qui rappelle que, si l'entreprise Pita affiche une rentabilité positive, elle doit faire face à une rude concurrence sur le terrain. « Notre principal problème est la concurrence d'agriculteurs non enregistrés comme entrepreneurs et pratiquant des prix très bas », précise notre interlocuteur, qui estime que les services à l'agriculteur sont néanmoins promis à un bel avenir. Pour l'heure, l'entreprise Pita envisage d'investir dans une machine à vendanger Ero et de représenter la firme allemande en Espagne, un scénario qu'elle connaît et qu'elle a déjà pratiqué dans les domaines de la récolte de betteraves et du semis.



Vue d'ensemble des installations fonctionnelles, avec de gauche à droite, des bâtiments dédiés respectivement aux machines à vendre, aux machines en réparation et aux machines de l'entreprise.

Philippe Caldier ■



SPACE 2013

10-13 Sept.

à Rennes

Planète élevage

Le rendez-vous des professionnels des productions animales :

1 300 EXPOSANTS

110 000 VISITEURS

156 000 m² d'exposition

11 000 visiteurs internationaux
de plus de 110 pays

800 animaux en présentation

Rue Maurice Le Lannou - CS 54239 - 35042 RENNES CEDEX - France - Tél. 02 23 48 28 80 - info@space.fr

LE SALON INTERNATIONAL DE L'ÉLEVAGE

www.space.fr



Tec Sylvi, une entreprise offrant moult services

Quadragénaire chaleureux, Xavier Raffin a fondé, dans le département du Cher, l'entreprise de travaux forestiers et paysagers Tec Sylvi. Tourangeau d'origine, ce technicien forestier de formation désirait, tout jeune, devenir garde forestier. Aujourd'hui, il dirige une ETF de six salariés à temps partiel proposant à sa clientèle des services complémentaires.

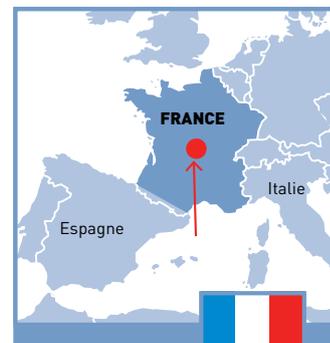
Un hippodrome, plusieurs centres équestres..., la Guerche-sur-l'Aubois fait le bonheur de plus d'un passionné d'équitation. Pays d'eau et de bois, proche de Nevers, cette commune du Cher de 3 400 habitants ne manque pas d'atouts. En activité depuis 1995, l'entreprise Tec Sylvi est implantée dans le bourg de la Guerche, tout près de l'hippodrome. Homme robuste et accueillant, petit fils de régisseur de forêts, Xavier Raffin est le fondateur de cette PME. « Avant de créer mon entreprise de travaux forestiers et paysagers, j'ai effectué six ans d'études, des stages formateurs et décroché notamment un BTA en gestion forestière », relate Xavier, le visage et le regard sou-

riants. Comme stagiaire, ses années de 1^{ère} et terminale, puis quelques mois comme salarié à mi-temps, le futur fondateur de Tec Sylvi a travaillé avec un garde forestier dans des propriétés du Cher, de la Nièvre et de l'Indre. « Ce garde et moi entretenons les arbres de propriétés privées et nous réalisons des petites plantations. Lorsque j'étais enfant, mes parents étaient garagistes et réparateurs de matériel agricole, à Tours, mais moi je désirais devenir garde forestier. » Cependant, son contrat à mi-temps ne sera, hélas, pas reconduit par ses employeurs. Le jeune homme décide alors de créer une entreprise de travaux forestiers, sans aide et avec très peu de matériel. Les premiers temps, il se consti-

tue une clientèle grâce au bouche à oreille.

Une large palette de services à destination des professionnels

Aujourd'hui, l'entrepreneur et son équipe de jeunes salariés qualifiés ne manquent guère d'activité. D'autant plus que les services sylvicoles qu'ils proposent, à leur clientèle « pro », sont très variés. Des inventaires au compas électronique, aux dégagements de plantations, en passant par les broyages forestiers, les martelages, les élagages, les plantations, la liste est presque sans fin ! « Pour fournir assez d'activité à mes salariés et couvrir mes charges, la diversification est un passage obligé. Mais, le gros de notre activité



L'entreprise Tec Sylvi est basée à La-Guerche-sur-l'Aubois (Cher, région Centre) et emploie six salariés à temps partiel. Elle dispose, à Tours (Indre-et-Loire), d'un garage où sont entretenus le matériel, les véhicules. L'élagage, le martelage, le dégagement de plantations, sont ses principales activités. Elle a réalisé, en 2012, un chiffre d'affaires d'environ 400 000 euros HT à 90-95 % grâce à ses activités sylvicoles.

concerne les élagages, martelages, dégagements. » Bon an, mal an, une quinzaine de gestionnaires et de groupements forestiers fournissent à l'entrepreneur l'essentiel de ses chantiers. Ces gestionnaires, ces groupements



Xavier Raffin, le fondateur de Tec Sylvi, à côté d'une partie de son petit matériel. Souvent, ce dernier se trouve réparti dans les véhicules utilisés par les salariés de l'entreprise.



L'un des GPS de terrain dont dispose l'ETF. Il permet de faire des relevés de parcelles, des calculs de surface et constitue une aide à la localisation de certaines parcelles.



Xavier à côté du plus ancien de ses tracteurs forestiers. Il utilise en général ses tracteurs pour effectuer du broyage sur les chantiers dont il a la charge.



Xavier Raffin effectue ici un broyage avec un broyeur à axe horizontal de deux mètres de large. La PME dispose actuellement de six broyeurs.

représentent entre 100 et 150 propriétaires forestiers dont des particuliers, banques, assurances. Les forêts de ces propriétaires ne se trouvent pas toutes dans le Cher, ni dans un autre département de la vaste région Centre. Certaines sont, en effet, implantées en Bourgogne, Auvergne, Ile-de-France, voire plus loin. Dans ce contexte, une partie de l'équipe de Tec Sylvi effectue, certains jours, 3-4 heures de route, à l'aller. En homme averti, Xavier confie donc ses chantiers éloignés et de plusieurs jours à ses salariés les plus expérimentés.

De jeunes salariés autonomes mais jamais coupés du monde

Sur le terrain, les techniciens forestiers de l'entreprise ne sont jamais totalement coupés du monde. Deux ou trois fois par jour

en effet, leur employeur les appelle au téléphone afin de savoir si tout se déroule sans incident. Ces appels téléphoniques peuvent être l'occasion d'un dialogue sur les interventions favorables aux arbres d'avenir. Car le chef d'entreprise attache beaucoup d'importance à ces arbres souvent porteurs d'un bon potentiel économique. « Depuis plusieurs années, nous passons seulement 1 à 2 jours par hectare pour dégager des régénérations naturelles ou artificielles, grâce à l'amélioration de nos techniques et du matériel, se félicite notre homme. Après nos dégagements, nous offrons le plus possible d'espace aux plus belles tiges d'avenir. » Généralement, l'équipe de l'ETF intervient sur des chantiers sylvicoles entre 2-3 hectares et 5-15 ha. La PME a en permanence deux ou trois chantiers « sur le feu » et

consacre en moyenne deux, trois jours à chacun d'eux. Lorsque, parfois, un chantier exigeant en main-d'œuvre doit être mené à bien, l'entrepreneur trouve toujours

une solution. « Je propose à un ancien camarade de formation de venir travailler avec nous à la journée. » Xavier déclare subir, un peu, la concurrence de jeunes



Bastien est l'un des jeunes employés de Xavier. Il effectue ici un dégagement de régénération de chênes à l'aide d'une petite débroussailluse.

Cinq jeunes salariés à temps partiel

Tec Sylvi emploie, à temps partiel, cinq techniciens forestiers : Bastien, Benjamin, Guillaume, Gefrey et Dorian. Tous titulaires d'un Bac Pro, voire d'un BTS en gestion forestière, ces salariés sont âgés de 20 à 30 ans. Xavier les emploie selon les travaux à réaliser, leurs compétences, leurs préférences et leur

expérience. Polyvalents, deux voire trois de ses salariés peuvent prendre en charge tous les types de travaux sylvicoles proposés par son entreprise. Dans un souci de sécurité, en forêt, les employés de Xavier sont toujours au minimum deux. Souvent, ces techniciens dorment le soir à hôtel s'ils sont à plus

d'une heure et quart, une heure et demie de leur domicile. « Lorsqu'ils ne travaillent pas chez moi certains de mes salariés s'activent chez des agriculteurs ou des viticulteurs », indique l'entrepreneur de La Guerche, qui emploie également une 6ème personne, une secrétaire à mi-temps.



Xavier avec un autre de ses tracteurs et un broyeur. Ses tracteurs sont équipés de barres de guidage facilitant la création et l'entretien des cloisonnements sylvicoles.

autoentrepreneurs cassant plus ou moins les prix. « Ces autoentrepreneurs ne me concurrencent pas trop concernant les travaux sylvicoles, car le métier est dur, mais plus en ce qui concerne le martelage. »

Un entrepreneur consciencieux assez souvent « sur la brèche »

Dès qu'il le peut, l'entrepreneur se rend auprès de ses ouvriers pour contrôler les travaux et le respect des



Une petite partie du matériel utilisé par les salariés de l'ETF Tec Sylvi. Du petit matériel tel que : tronçonneuses thermiques ou électriques, taille-haies, pieds à coulisse.

règles de sécurité. En forêt, lorsqu'il n'est pas occupé ailleurs, il effectue lui-même des broyages, martelages, inventaires. « Lorsque je ne suis pas sur le terrain, je me charge de préparer des devis, des factures. Et j'effectue l'entretien de notre matériel, de nos véhicules dans mon garage de Tours. Je dois, de plus, m'occuper du volet commercial de ma PME, du relationnel vis-à-vis de ma clientèle. De son côté, ma secrétaire s'occupe de la comptabilité et de la gestion. Mon épouse travaille à l'extérieur, mais lorsqu'elle a un peu de temps, elle répond à des courriers variés. » Au-delà des gestionnaires et groupements forestiers, Tec Sylvi propose divers services aux particuliers. Des services tels l'aménagement de parcs, l'abattage d'arbres dangereux, l'élagage, la taille douce de formation. « Autrefois, j'avais des contrats d'entretien de parcs avec des propriétaires de Seine-et-Marne. Mais, actuellement, je n'en ai plus, regrette un peu l'entrepreneur. Par contre, nous réalisons encore des élagages de haies. » Par ailleurs, dans le département de la Vienne, Xavier possède une pépinière de peupliers d'environ trois hectares. « J'ai acheté cette pépinière, car à une époque, nous réalisions tous les ans moult plantations de peupliers. »

Durant l'hiver, des plantations variées souvent bienvenues

La plantation de peupliers constitue une activité complémentaire non négligeable. Durant l'hiver, elle permet à l'ETF de La Guerche de combler, en partie, sa baisse saisonnière d'activités sylvicoles. « Après avoir planté des peupliers, nous réalisons souvent les traitements, la taille de formation et l'élagage des plants les années suivantes », précise, avec satisfaction, le petit-fils de régisseur. Deux mois par an en moyenne, l'entreprise plante 10 000 à 20 000 plants de peupliers. Toujours en hiver, la plantation de 30 000 à 60 000 plants forestiers de feuillus et résineux occupe également l'équipe de l'entreprise, mais seulement durant un mois en moyenne. « Travailler sur l'arbre d'avenir et proposer des services complémentaires », telle est la règle d'or de Tec Sylvi et de son fondateur. Une règle, semble-t-il, gagnante en termes de chantiers réalisés depuis le lancement de l'ETF. Mais, pour se rendre dans les forêts concernées, les salariés de Xavier effectuent « 100 à 200 kilomètres par jour », générant d'onéreux frais de carburant et de péage. La rançon, en quelque sorte, du succès.

Jean-François Rivière ■

Le parc de matériels et le garage

Tec Sylvi dispose de quatre tracteurs forestiers Fiat et Valtra, de 100 à 140 ch, de six broyeurs Agrimaster ou Desvoys. « L'activité de broyage nous occupe trois ou quatre mois par an, au maximum. » Pour permettre à ses salariés de se rendre sur les chantiers forestiers, l'entreprise possède trois Renault Espace. Ces véhicules diesel d'occa-

sion, confortables et spacieux, bien adaptés aux longs trajets, permettent le transport du petit matériel : tronçonneuses, ébrancheuses, entre autres. Souvent, seuls deux sont utilisés au quotidien car le troisième est conservé comme véhicule de secours. L'entreprise de Xavier Raffin dispose, de plus, de petits matériels variés dont : une di-

zaine de tronçonneuses, des débroussaillieuses, des hoes forestières, marteaux forestiers, sécheurs et autres GPS. Situé à Tours, le garage de la PME - un ancien garage de réparation de matériel agricole - permet à l'entrepreneur d'entretenir et de réparer son matériel et ses véhicules, à moindre frais.

Salon des ETA. Vitaminez vos affaires!

Le Salon des ETA est l'unique salon d'affaires exclusivement dédié aux entrepreneurs de travaux agricoles et leur équipe.

Sur 30 000 m², les dirigeants des 200 marques exposantes vous présenteront leurs produits et matériels. De quoi faire le tour de tous vos besoins et vitaminiser vos affaires.

www.saloneta.com

Salon **ETA**
des
Entrepreneurs de travaux agricoles, ruraux et forestiers



Mercredi 4 et jeudi 5 décembre 2013 au Parc des Expositions de Laval (53).

Se battre pour se différencier

À l'occasion du Congrès national EDT de Châlons-en-Champagne, en mai dernier, une table ronde était organisée sur la thématique du développement commercial. Communiquer, transformer ses salariés en commerciaux, oser la transparence des prix, les témoignages ont été riches pour encourager les entrepreneurs à adopter une stratégie commerciale plus forte.

Il n'est pas rare que les entreprises de travaux répondent aux multiples demandes de leurs clients, y compris en dehors de leur domaine initial d'activité, comme par exemple en effectuant des travaux ruraux et environnementaux. C'est la conclusion d'une enquête menée par des étudiants d'AgroSup Dijon sur les usages non agricoles des tracteurs, présentée sur le Sima en février dernier. 60 % des entreprises qui avaient répondu à cette enquête réalisaient en effet des travaux hors de leur secteur d'origine, agricole ou forestier, essentiellement dans le champ de l'environnement.

Une offre plus diversifiée qu'il n'y paraît

Souvent, les entrepreneurs ne pensent pas à faire connaître publiquement les services qu'ils sont capables de rendre. Ces nouvelles offres s'adressent d'abord à la clientèle habituelle. Pourtant, elles sont une opportunité de rentabiliser un matériel sur une diversité de travaux. Il paraît donc nécessaire de bien identifier, pour faire savoir, au-delà du premier cercle, les compétences et le parc mis en œuvre pour ces prestations.

Justement, que font les entrepreneurs pour vendre leurs services et fidéliser leurs clients ? Font-ils de la prospection ? Quelles autres



Les intervenants de la table ronde « Développer et fidéliser sa clientèle », de gauche à droite : Pascal Gendrier, entrepreneur dans le Loir-et-Cher, Franck Fiszel, consultant en entreprise, Fadela Benabadi, directrice de l'agence Fargo, qui animait la rencontre, Régis Macé, entrepreneur dans les Côtes-d'Armor et Chantal Zimmer, directrice de la Fédération Française de la Franchise. « Dans notre métier, explique M. Macé, on attend que le téléphone sonne, et s'il ne sonne pas, on a des sueurs froides. Je suis d'avis que les échanges doivent se faire dans les deux sens, on peut aussi aller vers le client, via des démonstrations, des visites, des journées portes ouvertes. »

actions mettent-ils en œuvre, ou oseraient-ils mettre en œuvre, afin de renforcer leur notoriété ou se différencier ? « Il faut bousculer ses habitudes, assène Franck Fiszel, consultant en entreprise (Coach Europ) venu participer à la table ronde, car on n'est jamais à l'abri d'une bonne nouvelle ! »

Pousser les barrières

Régis Macé, lui, a osé. L'entrepreneur des Côtes-d'Armor, qui a repris l'ETA Gautier en 2002, était issu du monde de l'entreprise (Xerox). En devenant chef d'entreprise de travaux agricoles, il a bouleversé la façon de travailler de la société. Entre autres, il a rapidement équipé ses conducteurs de Pocket PC, remis à jour le listing clients et créé un listing de prospects. « Tout simplement grâce aux Pages Jaunes, j'ai établi une liste

des clients potentiels dans le secteur, et je leur ai envoyé un mailing. » Les réactions ont été vives de la part des entrepreneurs voisins : « ça ne se fait pas ». « Dans notre métier, poursuit M. Macé, on attend que le téléphone sonne, et s'il ne sonne pas, on a des sueurs froides. Je suis d'avis que les échanges doivent se faire dans les deux sens, on peut aussi aller vers le client, via des démonstrations, des visites, des journées portes ouvertes. »

« On est entouré de gens qui passent leur temps à nous dire que ce n'est pas possible, ce sont des tueurs d'idées, intervient alors Franck Fiszel. Si on n'ose pas, il ne se passe rien il faut pousser les barrières. » Utiliser ses réseaux, c'est le meilleur moyen d'aller chercher des clients. Et le plus simple, c'est d'abord d'utiliser ses propres clients. « Faites-



Franck Fiszel, fondateur de Coach Europ : « Il faut bousculer ses habitudes, car on n'est jamais à l'abri d'une bonne nouvelle ! »

leur dire que ça s'est bien passé avec vous, qu'ils sont satisfaits, et demandez-leur s'ils connaissent d'autres personnes que vous pourriez démarcher. Appeler des gens de la part de quelqu'un, c'est six fois plus facile.



La diffusion du catalogue des prestations de l'ETA Gautier a provoqué une véritable levée de boucliers en 2012. L'affichage des tarifs n'est, en effet, pas coutume chez les entrepreneurs. « Par contre, les clients, eux, ont été contents », déclare Régis Macé.

Quel risque prend-on à pousser la porte d'un client et à en ressortir immédiatement ? Aucun, on se retrouve, au pire dans la même situation ! »

Transformer ses salariés en vendeurs

Autre témoignage, celui de Pascal Gendrier, entrepreneur de travaux agricoles et ruraux dans le Loiret-Cher, qui mise beaucoup sur le contact direct. Il organise en effet des démonstrations, ponctuées de repas conviviaux, afin de remercier ses clients de leur confiance. « Je ne suis pas fan des sites internet vitrines, au final, ça ne ramène pas beaucoup de clients. Je trouve plus facile d'utiliser le contact humain. Par exemple, je pense à appeler les communes avant le feu d'artifice du 14 juillet, pour savoir si elles ont besoin de broyer l'herbe. »

M. Gendrier souligne l'importance, dans la relation avec les clients, des conducteurs : « Même si on est un bon gestionnaire, si on a un mauvais conducteur d'engins, ça ne sert à rien. » C'est pourquoi, chez lui, les employés bénéficient régulièrement de formations et participent aux décisions sur les travaux, ils sont impliqués un maximum dans la vie de l'entreprise.

« Rappelez-vous que les commerciaux de l'entreprise sont toutes les personnes en contact avec les clients », déclare

Frack Fiszel. D'où l'importance de savoir s'entourer. Et ne pas oublier d'être exemplaire vis-à-vis de ses salariés, savoir les féliciter, les former au contact client, faire le point au retour d'un chantier... tout cela participe au savoir être du chef d'entreprise.

Venue témoigner à la table ronde, Mme Zimmer, directrice de la Franchise, explique : « Dans le fonctionnement de l'entreprise franchisée, les techniques de fidélisation sont poussées à l'extrême, le client est au centre du dispositif. » Elle rappelle : « Le temps où le client venait vous voir est révolu. Dès que l'on a quelque chose à vendre, il faut une stratégie commerciale, c'est à vous de vous faire adopter par le client, de vous faire reconnaître avec une qualité de services et une offre loyale. La mise en place de stratégies de transparence commerciale, notamment tarifaires, pousse à la crédibilisation du métier, à la professionnalisation des acteurs et à adopter des comportements éthiques, moraux. Il ne faut plus simplement être bon, il faut être meilleur que la concurrence avec un client qui décide, est hyperinformé, exigeant. »

La transparence des prix

Pour se faire connaître, Régis Macé a abandonné l'achat de publicité dans les Pages Jaunes, qui lui coûtait

entre 6000 et 7000 euros par an, avec des retours difficilement mesurables. L'entreprise, qui a accueilli une stagiaire ingénieur, Louise, en 2012 (embauchée depuis) afin de l'aider à mettre en place la certification Iso 14001, en a profité pour la faire travailler également sur un véritable « catalogue de prestations » indiquant clairement le détail des tarifs. Le document a finalement été tiré à 2 500 exemplaires l'année dernière et il a été envoyé aux clients et aux prospects ciblés, dans un rayon de 20 km. Cet envoi, qui lui a coûté 4 000 euros environ (hors main-d'œuvre), a provoqué une levée de boucliers de la part de ses collègues entrepreneurs : « ça les a beaucoup gênés que j'affiche mes tarifs. Par contre, les clients, eux, étaient contents. Ils avaient enfin une base à laquelle se référer. »

La 2^{ème} édition du catalogue a été diffusée à près de 4 000 exemplaires. Suite à la consultation du document, certains clients ont modifié leur façon de raisonner et demandé à établir un contrat global sur l'année, afin de bénéficier d'une remise (NDLR : un pourcentage de remise, clairement indiqué sur le document, est accordé en fonction du volume des commandes ou d'un paiement sous 15 jours). L'entrepreneur précise : « D'habitude, le client attend de recevoir la

facture pour savoir combien il va payer. Désormais, il peut savoir où il va, il peut avoir un raisonnement sur l'année, ça le rassure. J'ai même deux gros clients qui sont passés au virement automatique. Ça pousse les clients à réfléchir aux travaux de A à Z. »

Autre conséquence, celle-ci inattendue, la parution du catalogue a permis à certains concurrents d'augmenter leurs tarifs. En interne, le document rend également service. Par exemple, quand un client téléphone : « On a tout de suite les tarifs sous la main, c'est un gage de professionnalisme », témoigne Régis Macé.

En conclusion, Frack Fiszel a averti l'auditoire : « Avant de chercher à fidéliser votre clientèle, il faut d'abord s'assurer qu'elle est au courant de ce que vous proposez. Et attention à ne pas vous battre uniquement sur le prix, sinon votre stratégie commerciale cloche. Par exemple, on ne conduit pas tous une Dacia, et on n'est pas tous chez Free. Un client trouvera toujours une entreprise dont les tarifs sont moins élevés. » Se battre pour se différencier, aller à la rencontre des clients et des prospects, « c'est l'entrepreneur qui sort qui s'en sort », a résumé Gérard Napias, président FNEDT, dans son intervention de clôture.

Valérie Bridoux ■

Moins d'accidents, mais toujours plus graves

Chaque année, l'utilisation de machines est à l'origine de nombreux accidents du travail dans les professions agricoles, forestières et des espaces verts. La MSA assure une veille constante sur les indicateurs statistiques spécifiques au risque machine. Une brochure, disponible sur le site web de la MSA, fait le point sur les 10 dernières années (2002-2011) de suivi de ces indicateurs.

« En 2011, les machines sont encore à l'origine de près d'un accident de travail sur cinq », c'est ce que révèle l'étude de la MSA. Ces chiffres, établis à partir des descriptions d'accidents déclarés et d'enquêtes sur les accidents mortels, portent sur les accidents de machines des salariés agricoles et aussi des entrepreneurs et exploitants non-salariés.

Le constat est toutefois encourageant : que ce soit pendant leur utilisation ou pendant leur entretien, les machines sont de moins en moins impliquées dans les accidents du travail. En effet, on dénombrait 14 804 accidents de machines en 2003, contre 9 453 en 2011, soit une baisse de 36 % en 10 ans.

Malheureusement, les indicateurs de gravité concer-

nant les accidents de machines sont en hausse ces dernières années. En effet, la durée moyenne d'arrêt de travail a connu une augmentation (+ 7 jours soit 12 %) depuis 2006 et il en est de même en ce qui concerne le taux moyen d'incapacité permanente partielle depuis 2009 (+ 18 %).

Les outils coupants motorisés continuent d'être la catégorie de machines la plus dangereuse. Le secteur des espaces verts, largement utilisateur de ces types de machines, dispose d'ailleurs de l'indice de fréquence des accidents de machine le plus élevé.

Ces différents constats suggèrent des pistes d'actions de prévention aussi bien au travers d'actions de



terrain que dans un cadre normatif et réglementaire.

V.B. ■

La brochure « Les risques liés aux machines agricoles en chiffres » est disponible sur le site : [http://references-sante-securite.msa.fr](http://references-sante-securite.msa.fr/references-sante-securite.msa.fr), rubrique Références en ligne/Matériel et équipements/Machines (rechercher par date d'édition : décembre 2012).

ENTREPRENEURS
ABONNEZ-VOUS

des Territoires MAGAZINE

MES COORDONNÉES

Société : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Tél. : _____ Fax : _____

E-mail : _____

MON ACTIVITÉ

Entrepreneurs de travaux agricoles
 Entrepreneurs de travaux ruraux
 Concessionnaires
 Centre de formation
 Entrepreneurs de travaux forestiers
 Entrepreneurs de travaux publics
 Constructeurs de matériel
 Autres : (préciser)

JE SUIS ADHÉRENT

au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires

Je m'abonne au tarif « spécial adhérents » pour 1 an (soit 8 numéros), au prix de 27 €

Je joins mon règlement par chèque bancaire à l'ordre des Entrepreneurs des Territoires

Je souhaite recevoir une facture acquittée

À retourner à Entrepreneurs des Territoires - 44 rue d'Alésia 75014 Paris - Pour tout renseignement : Tél. 01 53 91 44 98

JE NE SUIS PAS ADHÉRENT

au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires

Je m'abonne pour 1 an (soit 8 numéros) au prix de 49 €

Je joins mon règlement :

Chèque à l'ordre des Éditions Fitamant
Carte bancaire N° _____

Date de validité _____

Cryptogramme _____ (3 derniers chiffres au dos de votre carte)

Date et signature indispensables :

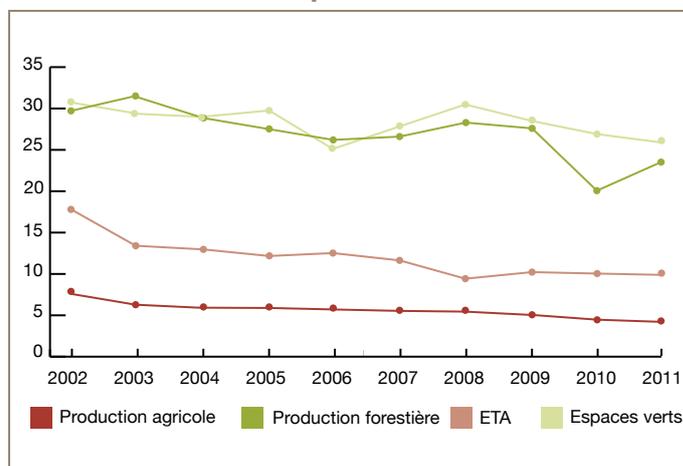
Je souhaite recevoir une facture acquittée

À retourner à Éditions Fitamant CS 62020 - 29018 Quimper Cedex Pour tout renseignement : Tél. 02 98 98 01 40

EDT74

Conformément à la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès aux informations vous concernant

Nombre d'accidents pour 1 000 salariés



Des indices de fréquence inégaux mais généralement en baisse. Depuis 2002, une baisse des indices de fréquence de tous les secteurs est constatée : - 47 % en entreprises de travaux agricoles (de plus d'une quinzaine à moins d'une dizaine d'accidents de machines pour 1 000 salariés).

En tant que salarié agricole,
AGRICA est pour moi bien plus
qu'un assureur.

Retrouvez
votre conseiller
AGRICA
au SPACE de Rennes
Hall 5 - Stand n°B54
du 10 au 13/09

Pour assurer ma protection

AGRICA est plus que
complémentaire

RETRAITE - PRÉVOYANCE - SANTÉ - ÉPARGNE



Intempéries, une année exceptionnelle

Après un printemps frais et pluvieux, les violents orages qui ont touché le Sud-Ouest, le Centre et le Nord-Est de la France au mois de juin ont causé des dégâts considérables dans les cultures. Par répercussion, les entrepreneurs sont également gravement touchés. Dans le Sud-Ouest, l'état de catastrophe naturelle a été déclaré mais pour le moment, les entrepreneurs en sont exclus.

Grotte de Lourdes noyée sous 1,40 m d'eau, routes submergées, évacuation d'habitants, les images resteront gravées dans les mémoires. Les orages de grêle et les pluies torrentielles qui se sont abattus dans plusieurs régions françaises, entre les 17 et 20 juin, ont fait suite à un hiver maussade et un printemps « pourri ». La facture des dégâts agricoles sera lourde : 500 millions d'euros, a estimé la FNSEA lors d'une conférence. « Il y a près de 300 000 hectares en France qui sont détruits, ou qui n'ont pu être semés » a déclaré son président Xavier Beullin le 20 juin dernier.

La France a connu cette année un temps maussade persistant, marqué par un déficit d'ensoleillement, des températures inférieures à la moyenne saisonnière et d'abondantes précipitations, selon Météo France. Elle a été traversée, en juin, par des fronts pluvio-orageux, parfois très violents, qui ont entraîné des inondations majeures dans le Sud-Ouest, mais aussi des dégâts liés à la grêle dans des vignobles de la région de Tours. Puis les orages, situés principalement dans le quart Nord-Est, ont surtout touché la Somme, l'Oise et l'Île-de-France. Les dégâts touchent une bonne partie de la France mais se



Dans la plaine de Nay, le 3 juillet, l'eau recouvre encore un champ de maïs, depuis le 18 juin.

concentrent principalement dans le Sud-Ouest : dans les Pyrénées-Atlantiques, dans les Hautes-Pyrénées, en Haute-Garonne et dans les Landes.

Une situation exceptionnelle dans le Sud-Ouest

Dans le Sud-Ouest les crues ont été exceptionnelles, en réponse à de violents orages survenus à partir du 17 juin. Que s'est-il passé exactement ? Dans les Pyrénées, les précipitations étaient excédentaires depuis octobre 2012, les nappes phréatiques pleines, les rivières affichaient donc déjà un puissant débit. Les crues ont été renforcées

par la fonte des neiges. Les pluies les plus fortes se sont situées au-dessus de Gavarrie, où la station a enregistré 162 litres/m² en 36 heures, l'équivalent d'une pluviométrie d'un mois et demi !

Dans les Pyrénées-Atlantiques, à Coarraze, l'entrepreneur de travaux agricoles Christian Caze, vice-président EDT 64, a été touché de plein fouet. Une grande partie de ses clients ont des par-



Parcelle inondée à Sonbrun (65), photo prise autour du 12 juin. « Les rendements seront, quoiqu'il advienne, très faibles cette année », déclare Régis Ducos, entrepreneur à Estirac (65).

celles en bordure du Gave de Pau. Suite aux orages celui-ci a subi une crue exceptionnelle et à certains endroits, son lit s'est même déplacé. « Chez un de mes clients, une parcelle de 20 ha a été touchée : 8 ha ont été emportés », déplore l'entrepreneur. Dans cette plaine, où on cultive du maïs, l'entrepreneur prévoit une grosse perte de chiffre d'affaires : « C'est une catastrophe, sur les quelques parcelles de maïs qu'on avait réussi à semer, ça ne pousse pas, les maïs font 10 cm de haut ! »

Ailleurs, dans les Hautes-Pyrénées, mêmes si les orages du mois de juin n'ont pas fait autant de dégâts, la situation n'est pas meilleure. Régis Ducos, entrepreneur installé à Estirac (65), témoigne : « Sur les 360 ha que je sème habituellement en maïs et en tournesol, seuls 300 ont été semés, certains dans de très mauvaises conditions. Sur le secteur, on a déjà dépassé la pluviométrie annuelle, qui est de 800 mm. J'estime ma perte à 80 ha. De plus, les rendements seront très faibles cette année, les clients ne pourront pas payer. » Même constat à Betpouy (65) pour Alain Cazajous. Dans cette région de polyculture-élevage, où le parcellaire est morcelé et hétérogène, l'entrepreneur de travaux agricoles a dû embaucher deux conducteurs d'engins de plus afin de réaliser la préparation du sol et le semis sur 70 ha en 4 jours, en profitant d'une fenêtre météo. « On a travaillé jour et nuit ! Les conditions ont été tellement mauvaises depuis cet hiver, j'ai essayé de m'adapter en remplaçant certaines parcelles de tournesol par du maïs, mais je ne sais pas ce que ça va donner. En attendant, je dois payer mes employés et mes charges. »

Des répercussions en chaîne

Jean-Claude Gasc estime que 5 % des surfaces n'ont pu être semées, et 5 à 8 % l'ont été « en forçant ». Mais l'entrepreneur de Montastruc-la-Conseillère, en Haute-Garonne, s'inquiète moins de cette perte d'activité que des répercussions du décalage dans le calendrier : « La récolte sera amputée de 40 à 50 % en raison des potentiels inférieurs des variétés tardives semées au printemps, lesquelles ne permettront pourtant pas de récolter avant novembre. Cela se traduira par un décalage des semis d'automne, et de nouvelles répercussions l'année prochaine. » Alors que prix, rendement et qualité se profilent à leur plus bas niveau, il pointe l'augmentation des coûts de récolte : « Il sera accru de 25 à 30 %, les postes carburant et main-d'œuvre étant très affectés par le salissement des parcelles. Il n'y aura probablement pas de frais de séchage, mais beaucoup de triage nécessaire. Et on retrouvera la folle avoine les années suivantes. » L'entrepreneur devrait commencer sous peu à battre les colzas ; certains devront être fauchés ou défoliés. Pour l'heure, il envisage, comme en 2008, de monter des chenilles afin de récolter sereinement les orges. Trop de moissonneuses se sont embourbées dans des zones où ça n'aurait dû être le cas.

Dans l'Aveyron, près de Rodez, l'entrepreneur Patrice Vergnes rappelle que, pour lui aussi, la situation est très difficile cette année. « Nous faisons de l'épandage de produits liquides et solides. Le sol est tellement humide depuis cet hiver que nous n'avons pas pu travailler. J'estime pour le moment que je vais perdre entre 20 000 et



© : P. Vergnes

Les mauvaises conditions font souffrir le matériel. Ici, en avril, à Montans (81), le tracteur de Patrice Vergne s'est retrouvé embourbé. Puis, la chaîne avec laquelle son client l'a tiré s'est cassée, endommageant le capot, les phares et le radiateur de refroidissement. Il a fallu une pelle de 20 tonnes pour l'en sortir.

25 000 euros de chiffre d'affaires en raison des annulations de chantiers. » De plus, dans ces conditions, la consommation de gazole augmente et le matériel souffre, voir ci-contre la photo de son tracteur endommagé. « Cette année, tout se cumule », déclare l'entrepreneur.

Se mobiliser pour obtenir des aides

Les pouvoirs publics ont déclaré l'état de catastrophe naturelle le 28 juin dans les secteurs les plus touchés. Des mesures d'indemnisation seront mises en œuvre, pour les agriculteurs et les éleveurs, dans ces régions avec la mobilisation immédiate du Fonds national de gestion des risques agricoles pour indemniser les pertes de récolte et les pertes de fonds. Les pertes seront constatées par les commissions d'enquête. Les exploitants pourront déroger aux

règles s'appliquant au titre de la conditionnalité des aides (BCAE) ainsi qu'aux obligations régissant les Mesures agro-environnementales.

Pour les exploitants et les entreprises agricoles, dont les entreprises de travaux (bien que la communication ne fasse pas explicitement référence à ces dernières), l'État a demandé la mobilisation du Fond de solidarité des crises (FSC) de la MSA (report d'échéances, prise en compte des situations les plus difficiles). Depuis l'automne dernier et l'enchaînement des intempéries (Aquitaine, Pas de Calais, Ouest, Aube, Marne et maintenant Sud Ouest), malgré les rappels, la communication de la rue de Varennes ne fait référence qu'aux exploitants à propos du FSC.

Dans les départements, les préfets ont créé des cellules de crise. Les Directions départementales des terri-

Réunion des entrepreneurs sur Innov-Agri

La Fédération nationale et les Unions régionales EDT du Sud-Ouest invitent, le mercredi 4 septembre à partir de 14 heures, tous les entrepreneurs du Grand Sud-Ouest à une réunion sur le salon Innov-Agri. La réunion fera le point sur la situation du secteur et des propositions à faire à l'État, aux banques et à la MSA, à la suite des inondations et des intempéries sur les entreprises de travaux.



© : Thierry Suiire, Sud-Ouest

Le 21 juin, le ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll est venu constater les dégâts provoqués par les orages et la crue du Gave de Pau à Nay (64) chez des agriculteurs : M. Cazajous (à droite du ministre sur la photo) et son fils (à gauche du ministre). L'entrepreneur Christian Caze était présent également, le ministre lui a assuré que : « Tout sera mis en œuvre, même pour les entrepreneurs. »

parler de notre situation de prestataires de services. Il m'a assuré que tout sera mis en œuvre, même pour les entrepreneurs. » À l'heure où nous terminons d'écrire ces pages, aucune autre annonce officielle n'a été faite. En attendant, M. Caze ne reste pas inactif, puisqu'il a pris rendez-vous avec le Crédit Agricole « pour demander un report des échéances de remboursements d'emprunts, qui prendraient également en compte les intérêts, sur un an », ainsi qu'avec la MSA « pour demander une prise en charge des cotisations sociales pendant un an ». Il a également rendez-vous, le 26 juillet, avec le préfet, « Une manière de se rappeler au bon souvenir de M. Le Foll. ».

toires centralisent les dossiers. Le recensement des pertes est en cours auprès des entreprises.

Mais, les entrepreneurs se mobilisent pour qu'on ne les oublie pas. Ainsi, Chris-

tian Caze, qui s'est retrouvé sur l'itinéraire du ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll le 21 juin dernier, ne baisse pas les bras. « J'étais parti jeter un œil sur les parcelles recouvertes d'eau, j'ai

rencontré un de mes clients qui attendait sous la pluie. En fait, il attendait l'arrivée du ministre. Celui-ci venait, en effet, pour constater les dégâts. Quand M. Le Foll est arrivé, j'en ai profité pour lui

Valérie Bridoux ■

Caruelle

PLUS DE PERFORMANCE & CONFORT

OLYMPIA 600S

CADRE DE RAMPE
EXCLUSIF

CIRCULATION
CONTINUE C-BC

RAMPE
3 BRAS ALU

NYMPHEOS FRONT CAB

CABINE
PANORAMIQUE

MOTEUR
STAGE IHR

RÉGULATION
BUS CAN IZ-eBerry

Le Caruelle 02 38 68 16 40

Sedima : les distributeurs prennent le pouls du secteur

La conférence annuelle du Syndicat National des Entreprises de Services et Distribution du Machinisme Agricole s'est déroulée le 27 juin dernier dans un contexte de relative stabilité de la demande. Mais le besoin de compétences s'exprime une nouvelle fois, et la maîtrise de la trésorerie doit progresser.

Désormais présidé par Raphaël Lucchesi, le Sedima a exposé ses futures orientations et axes de travail : mise en place d'indicateurs visant à évaluer la santé financière des entreprises, échanges avec l'Éducation nationale pour répondre à la problématique du recrutement, communication à destination des banquiers ou du grand public pour faire connaître les métiers... Autant d'actions qui visent à accompagner une demande toujours élevée.

La voix des concessionnaires

Le Sedima se mobilise « à une période où la profession rencontre des difficultés à satisfaire ses besoins en recrutement ». Le syndicat évalue les besoins, analyse l'offre de formation et mesure son adéquation avec les besoins des entreprises du secteur. Plus d'un tiers des distributeurs envisagent de procéder à des embauches en 2013, particulièrement dans les services administratifs. Mais nombre d'entre eux déplorent le manque de main-d'œuvre spécifiée et qualifiée. Le syndicat développe actuellement le CQP « Technicien de maintenance en matériels agricoles » (en alternance) pour répondre à ce besoin. Il était aussi partie prenante de la rénovation du BTS TSMA (ex BTS Agroéquipements).

Situation économique : l'heure de la consolidation

Le moral des entreprises de distribution s'est dégradé au début de l'année 2013, près d'un tiers envisageant une baisse de leur activité après un premier trimestre teinté d'optimisme. Les prises de commandes se maintiendraient davantage pour les matériels d'occasion, les équipements d'élevage neufs étant à l'inverse très impactés. Mais en matériels neufs comme d'occasion, les stocks accrus du début d'année devraient cependant diminuer. Les entreprises de la distribution pointent des situations de trésorerie délicates : 31 % la jugent en dégradation, contre 14 % en amélioration depuis le début de l'année (enquête de conjoncture juin 2013 menée sur les 4 premiers mois de l'année).

Les trois quarts des entreprises maintiendront pourtant un stock de pièces de rechange important. Selon les prévisions, la vente de pièces de rechange affichera une tendance haussière après être demeurée stable. Par ailleurs, un tiers des distributeurs anticipe une hausse des prestations d'atelier dans la seconde partie de l'année, quand seuls 15 % s'attendent à une baisse.

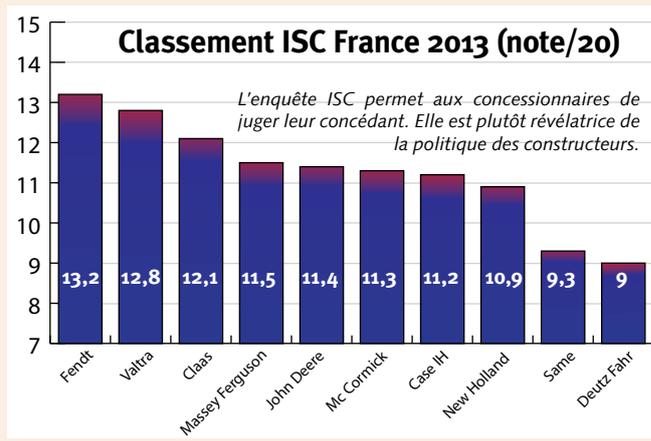
G. Le Gonidec ■

Enquête ISC : les concessionnaires notent leur tractoriste

L'enquête ISC permet à chaque concessionnaire d'analyser les atouts et points faibles de son concédant. Basée sur 29 points à caractère non concurrentiel, elle juge les services informatiques mis à disposition, leur coût, la formation des techniciens, les supports de communication et la publicité, les délais de paiement, ou encore le respect de l'autonomie du concessionnaire. Si le Sedima rappelle que « les faiblesses ou forces constatées (...) ne traduisent aucune valeur d'une marque ou d'un réseau auprès du client final », on peut tout de même estimer que la relation client-concessionnaire est affectée par les rapports de ce dernier avec le concédant.

Au classement général français 2013, le groupe Agco (Fendt, Valtra et Massey Ferguson) pointe en tête avec trois des quatre premières places. La médaille de bronze revient à Claas. John Deere et Mc Cormick poursuivent ce classement, avant les marques du groupe CNH puis Same Deutz-Fahr. Si les premiers affichent une note élevée pour une majorité de critères, Mc Cormick tire parti d'une politique favorable, sur laquelle les suivants font à l'inverse défaut. John Deere, Case IH et New Holland sont ainsi pénalisés par de fortes exigences concernant les délais de paiement ou l'autonomie dans les décisions. Le groupe Same Deutz-Fahr aura, quant à lui, subi sa faible aide à la formation et à la promotion des produits.

Il existe également une enquête ISC européenne, menée dans 9 pays dont les résultats s'avèrent particulièrement hétérogènes d'un pays à l'autre.



À Madrid, les entrepreneurs européens dessinent leur avenir

L'assemblée générale 2013 de la Ceettar (Confédération européenne des entrepreneurs de travaux agricoles, ruraux et forestiers) a eu lieu cette année à Madrid, les 19 et 20 juin. L'occasion de faire un tour de table des préoccupations d'actualité des entrepreneurs venus échanger et rencontrer leurs homologues européens.

[Madrid, Espagne] « Nombre d'entre vous ont des soucis liés aux bouleversements climatiques de ces dernières semaines. Ils ont entraîné des retards énormes dans les implantations des cultures et les travaux divers. » Dans ses propos d'accueil, Gérard Napias, le président de la Ceettar et de la FNEDT, fait allusion à la météo capricieuse de l'année 2013. Puis, c'est au tour des deux organisations espagnoles coorganisatrices de cette réunion (Asemfo et Amaco-Anesa, lire EDT Mag' n° 70) d'accueillir les délégués venus de toute l'Europe. La réunion de Madrid rassemble en effet pas moins de 40 participants de 12 délégations venues principalement d'Europe de l'Ouest, mais aussi d'Europe de l'Est (Pologne, Slovaquie). « *L'Espagne compte plus de 18 millions d'hectares de surfaces boisées, ce qui la place juste derrière la Suède et la Finlande en Europe* », déclare ensuite Miguel Ángel Duralde Rodríguez, le président d'Asemfo (Asociación Nacional de Empresas Forestales), qui ajoute que la forêt espagnole a le deuxième taux d'expansion au monde, après la Chine, avec une moyenne de 260 000 ha de plus par an. Puis Eduardo Caballero Escribano de l'association Amaco-Anesa, qui regroupe les entrepreneurs de travaux agricoles espagnols, a sou-



Une quarantaine de délégués de douze pays se sont réunis pendant deux jours à Madrid.

haité à son tour la bienvenue à l'assemblée en rappelant que son président était retenu en Andalousie où la moisson bat son plein.

Nouvelle impulsion

Après avoir rappelé les grandes lignes de la précédente assemblée générale qui s'était tenue à Bratisla-

va (Slovaquie) en juin 2012, Éric Drésin, le directeur de la Ceettar, a présenté le rapport d'activité 2012-2013. Les trois chantiers prioritaires de l'association restent la concurrence déloyale, la libre circulation des machines et les travaux forestiers. « *La première priorité de la Ceettar pour les derniers mois a bien été celle de la meilleure prise en compte des entrepreneurs dans la politique agricole commune pour les années 2014-2020, l'objectif est aussi la suppression des distorsions de concurrence entre la prestation de service et les coopératives qui bénéficient d'aides de la Pac pour les investissements en équipements* », affirme Gérard Napias.



Éric Drésin (à gauche) présentant le rapport d'activités 2012-2013, aux côtés de Gérard Napias et Klaus Pentzlin (président de la BLU, la fédération allemande des entrepreneurs de travaux agricoles).



Simo Jaakkola, président de l'ENFE.

Au niveau de la libre circulation des machines, la première phase d'un dialogue a eu lieu au printemps entre la Ceettar et la Cema, l'organisation européenne des constructeurs de machines agricoles. Initié par l'association néerlandaise Cumela, ce dialogue porte sur la sécurité des tracteurs agricoles et les améliorations potentiellement utiles pour les autres usagers de la route.

Quant aux travaux forestiers, Éric Drésin souligne l'amélioration de la représentation de la Ceettar auprès des instances communautaires et une collaboration approfondie avec l'ENFE (European Network of Forest Entrepreneur). La présence active à Madrid de Simo Jaakkola, à la fois président de l'ENFE et directeur adjoint de l'association fin-

landaise des entrepreneurs de travaux forestiers Taffec, est un symbole évident de cette évolution. Outre une meilleure reconnaissance des entreprises de travaux agricoles et forestiers en Europe, le plan de travail 2013-2014 a pour objectif de donner une nouvelle impulsion à la Ceettar.

« Nous avons besoin d'anticiper davantage nos problèmes au niveau européen et de revoir nos méthodes de travail », lance Éric Drésin à l'assemblée. L'objectif étant, entre autres, d'améliorer les flux d'informations entre les niveaux européens et nationaux et d'améliorer la communication de la Ceettar, tant en interne qu'en externe. Enfin, l'amélioration de la représentativité est une autre priorité de la Ceettar, les démarches entreprises en 2012 ayant permis à l'organisation de s'élargir au Luxembourg et aux entrepreneurs de travaux agricoles espagnols, tandis que des contacts ont été pris avec les organisations représentatives des entrepreneurs d'Irlande et de Finlande, toutes deux invitées à la réunion de Madrid. Une approche de la jeune fédération des entrepreneurs autrichiens est par ailleurs en cours avec l'aide de l'organisation allemande BLU, tandis que des contacts sont entamés en Suisse avec « Lohnunternehmer Schweiz ».

Prévention des risques et dialogue social

La matinée du 20 juin a été consacrée à la prévention des risques et au dialogue social, la Ceettar ayant à nouveau reçu cette année un soutien financier de la Commission européenne pour un projet portant sur ces questions. Les actions prises en Espagne dans ces domaines ont été présentées par José Ayala Jimenez de CC. OO. Alimentaria, organisation ayant permis à la Ceettar de rentrer en contact en 2013 avec Eduardo Caballero Escribano de l'association Amaco-Anesa. Les initiatives prises dans le traitement des semences ont été présentées par Sylvain Ducroquet de l'Emsa (European Mobile Seed Association). La prévention des risques par des systèmes collectifs de management de PME a ensuite été présentée par Sophie Demazure de Peri G. Jean-Pierre Klapuch, de Réseau Projective, a quant à lui présenté le rapport intermédiaire visant à développer et harmoniser tant le dialogue social, que les pratiques en matière de formation, au sein des entreprises de services ruraux européennes. La Finlande a complété ce panorama avec une présentation de Simo Jaakkola sur la prévention des risques dans les entreprises de travaux forestiers en Finlande.

Échanges européens

Mais au-delà de l'assemblée générale de la Ceettar, la réunion de Madrid est une excellente occasion pour ses membres de communiquer sur leurs actions et ainsi mieux se connaître. « 2012 a été très difficile pour les agriculteurs et les entrepreneurs, du fait de mauvaises conditions climatiques, et les conséquences se font sentir en 2013 avec notamment des trésoreries plus tendues », affirme Jennifer Bowler Bsc, executive officer de l'association nationale des entrepreneurs de travaux agricoles anglais (Naac). Créée en 1897, l'association re-

groupe environ 400 membres d'horizons divers : travaux agricoles, unités mobiles de fabriques d'aliment ou de traitement de semences, élevage... « Notre principal problème est l'accès au financement de la part des banques et nous espérons pouvoir aider nos membres grâce à la Ceettar », explique ensuite Richard White, de l'association irlandaise FCI Ireland, qui regroupe 140 entrepreneurs. « La Finlande compte environ 1 500 entrepreneurs forestiers, qui sont des petites PME réalisant un chiffre d'affaires annuel de plus de 700 millions d'euros », précise pour sa part Simo



Le groupe des délégués en visite au château de « Castilla de la Mota », 150 km au nord de Madrid, avant de visiter l'entreprise Pita.



SOMMET DE L'ÉLEVAGE

2 000 animaux
1 250 exposants
80 000 visiteurs

2-3-4
OCTOBRE
2013



**Le rendez-vous européen
des professionnels de l'élevage**

www.sommet-elevage.fr

www.facebook.com/sommet.elevage

Tél. +33 (0) 4 73 28 95 10 - info@sommet-elevage.fr



Bent Juul Jorgensen, directeur de l'association danoise des entrepreneurs de travaux agricoles (Danske Maskinstationer og Entreprenører).

Jaakkola de l'association finlandaise Taffec, qui regroupe également des entreprises de travaux publics.

« Depuis deux semaines, un arrêté royal et ministériel impose la mise en place d'une nouvelle plaque d'immatriculation pour les tracteurs agricoles », affirme ensuite Johan Van Bosch, secrétaire national de l'association belge Agro-Service, qui ajoute que ces arrêtés comportent de nombreux points flous et prévoient entre autres des contrôles techniques périodiques. Toujours dans le domaine de la circulation des machines, Claes Jönsson, président de l'association suédoise LSM, signale une initiative intéressante de son organisation qui a initié, au printemps, une réunion entre l'administration, les syndicats d'employeurs et une université agricole, dans le but de mieux cerner les risques liés à la circulation des engins agricoles sur les routes.

« Notre association regroupe 50 entreprises de travaux forestiers, soit 75 % de toutes les entreprises de travaux et services forestiers espagnoles, et l'une de nos priorités est la biomasse », explique Arancha

López de Sancho, gérante de Asemfo. Cette dernière a lancé en 2009, avec l'aide du ministère de l'Agriculture espagnol, un centre de production et logistique de plaquettes de bois situé à Lozoyuela au nord de Madrid. « Ce centre pilote a prouvé qu'il était viable en 2012 et qu'il pouvait être répliqué en 400 autres endroits en Espagne », explique la gérante de l'Asemfo, qui mentionne que ce projet a été présenté comme une référence lors du dernier congrès forestier espagnol, ayant eu lieu à Vitoria, du 10 au 14 juin.

Enfin, la rentabilité des entreprises de travaux agricoles a également été abordée à Madrid avec une intervention remarquable de Bent Juul Jorgensen, directeur de l'association danoise des entrepreneurs de travaux agricoles (Danske Maskinstationer og Entreprenører). Cette dernière propose à ses membres un service et des journées de formation, avec pour objectif une optimisation de leurs résultats économiques et de leur rentabilité.

Philippe Caldier ■

Visite française à Elmia Wood

Une délégation française de professionnels de la forêt, composée, entre autres, de représentants d'organisations professionnelles, d'exploitants et d'entrepreneurs de travaux forestiers, a profité du voyage organisé par Euroforest* pour se rendre en Suède sur le grand salon Elmia Wood près de Jönköping.

Le salon Elmia Wood est une référence mondiale. Des forestiers de tous les pays se retrouvent en Suède et on peut y voir tous les produits, tous les services, l'ensemble du matériel présent dans les différents pays. Ce salon est idéal pour découvrir les innovations : 530 exposants, 54 215 visiteurs en 4 jours. Chacun a pu voir dans son domaine les évolutions qui l'intéressait. Samedi 8 juin, Euroforest a bénéficié de son partenariat avec les organisateurs d'Elmia Wood pour organiser des rencontres avec des entrepreneurs et des gestionnaires.

Visite d'une scierie

Ce fut l'occasion de visiter une scierie du groupe Rörvik et de découvrir une autre dimension, une organisation bien différente de ce que l'on peut connaître en France. La scierie, de taille modeste pour la Suède, traite 300 000 m³ de bois ronds par an, uniquement en pin. D'autres scieries du groupe traitent l'épicéa.

L'approvisionnement se fait depuis les forêts appartenant au groupe lui-même et en négociant avec les propriétaires publics, de l'église ou privés. Les cubages et réceptions qualité se font à l'arrivée à la scierie par un organisme de contrôle indépendant composé à la fois de propriétaires et de scieries.



La délégation française, composée de représentants d'organisations professionnelles, d'exploitants, d'entrepreneurs de travaux forestiers, de mécaniciens, de négociants de bois de chauffage et même d'un architecte bois et d'un constructeur bois, a profité du voyage organisé par Euroforest pour se rendre en Suède sur le salon Elmia Wood.

Tous les bois sortis de la scierie sont séchés à 18 %, voire 12 % pour l'export vers l'Asie.

Le coût des bois entrés scierie est élevé compte tenu de la rude concurrence sur les achats de matières premières. La ressource manque et la scierie ne tourne pas à plein régime.

Le constat en parcourant les forêts est celui de

peuplements bien suivis, où toute la ressource est exploitée, chaque parcelle parcourue régulièrement. Toute la production est sortie de forêt, les bois de charpente bien sûr, les bois de trituration et le bois énergie. On est bien loin de la forêt française qui ne récolte que 60 % de la production annuelle.

Rencontre avec un gestionnaire

Une responsable de la société Holmen a expliqué à la délégation française que chaque acheteur traite 50 000 m³ de bois par an. De quoi faire rêver les techniciens français qui ne mobilisent guère plus de 20 000 m³ annuels. Bien sûr, le contexte est différent.



Du 5 au 8 juin, Jönköping, en Suède, accueillait le principal salon mondial dans les domaines de la sylviculture et de l'exploitation forestière.

Elmia Wood est un lieu idéal pour découvrir le matériel forestier.



© : Euroforest

La surface moyenne des propriétés est de 50 ha en Suède, quand elle est de 4 ha en France. De plus, seules trois essences principales sont traitées : l'épicéa, le pin, le bouleau, alors que, sur notre territoire, nous exploitons une dizaine d'essences différentes.

Témoignage d'entrepreneur

Un entrepreneur de travaux forestiers indépendant, Stéfan, est ensuite venu présenter son entreprise. Il emploie 4 personnes et travaille avec un porteur et une abatteuse Gremo (cette dernière disposant de deux têtes, une petite et une grosse) et une pelle. Il a un seul client, la société Sydved, pour laquelle il réalise les coupes d'amélioration et les coupes rases, les fossés, pistes, places de dépôts. Il travaille en deux postes sur

l'abatteuse et produit en moyenne 2 000 m³ par mois pour un temps de travail de 2 500 heures. Ses chantiers moyens sont d'un volume de 700 m³ (dans le nord de la Suède les chantiers sont encore bien plus importants, d'une moyenne de 2 000 m³). Son prix moyen abattu est de 8,82 euros, il varie selon une grille prenant principalement en compte le volume moyen pour l'abattage, la distance de débardage et le volume hectare pour le débardage. Les charges sont importantes, notamment pour le gazole, qui n'est pas détaxé, et qui revient donc au prix du « blanc » en France. Ses machines sont en principe renouvelées tous les 3 ans. Comme en France, les conditions météo sont pénalisantes ces dernières années, avec du gel rendant les sols impraticables en hiver.

Bientôt Euroforest 2014

Pour Richard Lachèze, directeur du salon Euroforest, ce fut l'occasion de nombreux contacts. Les grandes marques attendent le salon en France, les 19, 20 et 21 juin 2014, pour présenter leurs nouveautés. Des marques non présentes sur les éditions précédentes assurent de leur participation, car le marché français les intéresse de plus en plus. La marque Eco Log viendra présenter ses abatteuses et porteurs avec des avancées techniques intéressantes. Monsieur Wion espère même présenter ce qui est aujourd'hui un prototype : le porteur équipé de deux paniers avec moteur sous un des paniers. Cette conception permet une excellente répartition des charges et une meilleure préservation des sols.

Alliant performance et préservation de l'environnement, c'est ce type d'évolution qui peut faire avancer notre filière exploitation. D'autres marques comme Komatsu, présentaient des améliorations techniques, notamment le porteur équipé d'une suspension sur la cabine. Cet élément de confort pour les chauffeurs semble satisfaire la profession qui reconnaît que les porteurs secouent fortement les chauffeurs. Komatsu, fort de ce nouveau porteur et d'autres machines, fera un retour remarqué à Euroforest.

Des pépiniéristes de Belgique pensent aussi participer au grand salon de Saint-Bonnet-de-Joux pour présenter leurs productions, notamment les plants en godets. Le pralin de la société Pralumus sera lui aussi présenté en France à l'occasion d'Euroforest. Le domaine du bois énergie était très largement représenté et donnera là encore l'occasion à Euroforest de présenter de nouveaux broyeurs et déchiqueteuses qui espèrent bien intégrer un marché français en forte expansion.

Richard Lachèze,
Euroforest ■



VÉHICULES DE TRANSPORT ROLLAND

16 FAMILLES ET PLUS DE 100 MODÈLES

CHOISISSEZ LE VÔTRE SUR WWW.REMORQUEROLLAND.COM

DÉCOUVREZ LA NOUVELLE GAMME ROLLFORCE

REMORQUES ROLLAND

Tél. 02 98 85 13 40
Fax: 02 98 21 38 15
info@remorquerolland.com

Controlled Traffic Farming : la durabilité en bonne voie

Une gestion localisée du trafic intraparcellaire ouvre la voie à la suppression. Les principes du CTF sont éprouvés sur tous les continents : ils conjuguent contraintes spécifiques et solutions globales.

Pour maîtriser la compaction des sols, la pratique la plus répandue consiste à répartir les charges sur l'ensemble de la surface au moyen de pneumatiques larges. Si toute la surface n'est pas impactée par le trafic (80 à 90 %) les opérations culturales sont définies comme si tel était le cas. La profondeur et l'intensité du travail du sol pourraient pourtant être limitées sur ces zones indemnes, afin d'effectuer de conséquentes économies. Mais, à l'heure où les technologies embarquées sur les matériels sont légion, il paraît encore techniquement difficile d'envisager moduler le travail du sol. Une réflexion est donc née dans la tête de pionniers : localisation du trafic = localisation du tassement = localisation du décompactage. Le travail du sol profond ne serait dès lors exigé que dans ces seules voies de circulation, ainsi qu'en fourrière.

Aux origines du « CTF »

Apparu en Australie dans les années 1980, puis éprouvé simultanément par quelques pionniers en Amérique du Nord et au Royaume-Uni, le « Controlled Traffic Farming » est aujourd'hui expérimenté par plusieurs agriculteurs européens. Paradoxalement, le CTF a émergé dans des pays où la problématique du « coût du foncier », l'intensité du trafic intraparcellaire, ou encore le niveau des rendements ne plaident pas forcément en faveur d'une gestion localisée du tassement. Ces pays ont toutefois en commun d'intégrer la problématique du coût de production avant celle du rendement.

En Europe, les Pays-Bas ou l'Angleterre ont été pionniers ; en raison de successions culturales éprouvantes pour le premier, de sols très argileux et de fenêtre météorologiques étroites pour le second. Mais c'est aujourd'hui le déploiement de la technologie d'autoguidage RTK qui met cette pratique à la portée d'un maximum d'exploitants.

Des répercussions sur l'ensemble des paramètres

Le CTF agit sur les principales conséquences de la compaction des sols : baisses de la réserve utile, du drainage et de la température des sols, augmentation de la consommation de carburant, moindres pénétrations des racines et mise à disposition des



Le Controlled traffic Farming est né il y a plus de 30 ans. La technique se développe aujourd'hui avec l'offre de systèmes de guidage.

Le CTF ou « trafic dirigé » vise à concentrer sur des passages définis, l'ensemble du tassement lié aux engins. Ceux-ci empruntent donc systématiquement les voies prévues à cet effet ; lesquelles seront alors exploitées ou non.

Quelques chiffres

Le premier passage cause 75 % de l'augmentation de densité du sol.

Une zone compactée demande un effort multiplié par 2 à 2,5

En système conventionnel

En travail du sol intensif, jusqu'à 90 % de la surface est impactée par la circulation des engins. En semis direct, cette valeur reste élevée : environ 60 % de la surface est impactée.

En trafic dirigé (CTF)

En culture légumière, la surface impactée passe de 21 à 13 % avec un CTF en voie de 3,20 m, la densité de 440 000 à 528 000 plants par hectare (de 30 à 36 rangs espacés de 230 mm). En utilisant un porte-outils en voie de 9,60 m, ces valeurs passent à 6 % et 587 000 plants/ha, soit un gain de surface utile de 33 % par rapport à la méthode conventionnelle (désormais 40 rangs espacés de 320 mm).

Source : Duiker, 2004 ; Chan et al., 2006, Godwin, 2006.

éléments nutritifs. Au final, un impact important sur les rendements et les marges d'exploitation.

Les voies délibérément compactées permettraient dans un premier temps de limiter la consommation de carburant, la rotation du pneumatique demandant un moindre effort sur sol dur.

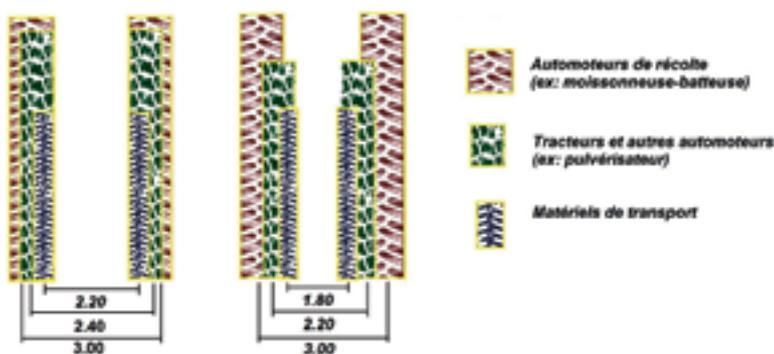
La diminution de la densité du sol, s'il n'est plus soumis au tassement, entraînera ensuite une baisse de la consommation de carburant estimée entre 25 et 35 %. Rappelons que plus un sol est travaillé, plus il nécessite d'énergie : c'est un cercle vicieux.

La localisation du trafic entraîne, par ailleurs, une diminution de l'érosion et une augmentation de la réserve utile du sol. L'expérience de Clay Mitchell, spécialiste américain, démontre qu'un sol cultivé de façon traditionnelle absorbe 5 mm de précipitations par heure. Dans les voies de circulation CTF, il cite le chiffre de 10 mm. Mais en dehors de ces voies, le sol pourrait absorber 100 mm par heure ! Les études scientifiques mettent également en avant un meilleur réchauffement du sol (lié à sa porosité) ainsi qu'une augmentation de la microflore du sol (Chamen, 2011).

Au final, un accroissement du rendement de 10 à 15 % est mis en avant par les professionnels qui ont pu expérimenter cette technique en Europe. Mais c'est davantage les gains de consommation liés à l'absence de travail profond et à une moindre résistance du sol, plus de 30 % selon ces mêmes protagonistes, qui constitueront le meilleur argument en faveur du CTF.

Mise en œuvre : plusieurs stratégies

Plusieurs stratégies peuvent être mises en place pour concentrer le trafic. Certains professionnels pratiquent déjà, sans le savoir, ce que les spécialistes nomment « CTF saisonnier ». Par exemple en s'imposant de rouler systématiquement dans les traces de la moissonneuse-batteuse lors de la récolte. Toutefois, il est nécessaire d'aller beaucoup plus loin pour bénéficier des avantages du système. Théoriquement, l'ensemble du tassement devrait être concentré sur une zone aussi étroite que possible. Deux exigences principales se manifestent.



Deux méthodes parent à l'exigence d'une voie unique : à gauche, il s'agit de rouler dans les traces principales en optimisant la largeur totale. À droite, la voie n'a pas été modifiée mais la surface impactée sera supérieure.

Les outils du CTF

Les élargisseurs de voie

Pour atteindre la voie désirée, les tracteurs et matériels tractés nécessitent d'être modifiés. Si l'artisan local est souvent retenu pour concevoir des pièces spécifiques (élargisseurs de pont, entretoises spécifiques...) certains constructeurs saisissent les attentes. C'est le cas de John Deere, qui a déjà intégré au catalogue d'options un kit d'entretoises permettant aux tracteurs des séries 7000 et 8000 d'atteindre les 3 mètres.



Les porte-outils



Ils ont dans un premier temps été fabriqués en Angleterre par les pionniers du CTF. Leur largeur est basée sur la largeur des planches en cultures légumières (3,20 m généralement) ou sur un compromis entre surface impactée et aisance de déplacement en céréales (9 à 12 m). Un concept de porte-outils WS (pour « wide span », soit grande portée) est actuellement développé par Asalift en collaboration avec la ferme de Jens Kjeldahl (Sams, Danemark).

Le guidage RTK

Le guidage RTK a été d'un grand apport pour le CTF. Son intérêt réside moins dans la précision obtenue que dans sa répétabilité, avec la possibilité de parcourir très exactement les mêmes voies de circulation d'une année sur l'autre. Un traçage est toutefois conservé par la majorité des exploitants pour parer à toute éventualité.

Le guidage actif des outils

Appelé « active tracking » ou « implement steer », le guidage des outils s'impose dans les pentes. Il repose sur une seconde balise RTK fixée à l'outil, couplée à l'essieu directeur ou à des disques de guidage. Le tracteur peut alors garder un guidage de base.



Horsch et Orthmann proposent de tels kits à installer sur les outils de travail du sol et semoirs ; lesquels tirent parti des solutions développées par Trimble (TrueGuide) et Autofarm (AFTracker).

L'essieu à voie variable

La voie des outils doit bien entendu être adaptée, dépassant les limites fixées par le code de la route. Solution : le recours à un essieu télescopique. C'est, par exemple, le cas du transbordeur Horsch Titan 34 UW, dont la voie varie en continu de 2,10 à 2,66 m (largeur totale de 3 à 3,56 m avec pneumatiques 900/60 R 32).

La rallonge de goulotte

Pour permettre aux moissonneuses-batteuses de vidanger leur trémie sans que les bennes ou transbordeurs ne quittent les voies de circulation, il est nécessaire que la longueur de leurs goulottes soit presque égale à la largeur de travail. Des extensions - parfois proposées par le constructeur - doivent donc être installées. Parade trouvée par Oztec en Australie : un tapis adapté sur le transbordeur vient chercher le grain sous la sortie de goulotte.



La première exigence est liée à la largeur de travail des outils. Pour permettre une circulation sur les mêmes voies quel que soit le travail réalisé, un multiple doit être défini. Il devra idéalement correspondre aux largeurs de rampes des principaux pulvérisateurs.

Exemples :

- travail du sol et semis sur 6 m, récolte sur 12 m, pulvérisation et épandages sur 24 ou 36 m.
- travail du sol et semis sur 8 m, récolte sur 8 m, pulvérisation et épandages sur 24 ou 40 m.

Seconde exigence : adapter l'ensemble des engins à une seule et même voie. Inévitablement celle du plus large véhicule utilisé, souvent la moissonneuse-batteuse. Mais en Europe, les déplacements routiers fréquents et les voies communément utilisées pour les véhicules d'épandage ou de pulvérisation font émerger deux autres stratégies. En dehors de l'Europe, les constructeurs ou exploitants rivalisent pour concevoir des automoteurs adaptés à la largeur de référence : 3 mètres.

Horsch va mettre en œuvre le CTF sur une exploitation de 3 300 hectares située en République Tchèque. Envisageant une voie de 3 m et une largeur

de travail de 6 (travail du sol en terrains argileux) ou 12 m (barre de coupe de 12,20 m, cueilleur 16 rangs, automoteur de pulvérisation 36 m), le constructeur pense diviser par cinq la surface compactée, mais aussi diviser par trois la surface non semée du fait du jalonnage.

Peu d'impasses techniques à franchir

Si les pionniers du CTF ont dû définir par eux-mêmes les moyens à mettre en œuvre, l'ensemble des impasses techniques sont aujourd'hui presque levées (voir encadré). Les largeurs des outils sont adéquates, les épandeurs affichent une maîtrise correcte de la largeur de travail, le guidage par GPS assure la précision d'intervention et sa répétabilité d'une année sur l'autre, les goulottes des moissonneuses-batteuses sont - presque - assez longues. Des porte-outils de grande largeur, suffisamment polyvalents à défaut d'être avantageux lors des déplacements routiers (malgré un gabarit de 2,50 m lié au transport en long), refont alors surface.

Car la question des déplacements routiers se pose désormais. Le CTF a des conséquences sur le gabarit des matériels et leurs déplacements sur la voie publique. Mais le pneumatique large n'a plus forcément sa place : il ne s'agit pas de limiter le tassement, mais de l'orienter. Toutefois, les conséquences sur la planéité des parcelles se feront davantage sentir, avec la formation de buttes liées aux passages successifs des outils (solution : décentrer l'attelage d'un demi interrang) ou encore d'ornières profondes. Si elles ne doivent pas forcément être décompactées - leur but reste de fournir un maximum d'adhérence au tracteur - un placement réfléchi de ces voies de circulation devra limiter le risque d'érosion.

Les gains, et plus tard...

« À l'avenir, le coût croissant du foncier pourrait orienter des exploitants vers le CTF. Toutefois, les zones vallonnées ou parcelles de petite taille constitueront probablement des freins » juge Stéphane Proust, responsable marketing de Horsch en France. La raréfaction des ressources énergétiques plaidera aussi en faveur d'une localisation du trafic. Dans le cadre du projet « Efficient 20 » visant à réduire la consommation d'énergie de 20 % à l'horizon 2020, l'Union Européenne a placé le CTF parmi les 8 axes prioritaires (sur 32 listés dans son rapport). La note attribuée à ce système, lors de l'identification des axes prioritaires, suggère une amélioration de l'efficacité énergétique de 40 à 45 %. Localiser le travail du sol est déjà une évidence pour beaucoup, comme en témoigne l'explosion du strip-till. Pour le supprimer, il convient désormais de localiser le trafic dans les parcelles. Pour répondre aux objectifs de durabilité, le Controlled Traffic Farming donne l'assurance d'être sur la bonne voie.

G. Le Gonidec ■

Plantes compagnes : quand l'union fait la force

L'idée d'associer le colza fait aujourd'hui son chemin chez les agriculteurs conventionnels, après avoir convaincu les « TCSistes » et les exploitations bio. Fait révélateur : le conseil et la distribution s'emparent également de ce dossier. Mais qu'attendre réellement des plantes compagnes ?

La nature a horreur du vide. Les cultures associées constituent une réponse de choix aux exigences de durabilité formulées dans le projet agro-écologique du ministère de l'Agriculture : réduction de l'emploi des produits phytosanitaires et réduction du recours aux intrants, notamment à la fertilisation minérale.

Accompagner plutôt que lutter

Implanté derrière une céréale (exemple : la traditionnelle rotation blé-orge-colza), le colza concentre des problèmes majeurs : forte sensibilité aux défauts de structure, besoins en azote souvent insatisfaits en raison de la dégradation des pailles du précédent ou de la saison, sensibilité aux ravageurs tels que les limaces, ou bien concurrence avec des adventices (dont graminées) liée au semis précoce et à la potentielle absence de couverture totale du sol avant l'hiver. L'implantation simultanée d'une culture associée permettrait d'agir sur l'ensemble de ces spécificités.

Les semenciers (Jouffray-Drillaud, Caussade Semences, Sem-Partners ou Axéreal) s'intéressent aujourd'hui à ce marché qui pourrait croître de façon très importante au cours des prochaines années. Philippe Gratadou, directeur Semences chez Jouffray-Drillaud, constate la satisfaction des distributeurs et des agriculteurs après le lancement d'un mélange associant vesce commune, vesce pourpre et trèfle d'Alexandrie. « Il faut dire que les résultats techniques sont là : 10 à 15 % de gain de rendement, soit jusqu'à 3 quintaux par hectare, couplé à une réduction de l'utilisation des intrants. »

Quelles espèces ?

« Un cahier des charges précis doit être défini : aptitude à couvrir le sol sans concurrencer la culture, sensibilité au gel et minéralisation rapide pour une excellente restitution au colza en sortie d'hiver », ex-

plique ce spécialiste. Le Cetiom (Centre technique interprofessionnel des oléagineux et du chanvre) teste actuellement trèfle, vesce pourpre, lentilles, fenu-grec ou encore gesse. Elles ont pour point commun d'être gélives, laissant libre champ au colza après avoir stocké l'azote et aidé la crucifère par l'action structurante de leurs racines. Le gel sera d'autant plus efficace que la culture associée aura atteint un stade avancé en janvier. Vesce commune et trèfle sont ainsi écartés car le gel n'a pas une action suffisante jusqu'à cette date, à partir de laquelle elles peuvent retrouver de la vigueur. Fabien Driat, entre-

preneur dans l'Aube, a banni les graminées : « *trop consommatrices en eau et azote.* » Il note aussi un effet dépressif lié à l'allélopathie*.

Si les semenciers offrent des « packs » simplifiant le travail de sélection, nombreux sont ceux qui préfèrent constituer leur propre recette. « *Je n'achète jamais de mélanges de semenciers, explique l'entrepreneur aubois. Il y a toujours quelque chose qui me déplaît dedans. Dont le prix, systématiquement.* » Il prévoit d'utiliser le trio féverole-gesse-lentilles avec le colza qui sera implanté à la fin de

l'été au semoir monograin. Il s'agira d'une première pour lui, malgré sa solide expérience avec les couverts végétaux.

De l'implantation dépend le rendement

Par l'utilisation du semoir monograin, Fabien Driat se réserve la possibilité d'effectuer un binage ultérieurement. Les plantes compagnes seront en effet semées sur la ligne de semis. Le strip-tiller maison déposera les semences sur le rang. « *Elles seront déposées un peu profondément ; de quoi garantir une faible concurrence à la levée* », remarque Fabien Driat. Car le colza doit démarrer plus vite que la légumineuse.



Les légumineuses accompagnant le colza jouent un double rôle : fourniture d'azote quasi-permanente et concurrence vis-à-vis des agresseurs.

Entrepreneur en Charente, Marcel Fortin profitera d'un déchaumage léger pour recouvrir les semences de plantes compagnes, épanchées individuellement juste avant le semis du colza. L'association constituée de féveroles, lentilles et tournesol (respectivement 60, 15 et 10 kg/ha) suit une culture de pois.

La réussite de l'association colza-plantes compagnes est donc fortement liée à son implantation. Le semis sera idéalement simultané, et effectué 5 jours avant la date habituelle (mais pas avant le 15 août). Il est primordial de prendre en compte la taille et le poids des graines afin d'assurer la stabilité du mélange en trémie : il faut privilégier une seule semence, à défaut de mélanger suffisamment de calibres différents. L'idéal est de peu remplir la trémie et d'effectuer le semis des espèces compagnes sur le rang, sans toutefois dépasser 40 plantes par mètre linéaire. Si le semoir dispose de deux trémies (ou plus), le semis peut alors se faire sur le rang et en interrang. « Selon moi, il faut tout semer sur la ligne, ou tout en interrang. Les bénéfiques tiennent beaucoup à la complémentarité des systèmes racinaires, qui doivent donc être proches. Je suis plus sceptique sur les bandes alternées » précise Gilles Sauzet, chercheur au Cetiom.

Des bénéfiques avérés

Outre des gains indéniables sur le plan de la fertilisation azotée, les cultures associées permettront parfois de diminuer les indices de fréquence des traitements (IFT) et les quantités d'insecticides. La pratique s'exprime mieux en semis direct qu'en techniques simplifiées et en labour, pour lesquels le travail du sol déclenche des levées d'adventices et une décomposition des pailles momentanément nitrophage.

Côté rendements, les résultats du Cetiom donnent l'avantage aux cultures associées en sols argilo-calcaires, alors qu'il y a peu de différences en sols limono-argileux. Mais la marge directe est systématiquement supérieure, de 5 à 10 % selon le type de sol. À près de 1,10 euro/uN hors application, l'économie d'azote, à laquelle il faut associer les bénéfiques écologiques, pourra compenser seule le coût de la semence (environ 45 euros/hectare).

La technique est à réserver aux parcelles qui n'ont pas une pression d'adventices trop élevée (le levier est insuffisant, un herbicide post-levée sera compliqué à mettre en œuvre) et qui n'expriment pas de défaut de structure. Tout facteur pénalisant le colza serait potentiellement aggravé par la culture associée, qui prendra alors le dessus. À chacun d'expérimenter sur une bande de la largeur du pulvérisateur, en soignant la qualité d'implantation. Mais un point est d'ores et déjà validé : chez les plantes aussi, l'union fait la force !

G. Le Gonidec ■

(*) Allélopathie : tout effet direct ou indirect, positif ou négatif, d'une plante (micro-organismes inclus) sur une autre, par le biais de composés biochimiques libérés dans l'environnement.

L'apport des plantes compagnes

Fertilisation / fourniture azotée

Si la biomasse en sortie d'hiver est inférieure en colza associé, elle devient supérieure au stade floraison, malgré 30 unités apportées en moins au printemps ! En 2012, le Cetiom a ainsi mesuré un indice de nutrition azotée supérieur : les colzas associés avaient absorbé 20 unités supplémentaires. Cette année, les essais menés par Gilles Sauzet confirment l'économie de 30 unités d'azote. Elle s'ajoute à l'intérêt apporté par l'assurance d'une fourniture permanente, sans rupture. L'association limite donc les faims d'azote, et permet d'exprimer ou stabiliser le rendement (respectivement en sols superficiels et profonds).

IFT

Les cultures associées, idéalement en mélange pour couvrir parfaitement le sol, entrent en compétition avec les adventices dont elles limitent ainsi l'émergence. Selon les années, cette concurrence s'exprimera avec les géraniums. « Cette année va nous permettre d'objectiver notre discours : après 4 années favorables, l'aspect concurrence a mal fonctionné en 2013 avec des levées tardives : gestion des adventices et sensibilité au gel ont évolué » explique Gilles Sauzet, spécialiste des plantes compagnes au sein du Cetiom. L'association permettra parfois une limitation du désherbage automnal, et une réduction des doses d'herbicides antidicotylédones au printemps. « Mais il ne faut pas compter dessus pour supprimer totalement le désherbage », remarque également Fabien Driat, entrepreneur dans l'Aube. Le désherbage devra s'effectuer à doses réduites, et tenir compte de la sélectivité. Le choix des espèces tient aussi au développement des maladies. Attention aux crucifères dans les rotations de colza : certaines, telles les moutardes, favorisent hernies et nématodes.

Agresseurs

Dans la plupart des parcelles étudiées par le Cetiom, les légumineuses semblent aussi limiter les populations d'insectes ravageurs, notamment les pontes de charançon du bourgeon terminal. La culture associée perturbe l'action des agresseurs par son odeur, sa couleur ou sa proximité physique (elle complique le vol des ravageurs aériens). « Mais il en va de même pour les insectes : les bénéfiques sont modérés durant les années à croissance lente », nuance Gilles Sauzet.

Qualité

Ce facteur est plus souvent étudié dans les associations céréales-légumineuses. La régularité de disponibilité en azote permet ici de maximiser le remplissage des grains et, par-dessus tout, leur taux de protéines.

Quelle envolée pour la menue paille ?

Pour répondre à la demande ou susciter l'intérêt de leurs clients, les entreprises de travaux sont de plus en plus nombreuses à s'équiper de récupérateurs de menue paille. Principalement utilisée en tant que litière, la méthanisation semble constituer un autre débouché d'avenir.

Utilisée naguère dans l'alimentation du bétail ou dans l'habitat (torchis), la menue paille, tombée en désuétude, a retrouvé ces dernières années un regain d'intérêt, stimulé par la sortie du premier récupérateur français conçu dans les Ardennes. Composé de grosses pailles hachées, de petites pailles, graines, grains cassés, graines d'adventices, glumes, glumelles et barbes, on prête bien des atouts à ce résidu de récolte, pour l'élevage toujours (alimentation, litière), mais aussi comme apport de biomasse pour les chaufferies bois et la méthanisation. Outre le récupérateur, des outils connexes ont été créés pour gérer au mieux les chantiers de récolte. Plusieurs systèmes de récupération existent aujourd'hui. Deux constructeurs, Thiérart et Thiévin, commencent à jouer des coudes sur ce marché émergent. Comme toute technique innovante, les entrepreneurs s'y intéressent de près. Si la récupération de la menue paille demeure encore une activité de niche, elle pourrait prendre plus d'ampleur, dans un contexte où les énergies renouvelables ont le vent en poupe.

Thiérart mise sur le sur-mesure...

« Notre force c'est notre bureau d'étude, on ajuste le récupérateur comme un pied dans une chaussure », affirme Grégory Sciacaluga, pdg de la

société Thiérart. Ce constructeur ardennais (Le Châtelet-sur-Retourne) croit dur comme fer dans la menue paille, il lui a même dédié un site internet. Si le premier récupérateur qu'il a commercialisé en 2008 (inventé et breveté par l'entrepreneur Alain Bon ; voir aussi encadré) fonctionnait sur un seul modèle de moissonneuse, il est désormais doté d'un système tout hydraulique et s'adapte à tous les modèles. « *On prend les cotes chez le client* », ajoute-t-il. Le principe est le suivant : à la sortie des grilles, deux vis verticales transfèrent la matière première dans une trémie montée à l'arrière de la moissonneuse, stockée dans un caisson puis basculée en bout de champ. Quasiment 100 % de la menue paille est ainsi exportée, limitant les repousses (un facteur à constater sur plusieurs années). Compris entre 30 000 et 35 000 euros avec système hydraulique, le prix peut cependant être un frein, d'autant plus si on y ajoute le montage à 5 900 euros. Mais le constructeur assure qu'il est possible de le faire soi-même.

... et diversifie sa gamme

Pour faire face à la concurrence naissante et proposer une plus large palette de prix, Thiérart a mis au point d'autres outils : la turbine dite « à double étage », un système à deux souffleries côte à côte, créant une dépression pour expulser la matière pre-



« On peut installer jusqu'à 22 m³ de caisson pour des largeurs de coupes de 10 à 11 m max », rapporte Grégory Sciacaluga (Thiérart). Le caisson se décline en version toilée et tôle (de 800 kg à 1 100 kg à vide).



Le rendement moyen avec un récupérateur serait de 1,6 t/ha. Blé, orge ou avoine, toute récupération de céréales est possible.



Schéma de l'andaineur de menue paille, nouveauté 2013 du fabricant Thiérart. Il permettrait de projeter 100 % de la menue paille sur l'andain, adapté aussi aux rafles de maïs.

mière. Si, à 9 000 euros, le prix est nettement moins élevé, la finalité de l'outil est restreinte au dépôt de la menue paille sur l'andain, dont seulement 50 % sont exportés, le reste étant éparpillé au sol. Dernier né de la gamme, prêt pour la moisson 2013, l'andaineur de menue paille est l'outil de moyenne gamme à 15 000 euros, un sous-ensemble en fait du récupérateur avec caisson. « Cette fois, 100 % de la menue paille peut être exportée sur l'andain », précise Grégory Sciacaluga. Comme le récupérateur, il est également adapté aux rafles de maïs. Le fabricant veut éveiller les multiples intérêts dans les différentes régions de France. Pour l'heure, ses principaux clients se situeraient dans le Grand Ouest. Selon le fabricant, plus de 80 récupérateurs à caissons seraient commercialisés à ce jour.

Thiévin met le turbo

Le Turbopaille, c'est l'outil proposé par le fabricant de Loire-Atlantique, Thiévin. Si le système, dont les premiers prototypes sont sortis il y a trois ans (conçus là encore par un entrepreneur de travaux agricoles, Bertrand Robert (Soreta)), a connu la fragilité des premiers pas, en particulier avec des problèmes de bourrage, le constructeur ligérien en sort une nouvelle version. Celle-ci serait mieux adaptée aux machines à très haut débit, pour des largeurs de coupes allant jusqu'à 9 m. « La turbine est plus puissante pour un diamètre d'aspiration passant de 350 à 500 mm », explique Olivier Thiévin. Comme autre nouveauté, une option de visualisation est proposée via des capteurs posés au niveau de la turbine, afin de repérer d'éventuels corps étrangers ou risques de bourrages, ainsi qu'une alarme. Avec la menue paille envoyée sur l'andain, le constructeur affiche une augmentation globale du volume de paille de 20 à 25 %. « C'est l'objectif premier du Turbopaille, ce que recherchent 80 % de nos utilisateurs, le second intérêt étant la récupération des mauvaises graines pour limiter les repousses », explique-t-il. La possibilité d'orienter

L'Entonn'Up récupère à la perfection

Inventé et breveté par Alain Bon, l'Entonn'Up est fabriqué en Vendée par l'Atelier 3T de Laurent Thomir depuis 2008. « C'est un système d'entonnoir monté sur une presse, dans lequel un godet peut verser la menue paille laissée en bout de champ ; dans ce cas le pressage est fait en poste fixe », explique ce dernier. L'Entonn'Up a été mis au point pour limiter au maximum les pertes de menue paille laissée au champ. Dans un mode de pressage classique, où la presse chevauche un andain, les pertes de menue paille seraient de l'ordre de 10 %, selon le constructeur. Comptez 4 heures pour le montage ou le démontage du système. Le fabricant conseille au client d'installer l'Entonn'Up à demeure sur une petite presse qui serait dédiée à la menue paille. Son prix : 16 500 euros. Une dizaine de modèles auraient été commercialisés à ce jour. www.atelier3t.com



De la rafle de maïs à la menue paille

Ce récupérateur est avant tout dédié à la rafle de maïs par l'entreprise landaise Lafargue Bio Énergie, qui a conçu une chaudière à biomasse pour sécher le maïs. Via une soufflerie, les rafles montent dans le caisson par son tapis incliné à 45° (autonome en énergie par un groupe électrogène embarqué). Le rendement serait de 2 t/ha. Les rafles peuvent alimenter des chaudières à biomasse ou être méthanisées. « Nous visons les entreprises de travaux, les Cuma ou de grosses exploitations », explique Éric Lafargue. À 90 000 euros HT, la machine devrait évoluer vers une possible récupération de la menue paille. <http://cob-harvest.com/accueil.php>



Une remorque pour la menue paille



Pour récupérer la menue paille derrière le système Thiévin (le Turbopaille), la société Agri-Structures dans l'Essonne, a conçu une remorque dédiée il y a 3 ans. « Avec un fond mouvant et l'ouverture de la porte arrière, la remorque utilise le concept d'une benne à céréales ; il faut un distributeur hydraulique qui soit libre sur la moissonneuse ou bien en ajouter un », explique Dorian Blot, d'Agri-Structures. Un système d'essieux et de roues directrices confère à la remorque praticité et confort d'utilisation. Celle-ci enjambe l'andain sans changer les habitudes du chauffeur, assure le fabricant, et possède une capacité de remplissage de 20 m³ (1,2 t à vide) qu'il est possible de visualiser avec une option caméra. Comptez 13 500 euros HT pour la remorque + 1 200 euros pour le système hydraulique. www.agristructures.fr



Le Turbopaille permet d'augmenter son volume de paille. La menue paille peut aussi être éparpillée au sol avec l'ajout d'un éparpilleur pour une situation de récolte classique. De ce fait, l'outil peut demeurer en permanence sur la moissonneuse, quel que soit le type de prestation. On peut néanmoins le démonter très facilement (en 5 minutes) par un système « push-pull » assure son constructeur. Le montage nécessite plusieurs heures.

l'expulsion de la menue paille permet également de la récupérer dans une remorque. La société Agri-Structures en a conçu une, utilisée avec le système Thiévin (voir encadré). Pour le Turbopaille, compter de 8 000 euros à plus de 12 000 euros, si on ajoute des fonctions hydrauliques.

Quels avantages à récupérer la menue paille ?

Pour les entrepreneurs il s'agit d'ajouter de la valeur à leurs prestations de récolte, auxquelles peuvent s'associer divers travaux (pressage, transport, stockage éventuel). C'est aussi une stratégie pour fidéliser de nouveaux clients. « Considérez 5 à 10 % de temps supplémentaire à la moisson pour la récupération », estime Camille Rio, technicien à la ferme expérimentale de Grignon dans les Yvelines (AgroParisTech, Inra) qui possède un récupérateur (Thiéart) depuis 2008, dans le cadre du programme de recherche Grignon Énergie positive.

Pour les agriculteurs, l'intérêt est à la fois économique et agronomique. « Actuellement, on voit surtout un débouché de la menue paille en litière pour volailles ; à Grignon on l'incorpore aux aliments bœufs et génisses et au champ ; les repousses ont été limitées et nous faisons un déchaumage de moins, mais il ne faut pas voir le récupérateur de menue paille comme l'outil miracle contre les adventices, prévient le technicien. On peut cependant l'inclure dans un itinéraire technique de désherbage mécanique, notamment en bio. Je conseille aussi son utilisation en méthanisation ». Notons que la récupération est possible en vrac, bottes rondes ou carrées mais le pressage offre un gain de place de 10 à 15 %. Pressée, la menue paille est plus lourde que la paille (+10 %).

Quel intérêt en méthanisation ?

La menue paille aurait d'excellentes qualités méthanogènes, un point mis en avant par les constructeurs. « Plus la teneur en matière organique est importante, mieux c'est ; avec 88 % de matière sèche, la menue paille est plutôt bien placée et un certain nombre de producteurs s'interrogent en effet sur la possibilité de la méthaniser », explique Nathalie Viard, chargée de mission méthanisation à Trame, qui anime l'association des agriculteurs méthaniseurs de France (AAMF). La menue paille donnerait un volume moyen de 400 m³ de biogaz/t de matière fraîche, contre 120 m³ pour le maïs, rapporte la technicienne. Mais ce volume est à relativiser selon différents facteurs : nature des céréales (380 m³ pour le blé, 440 m³ pour l'avoine...), conditions de récoltes, forme de valorisation, rendement... Agriculteur méthaniseur dans les Vosges, Silvère Adam l'utilise d'abord en litière (blé, orge) et en alimentation (colza) pour ses bovins. « La menue paille est parfaite en litière car très absorbante, alors je l'incorpore au digesteur en fumier ou lisier et j'en suis très satisfait », explique-t-il. Son volume de biogaz serait de

321 m³/t de fumier, celui-ci avec un taux de 25,5 % de MS. Selon lui, la menue paille ingérée brute par le digesteur nécessiterait plus d'énergie pour être transformée en méthane, son taux de matière sèche étant plus important. Ce producteur récolte près de 600 t de menue paille sur ses propres cultures (il compte un rendement de 1 t/ha). Au nord de la Meuse, l'éleveur Éric Doyen souhaite récupérer la menue paille pour ses bovins et son unité de méthanisation, mais il n'a pas encore trouvé de moissonneuse équipée dans son secteur.

Techniquement, c'est du tonnerre

« La menue paille, j'y crois », assure Jérôme Guillon, entrepreneur près de Vitré (35). Après divers essais, il a opté pour un récupérateur Thiérart qu'il juge le mieux adapté à des régions humides comme la Bretagne. À l'orée de projets, il réfléchit aux meilleures options de conditionnement et de stockage pour récupérer un produit fini et l'orienter de manière optimale vers des filières. Son voisin Louis Taligot, s'il a eu quelques déboires avec la première version du Turbopaille, devrait persister dans ce sens. « Nos clients s'y intéressent, mais on ne doit en aucun cas être freiné dans les récoltes, car nos fenêtres météo sont très courtes pour intervenir », explique-t-il. Selon lui, le choix d'un récupérateur n'aurait pas été idéal non plus, car bon nombre de ses interventions ont lieu sur des petits parcellaires où ce matériel ajouterait encore à l'encombrement de la machine.

En revanche Nicolas Corbineau, en Vendée, en est à son 2^{ème} récupérateur après deux saisons. « Techniquement, c'est du tonnerre, sans bourrage, et les clients sont de plus en plus réceptifs ; j'en ai déjà une vingtaine, pour près de 600 ha », constate-t-il. Il a adapté un système de déflecteurs permettant de projeter la menue paille sur l'andain, porte du caisson ouverte pour satisfaire tous types de demandes. « Attention aux risques de champignons et de moisissures sur terre humide », prévient-il néanmoins. L'entreprise a elle-même effectué le montage de l'outil avec un soutien technique, mais reconnaît une certaine complexité à le faire soi-même. Récupération + pressage, Nicolas Corbineau estime un coût de revient de 50 à 60 euros/t, précisant que la poussière générée par la menue paille a nécessité d'optimiser le système de nettoyage de la presse (une MF 2170XD). Dans le Maine-et-Loire, l'entreprise Bataridière a choisi le Turbopaille qu'elle contribue à améliorer, avec la mise en place d'un système hydraulique indépendant. « Dans nos régions d'élevage nous avons tout intérêt à récupérer la menue paille sur l'andain vu le prix intéressant de la paille, de plus elle fait une excellente litière et retourne au champ en fumier pour fertiliser les sols, c'est parfait », précise Vincent Bataridière. L'entrepreneur a déjà équipé la moitié de ses 8 batteuses et fait près de 1 400 ha de récolte la saison dernière.

Frédéric Ripoché ■



Plus de polyvalence

Avec ma Fliegl:

- Je comprime l'ensilage
- Je transporte le fumier et les céréales
- J'épands le compost et le fumier
- Je souffle et transborde la plaquette de bois

Tout cela, en toute sécurité ...








REMORQUE À FOND POUSSANT - L'ORIGINAL
www.fliegl.com

Fliegl France, Tél: 02 40 54 52 22
Email: service@fliegl-france.com

NOUVEAU

FliZAFFRAMI

Coupe Tournesol avec BROYEUR DARCUT

6 et 7.40m





75, RD 820 (ex RN 20)
31790 SAINT-JORY
T: +33 (0)5 34 27 38 27
info@dcma-dario.com

Big ballers : des solutions pour accroître le service rendu

La presse à haute densité n'aura pas beaucoup évolué depuis son avènement. Actuellement, elle se dote d'équipements technologiques liés à la traçabilité. Pourtant, d'autres pistes existent afin d'accroître son service rendu.

L'organisation des chantiers de récolte de paille implique de nombreux acteurs. Andainage, pressage, regroupement puis transport des bottes exigent ainsi le recours à une main-d'œuvre conséquente, et pas toujours formée. Pourtant, des solutions techniques permettraient de regrouper ces opérations autour du seul big baller. Alors que la campagne débute, arrêtons-nous sur quelques-uns des dispositifs du marché.

Un andaineur devant la presse

L'optimisation du chantier de pressage implique souvent l'emploi d'un andaineur pour regrouper et reformer des andains qui seront ainsi plus facilement digérés par la presse. Un tracteur et un conducteur sont alors requis pour emmener l'andaineur. Pourtant, l'andainage simultané est rendu possible par plusieurs équipements.

L'andaineur monté en position frontale, à l'image du V-Twin de Elho, constitue une première solution. Ce positionnement impacte toutefois la maniabilité de l'ensemble ainsi que la visibilité depuis la cabine. Un montage arrière - entre tracteur et big baller - est possible en retenant le TransAnd NR 90 fabriqué par CN Nadal. Basé sur le même principe, à savoir l'andainage par râteaux, il se distingue par un traitement doux du fourrage et l'introduction limitée de pierres dans l'andain. « Ce sont les deux gros inté-

rêts », explique Wandrille Foucher, de la société Résolution (66) qui le commercialise dans l'Hexagone. Inventé en 2006, l'andaineur TransAnd NR 90 permet le regroupement du fourrage sur une largeur de 7,80 à 9,40 m (modèles 780, 875 et 940). Le régime de rotation des peignes atteint 70 tr/min, et un réglage hydraulique de la hauteur de travail assure son efficacité.

Dans la Vienne, Jean-Jacques Roux a investi en 2012 dans cet andaineur, jusqu'alors utilisé en version traînée : « C'est un système ancestral, repris plusieurs fois mais qui n'était pas toujours adapté à nos débits de chantier. Aujourd'hui, il répond aux problèmes de pierres ou de pertes de feuilles en luzerne. » L'entrepreneur se dit satisfait de la qualité de ramassage, et très confiant concernant la fiabilité grâce aux entraînements hydrauliques, ce qui constituait la condition pour installer l'andaineur sur une presse.

Andainer et presser : un compromis ?

Adapté sur la presse lors d'un séjour dans les ateliers du constructeur espagnol, le TransAnd est aussi disponible en version traînée sur chariot. « La plupart des acheteurs prennent le chariot aussi, remarque Wandrille Foucher. Le démontage s'effectue soi-même avec le télescopique, assez rapidement » poursuit-il. Cette polyvalence participera à



Le TransAnd de l'espagnol CN Nadal permet d'effectuer simultanément andainage et pressage, libérant un tracteur et son conducteur.



Entraîné hydrauliquement, l'andaineur Nadal peut être démonté relativement facilement par son utilisateur. L'installation initiale s'effectue toutefois dans l'atelier du constructeur espagnol.

Krassort : du confort pour le conducteur, du dégagement pour le pick-up

Le constructeur allemand Krassort est surtout connu en France pour son broyeur Special Cut, qui s'intègre parfaitement aux presses Claas Quadrant 2200 à 3400. Doté de 90 couteaux, celui-ci fournit des brins de paille d'une longueur théorique de 15 mm, quand les brins de 20 mm produits par le système Claas Fine Cut à 49 couteaux sont encore excessifs. Pourtant, Krassort propose un autre équipement, actuellement commercialisé uniquement en Allemagne, faute de demandes en France. Celui-ci atténue les coups de piston, grâce à ses deux vérins d'amortissement. Leur course de 280 mm (140 + 140) permettrait aussi aux presses de franchir les obstacles (ex : entrées de champ), sans risquer de détériorer le pick-up et l'unité d'alimentation. Lors des longues journées de pressage, nul doute qu'un tel équipement aura une influence positive sur le confort du conducteur et sa fatigue.



Pas encore commercialisé en France, le dispositif d'amortissement conçu par Krassort joue un double rôle : optimiser le confort et augmenter la capacité de franchissement.

la rentabilisation de l'équipement, qui coûte environ 35 000 euros en comptant le transport vers le lieu d'adaptation.

Les deux bras disposant de trois râteliers chacun sont entraînés hydrauliquement, exigeant un débit hydraulique de 45 l/min. Ils sont efficaces de 10 à 15 km/h ; l'éventuel impact de cette vitesse relativement limitée sur le débit de chantier est à mettre en perspective des économies de personnel/matériel. Leur hauteur de transport (selon les modèles de 3,95 à 4,55 m) pourra aussi s'avérer problématique lors des déplacements : risque de collision avec des branches ou, pire, les lignes électriques et ponts.

Il existe alors, à l'autre bout de la chaîne, et dans le cas où les aspects évoqués précédemment s'avèrent problématiques, un autre moyen de réduire les moyens mis en œuvre sur chantier : l'installation d'un groupeur de bottes. Ses protagonistes annoncent une réduction de 50 % du temps de ramassage des bottes, et mettent en avant la

Le nouvel outil de votre rentabilité



En vidéo sur
www.norem.fr

VSV

VÉHICULE SERVICE VIABILITÉ

Jusqu'à 3 outils utilisables simultanément.
Particulièrement économe en carburant.
Capable de collecter la biomasse.
Naturellement stable et ergonomique.
Opérationnel toute l'année
pour de nombreuses missions.



NOREMAT

En direct du spécialiste

NANCY / AUXERRE / LYON / NÎMES / GAILLAC / BORDEAUX / CHOLET / RENNES

LAiR

constructeur

Gamme

NEOP

nouvelle et optimale

le savoir-faire



**QUALITÉ
EXPÉRIENCE
INNOVATION**



Ets LAIR

50600 MOULINES

Tél. 00 33 2 33 49 01 48

www.lair-remorques.fr

info@lair-remorques.fr

**60 ans
d'existence**

**30 ans d'expérience
dans l'aluminium**



Alors que le groupeur de bottes peut accélérer le travail de regroupement et limiter les surfaces tassées par les passages d'engins, son développement reste faible en France.

réduction des surfaces impactées par le trafic dans la parcelle.

Les balles regroupées

En France, la demande est restée très faible malgré une commercialisation de longue date. « Au Danemark, les exploitants disposent de terres plus sensibles et veulent à tout prix éviter le tassement. Un entrepreneur qui arrive sans groupeur fait demi-tour » explique Jean-Michel Chenillot de la société Agridis, aujourd'hui unique importateur français de groupeurs pour presses haute densité. Le modèle Pomi commercialisé par Agridis dispose de 2 x 2 roues jumelées (de dimensions 26 x 12.0), pivotantes car le groupeur doit inévitablement rester solidaire du canal. Lors de leur sortie, les deux premières bottes basculent sur chaque côté, la troisième déclenche la dépose lors de son arrivée. « À mon avis, l'intérêt est supérieur en mode manuel ; le conducteur constitue des rangées dans la parcelle pour faciliter ensuite la manutention » remarque l'importateur.

On pourra légitimement s'étonner de ne pas voir davantage de groupeurs en fonctionnement. Son prix, environ 25 000 euros HT, ne semble pas prohibitif : « un entrepreneur m'a expliqué économiser 10 000 euros par an, en passant de deux à un seul chargeur télescopique pour le regroupement », note M. Chenillot. L'homologation n'est pas non plus en cause : au transport, la machine ne dépasse pas 2,50 m de largeur et 1,50 m en longueur. Le poids total reste de deux tonnes avec les balles ; « la question se poserait s'il dépassait trois tonnes ». Par ailleurs, les fonctionnalités du groupeur peuvent être étendues. « J'ai eu une demande de système de pesée par un entrepreneur qui disposait de cet équipement sur son canal » note le fondateur d'Agridis. Pomi peut prévoir un système de pesée.

L'option rejoint actuellement les presses à haute densité ; elle est déjà proposée par l'ensemble des constructeurs. Si la pesée permet aux entrepreneurs de quantifier aisément les quantités récoltées, elle s'intègre dans une tendance à la documentation du

Fliegl BaleManager : la pesée sur le dernier rouleau

Issu de la gamme Agro-Center du constructeur allemand Fliegl, l'équipement de pesée BaleManager est proposé en montage d'origine - des demandes en ce sens ont été exprimées par Krone, Case et New Holland - ou adaptation ultérieure. Le remplacement du dernier rouleau de la rampe par un modèle spécifique permet, en liaison avec un boîtier d'affichage, d'effectuer une pesée des balles lors de leur basculement. Le BaleManager effectue également un comptage des bottes et fournit la quantité totale récoltée par parcelle. Ces données pourront ensuite être exportées via clef USB. Il est disponible pour New Holland BigBaler série 1200, BB 9090, et Case IH LB 400, Claas Quadrant 2200 à 3400, ainsi que pour l'ensemble de la gamme Krone Big Pack. Le kit standard s'adapte sur les presses disposant d'un canal de 120 cm de largeur. Les canaux de 80 cm ne sont toutefois pas oubliés, et pourront eux aussi bénéficier de cet équipement.



Fidèle à son offre Agro-Center, Fliegl propose aujourd'hui un équipement de pesée adaptable sur la majorité des presses du marché.

travail effectué. Mesure du taux de matière sèche, modulation de l'application de conservateur associée à un marquage, notamment par étiquette RFID, sont aujourd'hui au programme. Massey Ferguson et CNH l'ont déjà intégré à leur catalogue d'options. Mais ces options de niveau technologique ne doivent pas faire oublier que d'autres équipements, plus simples, sont à disposition pour accroître l'efficacité du chantier. Est-il préférable d'ajouter de la valeur à la prestation, ou vaut-il mieux optimiser l'existant ?

G. Le Gonidec ■

Pneumatiques : la valse des idées reçues...

Alors que des limites de gabarit et charge frappent actuellement les plus gros engins, le respect des sols revient sur le devant de la scène. C'est le moment de chasser les idées reçues et de reconsidérer la sculpture des pneus. Non, le pneumatique n'a pas dit son dernier mot.

Diamètre élevé, carcasse radiale, crampons disposés en V à 45°. Au premier abord, il est difficile de différencier deux pneumatiques. Et pourtant, s'ils possèdent ces caractéristiques depuis plusieurs dizaines d'années, les pneumatiques agraires n'ont pas atteint leur forme définitive. Plusieurs fabricants l'ont démontré au cours des derniers mois.

Produit hautement technique

Le pneumatique est un produit technique : la forme, le dessin des sculptures de la bande de roulement, mais aussi la rigidité des pains de gomme, la solidité des tringles, la souplesse des flancs ou la qualité des mélanges de gomme influent sur sa performance.

Le dernier saut a été franchi avec la conception de tringles supportant de fortes variations des charges, ces flexions mettant à mal leur carcasse. Les technologies « IF » pour « Improved Flexion » permettent ainsi au pneumatique, à pression égale, de supporter environ 20 % de charge supplémentaire. À charge égale, la pres-

sion peut alors être diminuée pour accroître la surface en contact avec le sol. À titre d'exemple, Michelin retient un gain de 16 % (surface de contact) grâce à la technologie UltraFlex équipant ses CerexBib. Actuellement, les fabricants lancent des pneumatiques, parfois étroits, adoptant une carcasse encore plus flexible. « Le VF, pour Very Improved Flexion, va encore plus loin dans ce sens », explique M. Roudeix pour BKT, qui s'intéresse ici aux automoteurs de pulvérisation dont la capacité s'accroît sans cesse.

Pneumatique vs chenille : un pavé dans la marre

Le pneumatique pourrait alors sérieusement « taquiner » les chenilles. Car contrairement aux idées reçues, la chenille ne se démarquerait pas particulièrement du pneumatique. Selon une étude de l'Irstea commandée par Michelin, ce serait même l'inverse : l'IF reste avantageux en termes de compaction.

Menée en 2012 sur le site de Montoldre, cette étude de l'organisme public de recherches a impliqué trois moissonneuses-batteuses équipées respectivement de montes pneumatiques de 800 mm, 900 mm, et de trains de chenilles de 760 mm de largeur. La différence de compactage plaide alors en faveur des pneumatiques IF de 900 mm, qui augmentent la dureté du sol de 46 % sur sol meuble, contre



Les technologies IF sont aujourd'hui adoptées sur les pneumatiques étroits (ici, le profil Alliance IF 363) ; et même surpassées par la nouvelle génération VF.

Élargissement en forêt

Répondant au projet européen de réglementation relative au respect des sols forestiers, les derniers développements à destination des porteurs et autres abatteuses sont caractérisés par leur largeur accrue. **Alliance** développe actuellement des pneumatiques de 600 à 780 mm de largeur dans les profils F-342, F-343 et F-344. « Nous pourrions aller jusqu'à 1 000 mm, à condition que les constructeurs proposent des châssis étroits », remarque François Girard, pour Alliance. Chez **BKT**, la dimension 700/55-34 fait son apparition dans la gamme TR 678, avec une géométrie des crampons étudiée pour fournir une traction et un auto-nettoyage satisfaisants en conditions extrêmes (pentes et

charges élevées). Il s'ajoute au 600/65-34 déjà existant. De son côté, **Nokian** lance le Forest King F2 en dimension 780/50-28.5 PR 24. Le diamètre élevé est ici en adéquation avec les performances accrues des engins, prévenant la rotation du pneu sur la jante. Nokian propose également depuis peu un Forest F en dimension 710/45-26.5, alternative économique aux pneus plus pointus.



L'actualité des fabricants

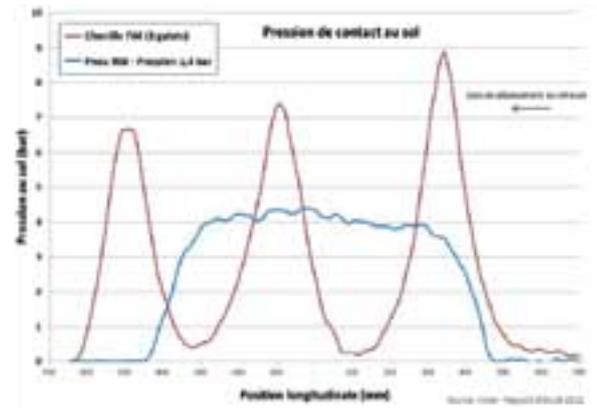
Pour **Michelin**, l'heure est à l'adaptation de la technologie IF sur les gammes de pneumatiques destinés aux automoteurs. On soulignera en particulier la présentation des dimensions destinées aux automoteurs de pulvérisation. Mais ne manquons pas de citer la présentation de l'AxioBib IF 850/75 R42, premier pneumatique d'un diamètre de 2,32 m.

Chez le fabricant **Trelleborg**, l'attachement au développement durable est encore mis en avant. Côté dimensions, les IF 900/60R42 TM 1000 High Power et 800/70R32 CFO TM3000 sont ainsi conçus avec la technologie BlueTire. Dans la gamme TM1000 HP, sept dimensions de 30 à 42" sont déjà disponibles ; dans la gamme TM3000 CFO, s'ajoutent de nouvelles dimensions dont un 800/70R38 répondant à la possibilité offerte par les prochaines machines de récolte, de monter des diamètres de 2 mètres et plus.

La gamme **Apollo** (société mère de Vredestein) comprend des pneumatiques pour engins agricoles, chargeurs compacts ou encore tractopelles. Apollo exposait sur les derniers salons le ARC 317 en dimension 23,1-26 (indice 162 A8, soit 4 750 kg à 40 km/h). Largement utilisé outre-Atlantique, ce pneumatique à sculpture en forme de diamant (R3) bénéficie d'une excellente stabilité dans les pentes.



Apollo Tires arrive sur le marché européen avec un pneumatique diagonal typé « US », qui se démarque dans les très fortes pentes.



Si elle bénéficie d'une surface de contact supérieure, la chenille ne « transforme pas l'essai ». Elle est pénalisée par sa répartition hétérogène des charges, contrairement aux derniers pneumatiques à flexion optimisée.

55 % pour la moissonneuse-batteuse équipée de chenilles. Sur sol dur, les galets induisent des pics de pression deux fois plus élevés. Le pneumatique à technologie IF se démarque à l'inverse par l'uniformité de la pression appliquée sur le sol. Conclusion : à défaut d'imprimer une pression régulière sur le sol, la chenille ne se démarque pas des récents pneumatiques à flancs flexibles IF, qui impliquent une surface de contact accrue, et par-dessus tout, un effort uniforme.

Un nouveau profil en 2025 ?

Sur la majorité des engins agricoles automoteurs, le dessin des bandes de roulement, composées de deux rangées de crampons en V avec une inclinaison voisine de 45°, répond aux exigences de l'évolution sur des terrains humides. Ce profil agraire, qui implique pourtant des études extrêmement poussées chez les fabricants, serait même adapté aux semelles de bottes en caoutchouc, à en croire la collaboration Michelin-Le Chameau mise en avant sur le dernier Sima. Pour autant, ce profil type n'est pas éternel.

Le concept présenté par Michelin sur le Sima (voir photo page suivante) pourrait aboutir à l'horizon 2025. La sculpture des barrettes est ici très caractéristique, rappelant les premiers pneumatiques développés dans les années 1940. Confort et adhérence doivent encore faire l'objet d'évaluations poussées par Michelin, mais laissent entrevoir des performances intéressantes. « La part d'utilisation entre champ et route nous amène à reconsidérer certaines données », explique Emmanuel Ladan, directeur de la ligne de produits agricoles Michelin. Usure, comportement routier et efficacité énergétique... les compromis peuvent continuer à progresser », estime-t-il. Ainsi, les profils évoluent en ce sens, y compris sur les plus étroits.

Le pneumatique Alliance IF 363 (voir page 51) répond par exemple à cette exigence : « Automoteurs de pulvérisation et tracteurs sont de plus en plus lourds et se déplacent de plus en plus loin. Pour répondre aux exigences de confort et longévité, le 363 se rapproche fortement du profil agro-industriel 550,

L'actualité des manufacturiers

BKT dispose de deux nouvelles dimensions dans la gamme de pneumatiques à technologie « IF » Agrimax Force : les 710/60R30 et 900/60R38, caractérisés par leur surface d'empreinte élevée et des flans plus flexibles pour supporter des pressions d'utilisation à la baisse. BKT annonce avoir ainsi supprimé le « Flat spotting », inconfort consécutif à la déformation du pneumatique après un arrêt prolongé. Le manufacturier a aussi lancé l'Agrimax RT 600 en 800/65 R 32 (181 A8), pneumatique qui dispose de crampons rapprochés et d'une épaule arrondie pour le respect des couches herbagères. Ce dernier répond aux contraintes de gabarit routier par sa largeur de 775 mm. Pour les matériels de récolte, la gamme Agrimax Teris propose désormais sept dimensions, dont un nouveau 620/75R30. Ces pneumatiques de 1,65 m de diamètre et plus (exemple : 620/70R 30 ou 750/65 R 26) s'imposeront désormais sur l'essieu arrière des moissonneuses-batteuses et ensileuses. Pour les automoteurs de pulvérisation, la dimension 380/90 R 46, par sa technologie « VF », allie indices de vitesse et de charge élevés.

Alliance affiche une gamme particulièrement large, et continue à présenter des solutions spécifiques. Outre les gammes IF et VF 372 pour les tracteurs de forte puissance, le manufacturier dévoile actuellement les pneumatiques étroits IF 354 et IF 363. Pour les matériels soumis à de très fortes vitesses de déplacement, jusqu'à 100 km/h, Alliance a récemment présenté deux pneumatiques de 600 mm de largeur. Enfin, en récolte, il lance les 800/70R38 en profil 375 et 750/50R26 en profil 376.

Chez **Firestone**, les tracteurs bénéficient du nouveau Maxi Traction IF 800/70R38 à large empreinte, qui remplacera idéalement les dimensions 650/85R38 et 710/70R42. Cette gamme introduite en 2007 pour équiper les tracteurs de forte puissance, s'est élargie en 2012 avec une offre pour moissonneuses-batteuses, dont un 800/65R32 à capacité de charge élevée, puis un 710/75 R 34 (178B) répondant aux mêmes objectifs. Sa plage de pression s'étend de 0,8 à 4 bars pour accepter des charges supérieures à 11 tonnes sous certaines conditions : jusqu'à 170 % de la charge nominale à 10 km/h, ou jusqu'à 155 % à 15 km/h. Avec ses barrettes plus hautes de 10 % et sa bande de roulement élargie de 5 % face à son prédécesseur, le Maxi Traction affiche une empreinte accrue, donc une charge mieux répartie sur le sol. Le recours à la technologie « Dual Angle » - un double angle d'attaque pour la barrette - accroît la performance de traction et l'auto-nettoyage. Enfin, citons le Performer 95 Row Crop 270/85R48, pneumatique étroit qui sera complété prochainement.

La sculpture des pneumatiques n'aurait pas atteint sa forme définitive.

Plusieurs manufacturiers continuent à explorer de nouvelles -ou anciennes ?- possibilités.



avec toutefois davantage d'espace entre les crampons », illustre François Girard, directeur commercial pour la France.

Aux États-Unis, Firestone s'appuie sur des pneumatiques dont les barrettes présentent un angle de 23°. Tenant compte de la faiblesse des déplacements routiers, ils démontrent leur intérêt en plein champ avec un effort accru de 15 %. En Europe, le manufacturier capitalise davantage sur la technologie « Dual Angle ». Les barrettes présentent alors deux angles distincts, qui tiennent davantage compte du compromis adhérence-confort routier. Toutefois, l'angle de 23° a été retenu par ce dernier pour concevoir son dernier pneumatique de très grand diamètre.

Le diamètre devra encore progresser

Ce diamètre maximal devra inévitablement augmenter. Michelin a ainsi dévoilé le prototype de son dernier pneumatique RCI 50 (Rolling Circumference Index, 50 correspondant à 2,30 m). Ce 850/75R42 se destine aux tracteurs jusqu'à 500 ch. « Mais on réfléchit déjà à la possibilité de passer 1 000 ch au sol. Tous les 7 ans, nous augmentons de RCI pour accompagner la hausse de puissance des tracteurs », explique le spécialiste. Cette évolution est confortée par de récentes études démontrant la pertinence de privilégier le diamètre à la largeur, pour augmenter la surface de contact. Une ultime idée reçue qui n'a plus sa place aujourd'hui.

G. Le Gonidec ■

Gros plan : les débusqueurs forestiers

Les débusqueurs, ou bien « skidders », servent à sortir les grandes grumes d'une exploitation forestière, pour les amener sur un lieu de dépôt en bord de route, accessible aux camions grumiers.

HSM

Les skidders HSM 805 S / 904 S affichent des gabarits très « européens ». Le poids a également été un critère de développement important ; ils n'excèdent pas 10 et 12,5 tonnes respectivement. Le modèle 805 S retient un moteur Iveco Nef 4 cylindres turbo à rampe commune. D'une cylindrée de 4,5 litres, il affiche un couple de 608 Nm à 1 600 tr/min, et développe 104 kW (141 ch). Le modèle 904 S retient un bloc six cylindres de 6,7 l et 175 kW (238 ch) présentant un couple de 1 020 Nm à 1 500 tr/min. Tous deux adoptent une transmission hydrostatique à 2 gammes permettant de privilégier le couple (pour la traîne ou le franchissement) ou la rapidité de déplacement. Les freins



à disques immergés dans des ponts à blocages électrohydrauliques du différentiel (verrouillable à 100 %) seront peu sollicités, car la machine décélère puis s'immobilise dès la pédale d'accélération relâchée. L'oscillation centrale par couronne procure un grand confort de travail ; elle est limitée par deux butées. L'angle de braquage atteint 44°. La nouvelle cabine spéciale « skidder à câble », homologuée, présente tous les gages de sécurité pour l'opérateur et offre une excellente visibilité. L'écran de contrôle E-Command affiche l'ensemble des données nécessaires à l'opérateur, et permet de paramétrer la souplesse de l'hydraulique selon les habitudes de travail (direction, avancement ou treuil).

LKT

Petit débusqueur d'origine slovaque, le LKT 82 est léger et compact : il mesure 5,90 m de longueur et 2,48 m de largeur, pour un poids de 7 650 kg. Il dis-





Zimmer

www.zimmersa.com

Le professionnel de **l'outillage** et de **l'équipement forestier** pour vos travaux de plantation, d'entretien et d'exploitation, **et pour vos loisirs.**



Une gamme **complète**

- sur notre boutique www.zimmersa.com
- dans notre catalogue **2012-2013**, offert sur demande

LA QUALITÉ AU MEILLEUR PRIX !

ZIMMER - Domaine La Bruyère - 57690 ZIMMING ETM
 Tél. : 03 87 90 30 22 ou 03 87 90 32 22 - Fax : 03 87 90 36 06 - e-mail : zimmer@zimmersa.com

pose d'un moteur Iveco Stage 3A développant 93 kW (127 ch) et d'une transmission hydrostatique Sauer-Danfoss qui le propulse jusqu'à 30 km/h. Sa cabine Eurocab retient du verre de sécurité Lexan-Margard. Le LKT 82 reçoit des freins multidisques Safim, des pneumatiques Mitas de dimension 18,4-14/30. Le double treuil à tambour, entraîné hydrauliquement, affiche une force de traction de 80 kN. Il contient 60 m de câble. La capacité du réservoir hydraulique atteint 100 litres. Dans sa version occidentalisée, le nouveau LKT 82 est désormais muni de tous les équipements. En option, la grue hydraulique d'origine Loglift Epsilon-Palfinger et l'attelage pour remorque sont, entre autres disponibles. Equip-Forêt distributeur exclusif de la marque en France, assure le SAV, la mise en service et la formation au produit dans tout l'hexagone.



de toute l'ancienne gamme Agrip, permettant ainsi aux forestiers de poursuivre leur activité à moindre coût. Elle invite les professionnels à se rendre sur son site internet : www.agrip18.fr

Agrip

Dirigée par d'anciens employés, la nouvelle SAS Agrip propose sa gamme de débusqueurs simples et robustes de 100 à 180 ch. Elle comprend, entre autres, le S3800. Le plus petit débusqueur de la gamme Agrip rassemblant les meilleurs critères en rapport poids et puissance. Il présente un gabarit compact de 2,20 m de large pour 5,60 m de long, et son poids n'excède pas 6 500 kg. Ce modèle parfaitement adapté pour la moyenne et haute montagne développe néanmoins 120 ch. Il est équipé d'une transmission mécanique en version standard, mais l'entreprise propose plusieurs options aux professionnels forestiers. La SAS Agrip assure toujours la maintenance et la rénovation



ALLIANCE
www.alliance.com

Une Gamme complète de Pneumatiques à la Hauteur de vos Exigences !

Agriculture / Flotation / Forêt / Multiservices / Industriel / Chantier ...

DIVISION PNEUMATIQUES

France NORD - Tél : 02 99 00 83 83 - Fax : 02 99 00 74 88 - nord.pneus@soch.fr
France SUD - Tél : 04 67 88 48 48 - Fax : 04 67 88 02 27 - sud.pneus@soch.fr

www.soch.fr

Documentation complète sur simple demande

Sky Agriculture : conquistador de la durabilité

Premier élargissement de gamme pour Sky Agriculture, qui se concentre sur les matériels adaptés aux itinéraires simplifiés, des TCS à l'agriculture de conservation. L'agronomie est au centre du discours, la durabilité au cœur des préoccupations.

[Ferme de la Conillais, Loire-Atlantique] Alors que les principaux fabricants de matériels de travail du sol se félicitaient d'enregistrer une hausse record des ventes de charrues, Sulky confiait à une nouvelle structure la commercialisation et le suivi de ses gammes de semoirs dédiés aux itinéraires simplifiés. Sky Agriculture pourra ainsi faire bénéficier les professionnels de son expertise agronomique.

L'émergence d'un nouvel acteur

Forte d'une équipe de 12 personnes, la nouvelle structure a établi ses locaux sur une exploitation de 170 hectares appartenant à son directeur, David Guy. Lieu d'échanges, elle accueille plusieurs supports de formation, dont des plateformes d'essais (couverts végétaux, itinéraires culturaux).

Le constructeur a pour ambition de se positionner parmi les acteurs incontournables de ce secteur. Il tire parti de son indépendance : « *Nous pouvons nous permettre de sélectionner les concessionnaires les plus pointus dans ce domaine*, explique David Guy. *Notre force est d'être spécialistes, de pouvoir les rassurer.* » Matthieu Archambeaud, agronome spécialisé en agriculture de conservation, note lors de la conférence : « *auprès de ce public-là, le conces-*



L'agronomie est indissociable de l'offre Sky. Le constructeur s'appuie sur ses plateformes d'essais pour retransmettre aux professionnels agricoles le conseil nécessaire.

sionnaire est obligé d'avoir des compétences, une expérience agronomique. »

Par son offre et sa structure, Sky pourra aider ses clients à mettre en œuvre les trois piliers de l'agriculture de conservation. Premier pilier : un travail minimal des sols. « *Attention aux appellations ! TCS ou non-labour ne sont pas synonymes d'agriculture de conservation : avec de multiples passages de dents à 30 cm de profondeur, le résultat est le même qu'en labour,* » remarque Matthieu Archambeaud. Le constructeur Sky a pu compter dès le départ sur deux semoirs adaptés aux itinéraires simplifiés ou directs, dont l'Easydrill, descendant de l'Unidrill lancé en 1974. Toutefois, la machine seule ne

peut garantir le succès de la transition. La placer au centre de la réflexion serait même la première raison d'échec citée par l'agronome, avant le salissement lié à une rotation non modifiée. Cette rotation constitue le troisième pilier, après la couverture permanente des sols. Là, l'option Fertisem constitue une réponse de choix pour le semis.

Les outils de la durabilité

Fertisem fait intervenir deux distributions et une trémie cloisonnée. « *Pas extrêmement coûteuse* », l'option représente actuellement une vente sur deux dans la gamme semis direct. Fertisem autorise la gestion de plusieurs produits distincts, placés à des profondeurs

et/ou doses différentes. Blé + engrais minéral, orge + engrais organique, colza + plante associée, blés de différentes variétés, graines de grande et petite taille... Les combinaisons sont sans fin. « *L'important n'est pas la quantité, mais la dynamique du cycle du carbone* ». Si elle est restituée au sol, la matière organique fraîche nourrit l'activité biologique, qui peut se substituer aux machines, afin de restructurer en profondeur le profil culturel.

« *Contrairement aux régions tropicales, nous devons stocker un maximum d'eau en hiver pour la restituer en été* », explique ensuite Matthieu Archambeaud. Une particularité qui plaide aussi en faveur de la

DDI : le disque Razor en réponse aux quantités accrues de résidus

Après six mois d'activité, Sky agriculture dévoile un nouveau matériel : le déchaumeur à disques indépendants (DDI). Sur un marché très concurrentiel, il se démarque par le recours à des disques concaves et ondulés, des organes appréciés des farmers américains pour leurs aptitudes à effectuer un mélange intensif des débris végétaux. Modèles lourds destinés à la destruction d'intercultures ou au déchaumage superficiel (3 à 12 cm de profondeur), les DDI sont assemblés dans une usine du groupe Grégoire Besson. La gamme se compose de six modèles semi-portés, offrant des largeurs de travail de 4,70 à 9,50 m. Les disques « Razor » (Forges de Niaux) sont dotés d'un tranchant usiné et d'un crénelage fin. Ils présentent un diamètre de 570 mm : « un compromis entre vitesse de rotation et diamètre, pour assurer un mulchage par soulèvement ». Ces disques espacés de 230 mm sont montés par paires sur des lames de ressort. Leur angle peut être modifié au niveau du moyeu (16° ou 18°) et la pression unitaire atteint de 130 à 170 kg pour une profondeur de travail constante.

Le rappuyage pourra être assuré par le double rouleau à profil U, particulièrement efficace pour briser les mottes, ou par l'association d'un rouleau barres de 600 mm de diamètre (assurant le contrôle de profondeur) avec un second rouleau de 500 mm, qui permet un tri densimétrique des mottes grâce à sa vitesse de rotation plus importante. La disposition sur deux rangées limite la puissance consom-



Le DDI reçoit un essieu de transport en position centrale. Ses disques ondulés concaves sont montés par paire sur une lame de ressort. Il pourra être équipé de deux variantes de rouleaux.



mée de 15 %, en supprimant « l'effet bourrelet ». Le repliage s'effectue en deux ou trois parties, le constructeur ayant retenu un essieu de transport central, freiné et suspendu par boule d'azote. Cette position garantit la stabilité au travail - l'essieu central ne déséquilibre pas l'appareil - et la maniabilité en fourrière.

couverture permanente des sols, et d'une activité biologique intense. « La quantité d'eau infiltrable est directement liée à la quantité de vers de terre dans le sol, via leurs galeries », affirme Christophe de Carville, chef produit. Mais d'autres facteurs influencent directement la réaction du sol aux précipitations climatiques. Exemples à l'appui, le spécialiste démontre la cohésion des sols qui subissent un travail plus limité et bénéficient d'un taux de matière organique supérieur.

Encore des freins à lever

Matthieu Archambeaud identifie quatre principaux freins au développement de l'agriculture de conservation, dont ceux d'ordre culturel : « peu d'agriculteurs ont une réflexion individuelle. Ils se rassurent en procédant comme le voisin ». Il mentionne ensuite le manque

d'encadrement et de personnes formées et évoque les outils de mesure (ex : méthode du bilan en fertilisation) inaptes à faire ressortir les externalités positives de l'agriculture de conservation. Par exemple, la réduction des intrants. Cette notion prendra tout son sens lorsque l'agronome évoquera l'étape ultime : réintégrer l'élevage pour bénéficier

d'engrais de ferme, « déchets d'une grande valeur ». Enfin, à l'agronomie s'ajoute l'économie : « En Europe, le critère rendement est largement utilisé. Ailleurs, on parle de marge ! Or, le système conventionnel fonctionne tant que les prix des intrants sont bas. »

Matthieu Archambeaud pointerait une dernière exigence pour faciliter la transi-

tion vers cette agriculture durable : le besoin d'un leader pour avancer. Il faudra inévitablement un spécialiste pour mutualiser les expériences. L'entrepreneur peut-il être ce fédérateur ? S'il souhaite tenir le rôle, nul doute que les équipes de Sky sauront lui fournir les outils nécessaires.

G. Le Gonidec ■



Sky emploie de nombreux outils de formation. Ici, Christophe de Carville démontre l'intérêt des sols vivants : « davantage de cohésion pour le sol présent dans le bocal de gauche, qui contient davantage de glomaline par son activité biologique supérieure ».

Fliegl : une logistique à la hauteur

Au cours d'un événement baptisé « Power On », Fliegl a présenté à ses clients une nouvelle usine. À la hauteur du marché et des ambitions, elle assurera la production des matériels de transport et d'épandage, dont la gamme s'élargit sans cesse, afin de répondre aux exigences accrues en matière de logistique.

[Mühldorf, Bavière] L'entreprise, fondée en 1970, a su tirer parti d'un matériel emblématique pour accompagner son développement mondial : la benne à fond poussant. Pour autant, le secteur historique de l'épandage, tout comme celui de la biomasse, ne sont pas oubliés. « *Nos grands axes de développement sont l'électrification, l'épandage du lisier, la documentation du transport et la logistique agricole* », explique durant l'inauguration le fils du fondateur, Josef Fliegl Jr.

Le fond poussant : des applications infinies

Apparue en 1999, la benne à fond poussant ASW n'en finit pas d'étendre ses applications. Caractérisée par ses panneaux clipsés, elle adopte depuis peu une dénomination laissant apparaître la longueur de caisse. L'offre de systèmes de bûchage s'est aussi accrue

pour répondre à de nouvelles exigences réglementaires.

La version TP de l'ASW est commercialisée en France depuis 2010. Montée sur dumper, la caisse à fond poussant a été éprouvée sur le chantier de Mühldorf, qui a nécessité le déblaiement d'1,5 million de m³ de terre. Elle peut alors se distinguer par sa stabilité. Montée sur camion porteur, sa vidange régulée et sa hauteur limitée démontrent un intérêt dans la livraison d'asphalte au finisher, particulièrement dans les tunnels. Une déclinaison spécifique, calorifugée, se démarque dans ce domaine.

Le fond poussant avait rapidement prouvé son intérêt pour les travaux d'épandage, avec le module spécifique Profi. La gamme d'épandeurs surbaissés à fond poussant ADS a été présentée. Pour tous ces matériels, allant de 9 à 14 m³, le module évolue avec une version « Profi 2012 », dont la largeur d'épandage atteint 18 m.



Le concept de remorque à fond poussant, élargi aux travaux publics. Fliegl propose aussi des bennes routières, porte engins, caissons...

Alors que le capot arrière se rapproche des hérissons, les aubes d'épandage (2 par hérisson, contre 4 auparavant) deviennent mobiles.

Lisier : la méthanisation stimule l'offre

Le développement de la méthanisation a également accru la présence du constructeur dans le domaine du lisier. Car, malgré sa forte expérience et l'ancienneté de la construction de tonnes (depuis 1987), la gamme s'est considérable-

ment élargie. Là encore, équipements pour camions et cuves de transport traduisent la recherche d'une logistique de chantier irréprochable. La nouvelle gamme de tonnes à lisier PolyLine sera présentée en France lors du Space. L'emploi d'une cuve polyester permet de limiter le poids à vide : le modèle de 18 500 litres affiche alors 6 600 kg sur la balance, soit 1 000 kg de moins que son homologue à cuve acier. Plusieurs types de turbines et pompes volumétriques seront proposés.

Agro-Center : le moteur R&D

Développée en France depuis de deux ans, la gamme Agro-Center (voir www.agro-center.de) regroupe l'offre de pièces détachées et composants, d'accessoires et de solutions technologiques développés par le constructeur : pont moteur électrique « Power Drive Elect », kit Isobus pour les automoteurs les plus âgés, ou encore essieu directeur sans liaison mécanique. Nous citerons, enfin, la diversité de systèmes de pesée pour les chargeurs frontaux, épandeurs d'engrais, ou encore pour les remorques ASW qui autorisent alors la réalisation d'une cartographie d'épandage et l'exportation des données sur PC.



Une gamme de tonnes à lisier à cuve polyester sera proposée en France ; l'optimisation de la logistique est aussi présente dans l'épandage de lisier.



Alternative au bras de pompage dans les espaces exigus : un branchement hydraulique du tuyau.

Alternative au bras de pompage, le dispositif de branchement hydraulique de tuyau permettra – par la suppression d’une intervention manuelle – d’améliorer la vitesse d’exécution lorsque l’accessibilité est limitée. Un sabot accueille l’extrémité du tuyau qui se trouve, ainsi, à distance et à hauteur idéales du dispositif.

Fliegl fabrique tous les matériels d’épandage qui équipent ses tonnes à lisier. Ils se distinguent par l’alimentation assurée grâce à une vis de gavage, qui excelle dans les lisiers pailleux et lisiers de canard chargés en plumes. La rampe à pendillards Garant, dotée d’une vis inox, est brevetée depuis 1995.

Dernier développement : un enfouisseur à disques,

dont l’angle d’inclinaison réglable permet à la fois d’assurer le travail d’injection avec un minimum de bouleversement en surface sur les pâtures, ou bien d’assurer l’enfouissement du lisier par travail du sol sur chaumes.

La logistique en ligne de mire

Le constructeur mise sur la logistique. Durant la récolte de céréales, une vis de 400 mm transforme la remorque ASW en transbordeur de grand volume, avec hauteur de déchargement de 4,30 m. Cette solution convient aussi aux ensilages et plaquettes forestières. Mais le transbordement s’envisage, par ailleurs, pour les pommes de terre et carottes, avec la déclinaison « Pom-Over », réservée aux remorques de 7,10 m et plus. Elle autorise un premier déterrage des tubercules lors de la vidange dans un véhicule de transport, grâce aux 4 rouleaux de déterrage. Ce Pom-Over tire parti de l’expérience acquise avec le tapis de déchargement MobilFast, qui convient pour le transbordement de compost, ensilages d’herbe et maïs, plaquettes de bois... Ce dernier affiche une performance de 18 à 30 m³/minute selon le produit.

Fliegl croit fortement au développement de la bio-



L'enfouisseur polyvalent répond aux exigences de l'épandage sur prairies et sur chaumes grâce à une inclinaison variable de ses disques.

masse dont les plaquettes forestières, qui ont été retenues pour assurer en partie le chauffage de l’immense usine (puissance de l’installation : 2,8 MW). Le constructeur a bien compris que les exigences de durabilité, déterminantes pour son développement, seraient largement servies par des solutions de transport adaptées. Il déploie donc une large gamme de solutions pour leur transport et leur livraison : après le MobilFast évoqué précédemment et les stations de transbordement offrant un débit de 40 m³/minute, Fliegl a conçu une soufflerie baptisée Tornado 4000 pour la livraison chez les particuliers. Les deux modèles NW 150 et 200, dotés de tuyaux de 150 et 200 mm de diamètre (respectivement 20 et 12 m sur l’enrouleur), assurent simultanément l’aspiration des poussières

dans le local de stockage. Ils affichent des débits de 1 à 1,8 m³/minute, selon les calibres et tuyaux employés.

Élargissements annoncés

Si cette inauguration était l’occasion d’afficher un très large éventail de solutions, le constructeur n’aurait pas fini d’innover, à en croire Josef Fliegl Jr. : « à l’Agritechnica, je vous garantis qu’il n’y aura pas un autre constructeur qui présentera autant d’innovations sur son stand. » Les domaines d’intervention du constructeur doivent encore s’élargir à cette occasion. L’équipe Fliegl France passera alors de 7 à 12 personnes pour garantir la qualité des mises en route et du service après-vente.

G. Le Gonidec ■



Un large éventail de solutions pour le transbordement ou la livraison de plaquettes forestières ou granulés de bois et pellets. Leurs débits de vidange varient de 1,3 à 40 m³ par minute.

New Holland

La Roll Belt remplace les BR 7000

New Holland dévoile ses Roll Belt, remplaçantes de la gamme BR 7000 au catalogue depuis près de 10 ans. Les deux nouveaux modèles (diamètres de 0,90 à 1,50 ou 1,80 m) en reprennent la chambre à rouleaux pivotants, et sont disponibles en deux versions selon le rotor : SuperFeed en standard (455 mm de diamètre avec dents « en W ») ou CropCutter (15 couteaux pour une coupe de 65 mm minimum). Le nouveau ramasseur de 2,07 ou 2,35 m de largeur gagne 20 % de capacité en ensilage, et s'avère idéal dans la paille grâce aux quatre barres porte dents ; une version à dents renforcées sur 5 barres est aussi proposée. Issu du récent BigBaler, le rouleau d'alimentation central s'associe aux quatre vis de recentrage pour assurer un flux de matière régulier, et d'une largeur idéale. Notons que les roues de jauge pivotantes ne nécessiteront pas d'être déposées pour passer en configuration transport : elles basculent vers le haut. Une trappe de décompression (activée depuis la cabine) augmente le volume du fond de chambre pour éviter les bourrages dus aux paquets de fourrage. Les quatre courroies sans fin, alliant la résistance à la limitation de l'allongement, enroulent la balle sur 224°. Un second vérin de serrage - désormais un de chaque côté - améliore le contrôle d'une densité par ailleurs accrue jusqu'à +5 %. L'acheteur pourra choisir entre les liages par ficelle, filet ou la combinaison des deux. Alors que les modifications du liage ficelle lui apportent davantage de régularité, le liage filet bénéficie d'un bec de canard plus proche de la balle, et nécessite désormais une puissance électrique inférieure. L'ensemble des processus se contrôle via Isobus, ou encore via le moniteur Bale Command Plus qui gère jusqu'à 20 comptes clients. À l'image des BigBalers, New Holland

a conjugué le design avec la sécurité en concevant ces RollBelt, qui adoptent un interrupteur de coupure des fonctions électriques sur le timon. Enfin, des pneus larges 500/55 R 20 sont désormais retenus. Les nouvelles presses à balles rondes ont fait leur apparition sur le Salon de l'herbe, non loin de leurs homologues aux couleurs Case IH.



Grégoire

Une machine à vendanger économique

Le constructeur charentais complète sa gamme de machines à vendanger tractées avec un nouveau modèle économique. Associant coûts d'achat et d'utilisation réduits, la Grima peut être utilisée par des tracteurs de faible puissance grâce à son circuit hydraulique simplifié (l'assistance hydraulique est au choix) et aux bennes polyéthylène plus légères. Développée avec des composants déjà éprouvés par Grégoire, cette nouvelle machine à vendanger retient la tête de récolte ARC. La commande spécifique, développée pour l'occasion, affiche en temps réel les vitesses de travail sur son écran de contrôle.



Horsch

Essieu central pour le Joker RT

Destiné aux déchaumages et préparations de sol superficielles, les déchaumeurs à disques indépendants Horsch Joker RT adoptent désormais, en versions 10 et 12 m, un essieu de transport central. Cette position améliore simultanément la maniabilité de l'outil et son équilibre au transport. Elle apporte aussi davantage de dégagement entre les deux rangées



Semoirs rapides Kongskilde Vibro Seeder



Vibro Seeder 600 trémie AR

Les semoirs à dents Kongskilde Vibro Seeder allient rapidité et précision.

Disposant de dents VTH (dent de déchaumeurs), les Vibro Seeder offrent un grand dégagement pour un flux régulier et une profondeur de semis constante.

Kongskilde Howard France SA

mail@hf.kongskilde.com • www.kongskilde.com



Vibro Seeder 800 trémie AV

Disponibles en :

- Version porté et trémie arrière de 1100l de 4 à 6m
- Version porté avec trémie avant (1500 ou 1900l) de 4 à 8m
- Version trainé avec trémie avant (1500 ou 1900l) de 6 à 8m

KONGSKILDE

de disques et le rouleau. En fourrière comme au travail, le Joker RT repose sur ce double rouleau de 550 mm. Baptisé RollPack, il est composé d'anneaux imbriqués à profil U, espacés de 130 mm. Le timon reste libre alors que la profondeur de travail est contrôlée, devant, par les roues de support 15,00/55-17 gérées via des cales d'épaisseur variable. L'essieu de transport reçoit des pneumatiques de dimension 550/60 R 22,5.

Ovlac

Un labour économique à 15 cm

Le constructeur espagnol Ovlac et son distributeur français Tadys souhaitent impulser une nouvelle dynamique au labour peu profond. L'intérêt est autant agronomique qu'économique : le distributeur annonce une puissance requise inférieure de 100 ch pour son modèle Mini 10 corps travaillant sur 3,50 m, face au modèle conventionnel 6 corps qui ne travaille que 2,40 m par passage. Les charrues « déchaumeuses » Mini-RF et RH, disposant de 6 à 11 corps, constituent l'outil de choix pour un tel travail du sol. Elles travaillent à une profondeur maximale de 20 cm, mais retournent une bande 35 cm de largeur par corps. La première dispose de sécurités boulon, la seconde de sécurités non-stop hydrauliques. Tadys se mobilisera sur les salons de la rentrée pour convaincre les professionnels.



Simba Great Plains

Le colza implanté à moindre coût

En France, la majorité des colzas sont semés avec des méthodes conventionnelles (déchaumage puis labour) qui s'avèrent coûteuses en temps et moyens. Pour autant, elles ne garantissent pas un niveau de rendement supérieur. L'implantation de colza directement sur chaumes, au moyen d'outils combinant dents et disques, a été largement expérimentée par le constructeur Simba Great Plains en Europe. Dans les essais mis en œuvre en République Tchèque, au Royaume-Uni et en France, la méthode « Une passe » avec l'outil DTX présente un coût d'implantation inférieur (70 euros/ha contre 110 euros/ha en conventionnel), pour un différentiel de rendement minime, ici 53,9 q/ha contre 54,9 q/ha. Qu'il s'agisse d'un semis en ligne ou en plein, le constructeur valorise sa



méthode intégrant un ameublissement profond grâce à la dent ST ou ProLift. Il souhaite désormais valider la possibilité de réduire les doses de semis.

Soucy Track

Les S-Tech 800 concurrencent les pneus

Le premier résultat des investissements du Canadien Soucy Track en recherche & développement se nomme S-Tech 800. Il pourrait concurrencer les pneumatiques. Complètement redessinée, la chenille est conçue à partir d'un mélange de caoutchouc exclusif. Le confort et la portance sont garantis par la technologie à tandems latéraux, les roues de grande dimension et le tendeur dynamique. Ils auraient également un rôle prépondérant dans la puissance requise. Un sous-châssis ventral et des pièces de direction renforcées garantissent la robustesse du montage. Les S-Tech 800 sont actuellement disponibles pour les tracteurs John Deere des séries 8030 et 8R. Les versions adaptées aux Case IH Magnum, New Holland T8 et Fendt série 900 seront bientôt disponibles.



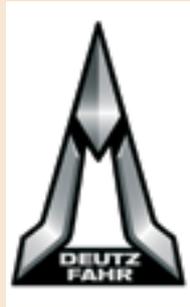
Lemken

L'apprentissage du labour en 3D



Depuis plusieurs années, le système Optiquick permet en quelques minutes d'adopter les bons réglages de charrue. Il vient d'être complété par un programme virtuel développé pour les charrues portées Lemken. Ce programme d'apprentissage audiovisuel décrit les sept réglages les plus importants du tracteur et de la charrue et offre une simulation interactive en 3D. Se succèdent alors les étapes de préparation du tracteur (réglage de la largeur de voie et du relevage, adaptation du lestage et de la pression des pneumatiques) avant l'intervention du dispositif pour le réglage de la largeur de première raie et les facteurs d'influence de la ligne de traction tracteur/charrue. Le simulateur offre une image originale de la liaison tracteur-outil grâce à l'affichage en transparence du tracteur pour visualisation des lignes de traction, et à une fonction de zoom alliée au choix des vues.

■ Poursuivant sa nouvelle stratégie de positionnement, **Deutz-Fahr** lance un nouveau logo conçu en collaboration avec son designer Giugiaro, reflétant dynamisme et puissance mécanique. En parallèle, le constructeur allemand lance le site www.collection.deutz-fahr.com destiné aux produits dérivés, dont la collection doit s'étendre en vue du salon Agritechnica.



■ Dans la droite lignée de son concept Blue Dimension, le groupe **Trelleborg** s'engage de nouveau en produisant désormais l'ensemble de ses supports de communication (brochures et dépliants, catalogues techniques...) grâce à du papier recyclé certifié par la norme FSC. Le constructeur évalue systématiquement l'impact environnemental de ses produits durant leur cycle de vie.

■ **Krone** vient d'inaugurer, à Spelle en Allemagne, un centre de formation comprenant, sur 2 900 m², six halls, six salles, ainsi qu'une piste d'essai. L'investissement s'élève à 3 millions d'euros. Actuellement, le constructeur forme 5 000 personnes chaque année ; clients, techniciens, revendeurs ou encore enseignants du monde entier.

New Holland

Davantage d'ergonomie dans la cabine Horizon

La cabine Horizon, qui équipe les tracteurs T6 et T7, évolue aujourd'hui pour en accroître l'ergonomie. Commandes des phares et de la climatisation seront regroupées avec la radio sur une console en position haute. L'espace de rangement est accru, une vitre arrière teintée limite les reflets sur le terminal Intelliview, alors que les boutons du levier de commande CommandGrip sont rétro éclairés par led. La connectivité est aussi au programme, avec l'ajout de deux prises électriques, d'une prise USB et d'un système Bluetooth. Appréciee pour son bas niveau sonore, cette cabine pourra recevoir les options telles que rétroviseurs latéraux chauffants et réglables électriquement, rétroviseur intérieur grand angle, volant en cuir ou encore tapis de sol portant le logo de la marque. No-



MAÏS ENRUBANNÉ : VOTRE AVANTAGE

CONSERVE
COMME LA
NATURE

- pas de pertes lors de la conservation
- stockage & transport facile
- pas de pertes causées par le réchauffement
- valeur nutritive plus élevée
= moins de fourrage
= moins de frais par tête de bétail!



BALETITE & SILOTITE
Une union doublement meilleure

Contactez formipac:
Piet Marcou +33 634 49 57 27 ou Valérien Pierron +33 607 05 29 47
www.baletite.com • www.silotitePro.com

NOUVELLES DÉBROUSAILLEUSES McCONNEL

Investissez dans la performance !

- 1 La plus puissante du marché avec **85 ch** de puissance hydraulique
- 2 Une portée horizontale allant de 3,10 m à **8 m**

Commande proportionnelle EDS pour travailler jusqu'à **18 Km/h**

ZAE du Cèdre Briard
77320 Beton Bazoches
tél : 01 60 58 53 36
www.payen-import.fr

MATERIELS & SERVICES PAYEN IMPORT

patoux
EQUIPAGRI



JOHN DEERE

Une équipe de professionnels pour répondre à vos besoins

Matériels Occasions
Toutes Marques
Plus de 300 matériels en parc

Contact : Jean-Luc WALLE
Tel : 03 21 26 08 55
Mail : jl.walle@patoux.fr

www.patoux.fr

Pièces Neuves & Occasions
Tracteurs et MB
New Holland - Ford et JD

Contact : Jean-Michel CATOIR
Tel : 03 21 26 08 55
Mail : pieces.occasion@patoux.fr

Envois Quotidiens France & Étranger

tons que le volant équipant jusqu'à présent les T8 rejoint cette nouvelle cabine Horizon ; il est doté d'une couronne plus épaisse.

Bourgoin SAS

Rachat par Ploeger Oxbo Group

À travers sa filiale Ploeger Agro France BV, le groupe Ploeger Oxbo vient de faire l'acquisition du constructeur Bourgoin basé à Bournezeau en Vendée. L'acquéreur bénéficiera ainsi des 50 années d'expérience dans les machines de récolte et dérivés. Les synergies seront évidemment importantes entre les différentes marques du groupe, facilitant la distribution, la pénétration sur les marchés émergents ou encore l'élargissement de gammes. Bourgoin SAS (automoteurs de récolte du maïs doux) et sa filiale BCMH Tech (récolte des légumes), basée à Quimper, emploient une centaine de personnes en France. Basé aux Pays-Bas, Ploeger Oxbo Group fabrique des automoteurs de récolte vendus dans une trentaine de pays, employant plus de 600 personnes sur 5 sites de fabrication en Europe et Amérique du Nord.



Agri'Sous-Bois

Balles à suivre ...

Nous vous en avons parlé dans le n°65 d'EDT Mag', l'entrepreneur de travaux forestier vosgien Olivier Houot a été le premier, en France, à s'équiper d'un BioBaler Anderson pour récolter la biomasse. De l'entretien sous les lignes électriques ou sur les bords d'autoroute, en passant par la récolte de TCCR et le nettoyage de friches, voire même le broyage des ajoncs, les chantiers se multiplient pour lui sur tout le territoire. L'outil nécessite au minimum 200 ch à la prise de force, et est vendu près de 140 000 euros. Pour fonctionner, il requiert également un tracteur équipé d'un blindage. L'entrepreneur, qui croit dur comme fer en l'avenir de ce matériel, s'est associé à Stéphanie Dupin pour créer la société Agri'Sous-Bois. L'objectif ? Distribuer les presses BioBaler, ainsi que les chaudières de la marque Faust (fabriquées au Danemark), adaptées aux balles. Les bottes issues de la presse pour biomasse ne sont, en effet, pas adaptées pour une utilisation dans les chaufferies françaises. Plusieurs types de chaudières à balles sont proposés, de 130 à 540 kW, pour un coût allant de 60 000 à 125 000 euros (livraison et installation incluses). Qui osera se lancer ?



Olivier Houot et Stéphanie Dupin, lors du dernier Congrès EDT.

■ Mi-mai, le groupe Agco a annoncé la livraison du 25 000^e big baller sorti des chaînes de production d'**Hesston** (Kansas, USA). Le premier modèle, un Hesston 4800, est sorti en 1978, et valorisait cinquante brevets individuels. Depuis 1978, les productions d'Hesston sont vendues dans 39 pays sous les marques New Holland, Massey Ferguson, Case IH, ou encore Fendt.



■ Les moissonneuses-batteuses **John Deere** de la **série S** sont désormais produites à Zweibrücken, site allemand qui fabrique déjà les séries W, T et les coupes 600R. Le constructeur invoque la réactivité et l'adaptation au marché. C'est aussi « la dernière étape de leur adaptation au marché européen ».

■ Le constructeur **Pöttinger**, aujourd'hui leader mondial, a entamé la construction de remorques autochargeuses en 1963, avant d'y associer un système de coupe en 1972. En 1999, la Jumbo marquera le début d'une nouvelle ère dans la récolte des fourrages, avec sa qualité de coupe laissant présager un remplacement des ensileuses automotrices. Cinquante ans après le premier exemplaire, la gamme Pöttinger compte 56 modèles de 17 à 100 m³ DIN.



■ Pour intensifier sa présence sur le marché français, **Stoll** vient de créer sa propre filiale de distribution, reprenant une activité jusqu'alors confiée à Lemken Stoll France. La filiale reste hébergée par son précédent distributeur, en reprend le portefeuille et le personnel désormais dédié aux chargeurs frontaux allemands.

■ Le constructeur **Same** vient de mettre en ligne un nouveau site internet. Il permet notamment de répondre aux questions des utilisateurs, présenter en détail les gammes, ou effectuer des comparatifs. Il propose aux inconditionnels de la marque toute une gamme de produits dérivés. Rendez-vous sur www.same-tractors.com

Juillet 2013

26-29 : FOIRE DE LIBRAMONT

en Belgique, suivie des démonstrations forestières les 30 et 31 juillet. 200 000 visiteurs et 1 500 exposants pour cette foire agricole, forestière et agroalimentaire en plein air, sur un site de 300 000 m².

www.foiredelibramont.be



Août 2013

30-9 septembre : EQUIP'AGRO au Capitole de Châlons-en-Champagne (51). Le salon de l'agroéquipement, au cœur de la foire de Châlons, 180 exposants sur 50 000 m². Equip'Agro a vu le jour avec la création du pôle de compétitivité industrie et agro-ressources Champagne-Ardenne-Picardie. Cette année, le concours « Châlons d'or Innovation-Sécurité » est mis en place pour valoriser les innovations et la sécurité dans le domaine du machinisme agricole. Ce concours est ouvert aux constructeurs, importateurs, revendeurs, marchands réparateurs et entreprises travaillant dans les secteurs agricoles, viticoles, forestiers ou espaces verts pour présenter des réalisations, des actions améliorant la sécurité et les conditions de travail. Le jury, présidé par Christian Lemery (président EDT Champagne-Ardenne), visitera les stands des exposants nominés. Les récompenses seront remises le lundi 2 septembre. www.foiredechâlons.com

Septembre 2013

4-5 : INNOV-AGRI GRAND SUD-OUEST à Ondes (31), près de Toulouse. Ce sont plus de 200 exposants et 35 000 visiteurs qui sont attendus sur les 72 hectares dédiés à l'événement pour fêter les 10 ans du salon. **Retrouvez-nous sur le stand A 05.** <http://iagso.innovagri.com>



10-13 : SPACE à Rennes (35), le salon international de l'élevage, avec 1 300 exposants et plus de 109 000 visiteurs. Au programme : des conférences, les Innov'Space, la plate-forme recherche et développement. Le salon aura lieu dans un contexte difficile pour les productions animales en France, que ce soit en aviculture, en lait ou en porcs. La Plateforme sera organisée en 3 pôles, dont un sur la valorisation des déjections qui portera sur le matériel d'épandage, dont la certification est en cours. Les points clés de cette certification et son impact technique seront au cœur de cet espace. www.space.fr

18-19 : TECH&BIO à Bourg-les-Valence (26). Le salon de démonstrations des techniques bio et alternatives. Cette 4^{ème} édition sera placée sous le signe de la performance durable, elle présentera 100 démonstrations en plein champ et 120 conférences animées par des experts européens. Pour 2013,

245 exposants et 13 000 visiteurs sont attendus au lycée agricole le Valentin. www.tech-n-bio.com

18-20 : SALON B&TP à Viabon (28). Pour les professionnels du bâtiment, des travaux publics, des mines et des carrières. 200 000 m² en extérieur, possibilité d'essayer les matériels et voir les démonstrations des fournisseurs. www.salonbettp.com

25-26 : SALONVERT SUD EST à Romans-sur-Isère (26). Ce salon s'adresse à tous les professionnels de l'espace vert et du paysage. 350 marques de matériel présentes. www.salonvert.com

Octobre 2013

3-5 : SOMMET DE L'ÉLEVAGE à Clermont-Ferrand (63), Grande Halle d'Auvergne. Au menu de la 22^{ème} édition du rendez-vous européen des professionnels de l'élevage : 2 000 animaux, deux concours nationaux de races bovines, près de 1 250 exposants commerciaux et 80 000 visiteurs attendus dont plus de 3 000 internationaux. Sans oublier des rendez-vous d'affaires, des colloques et conférences, des animations professionnelles, un concours de l'innovation. Le salon affiche aujourd'hui une surface commerciale de 170 000 m² d'exposition. Matériel d'élevage, alimentation animale, produits vétérinaires, équipements pour le lait, machinisme agricole, nouvelles énergies... le Sommet est une offre complète de toutes les filières de l'agriculture et de l'élevage. www.sommet-elevage.fr



Novembre 2013

20 : AGRITECHNICA à Hanovre (Allemagne). Le salon international du machinisme agricole attend plus de 2700 exposants de 46 pays. Sur une surface de 388 000 m², il accueillera près de 420 000 visiteurs. www.agritechnica.com



26-28 : SITEVI au Parc des expositions à Montpellier (34). Salon international pour les filières vigne-vin, fruits-légumes et oléiculture. www.sitevi.com

Décembre 2013

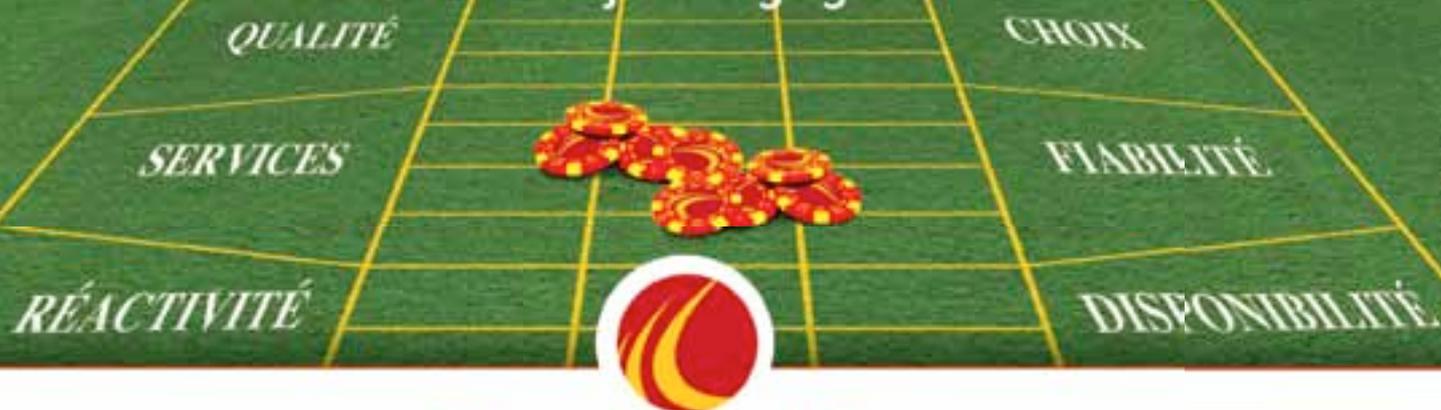
4-5 : SALON DES ETA au Parc des expositions de Laval St-Berthevin (53). L'unique salon d'affaires exclusivement réservé aux entrepreneurs de travaux agricoles, forestiers et ruraux ainsi que leurs équipes. Les entrepreneurs rencontreront l'ensemble des fournisseurs du marché de façon privilégiée et pourront prendre en main certains matériels sur les espaces dédiés. Les exposants et les espaces d'essais et de démonstrations sont tous situés le long d'une allée unique circulaire. www.saloneta.com



ON N'EST PAS CLIENT LANDA PAR HASARD !



“Comme plus de 15000 clients,
Je suis toujours gagnant !”



Landa
International agricultural parts center

DES MILLIERS DE PIÈCES DISPONIBLES TOUTE L'ANNÉE

Pour commander vos pièces

1 MONTAIGU (86)
02 51 48 86 86
Fax: 02 51 46 34 33
comlanda85@landasas.com

2 BRUGUIÈRES (31)
05 61 74 22 88
Fax: 05 61 74 46 95
comlanda31@landasas.com

3 REIMS (51)
03 26 85 44 19
Fax: 03 26 85 43 70
comlanda51@landasas.com



Des milliers de références
toutes marques disponibles
depuis nos 3 sites en France



Un savoir-faire
et une logistique de pointe



Des produits et des marques
de renommée mondiale



Un professionnel
en direct au téléphone

Toutes nos pièces en ligne : www.landa.fr



OFFRE
D'AVANT-
SAISON

Des économies
immédiates et durables !



Prenez la bonne décision !
– rendez-nous visite sur :
www.deere.fr/lancementdecampagne
EMAIL: MailerResponses@JohnDeere.com

